BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 Mars 1915

TOME XXXIX

1920-21



BORDEAUX
IMPRIMERIE Y. CADORET
17, RUE POQUELIN-MOLIÈRE, 17

1922

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

MEMBRES DU BUREAU POUR 1920 et 1921

Présidents honoraires....	MM. DE MENSIGNAC (C.), A. ❂, et FOURCHÉ (P.).
Président	M. AMTMANN (TH.), I. ❂.
Vice-Présidents..........	MM. RAMBIÉ (PIERRE), A. ❂. DUBREUILH (A.).
Secrétaire général........	M. CHARROL (MARCEL), I. ❂.
Secrétaires adjoints......	MM. RICAUD (TH.). CONIL (A.).
Trésorier................	M. BONTEMPS (A.), A. ❂.
Archiviste...............	M. FERBOS (R.), A. ❂.
Conseillers	MM. BARDIÉ (A.), I. ❂. NICOLAÏ (A.), ✱, ✠, I. ❂. COUDOL (J.). THOMAS (F.), A. ❂. FERMAUD (E.). BOUCHON (G.), I. ❂. MALVESIN (G.).
Secrétaire du Musée......	M. RAVEAU (A.), A. ❂.

Le Bureau se réunit le premier vendredi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils.

La Société se réunit le deuxième vendredi de chaque mois, à la même heure et à la même adresse.

SECRÉTARIAT : à l'Athénée.

COMMISSION DES PUBLICATIONS

MM. AMTMANN (Th.), président		
CHARROL (M.)	*Membres de droit.*	
BONTEMPS (A.)		
BARDIÉ (A)		
DUBREUILH (A.)	*Membres élus.*	
FERMAUD (E.)		
FERBOS (R.)		

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Au 15 décembre 1921.

✱ Légion d'honneur. — I. ✪ Officier de l'Instruction publique — A. ✪ Officier d'Académie. — ✪ Mérite agricole. ✠ Ordre étranger.

Bienfaiteurs et donateurs.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le Conseil général de la Gironde.

La Municipalité de Bordeaux.

La Ville de Paris et le Préfet de la Seine.

Membres titulaires (1).

1920 ALARET (M.), Louan Méuestreau en Villette, par La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

1920 ALAUX (Michel), **architecte, rue Victoire-Américaine, 17.**

1877 AMTMANN (Th.), **I. ✪, négociant, cours de la Martinique, 68.**

1906 AYMEN (H.), **château la Pierrière, à Gardegan, par Castillon-sur-Dordogne** (Gironde).

1892 BAILLON (C.), **A. ✪, notaire, à Langoiran** (Gironde).

1920 BARATON (Commandant), **rue Pérey, 2.**

---

(1) Le millésime qui précède chaque nom est la date d'entrée dans la Société. — Tous les membres reçus en 1873 sont fondateurs de la Société.

1887 BARDIÉ (A.), I. ✪, négociant, cours de Tourny, 49.
1909 BARONNET-FRUGÈS (H.), négociant, allées Damour, 63.
1913 BARRIÈRE (J.), instituteur à La Bastide.
1914 BASTIDE (E.), rue Minvielle, 24.
1913 BATZ (Dr DE), boulevard du Bouscat, 12.
1920 BAUDRIMONT (Dr A.), rue des Remparts, 50.
1914 BEAUVOIS (Abbé), curé de Saint-Caprais-de-Blaye (Gironde).
1910 BELER (Abbé CH. DE), vicaire à N.-D. d'Arcachon (Gironde).
1920 BÉRAUD (André), cours d'Alsace-Lorraine, 9.
1912 BÉRAUD (JOSEPH), négociant, rue Vital-Carles, 1.
1897 BERSAT (M.), propriétaire, à Barbins, par Montlieu (Charente-Infre).
1919 BERTRAND (H.), professeur à Saint-Genès, rue Julie, 2.
1909 BIGOT (U.), rue des Chais, 38, à Libourne (Gironde).
1905 BISSIÈRE (F.), I. ✪, conseiller général du Lot-et-Garonne, cours Georges-Clemenceau, 15.
1906 BLANC (RAYMOND), impasse des Tanneries, 15.
1909 BLÉGIER DE PIERREGROSSE (CH. DE), à Vaison (Vaucluse).
1903 BODLEIAN LIBRARY, à Oxford (Angleterre).
1900 BONNAL (L.), rue Saint-Remi, 39.
1906 BONTEMPS (AUGUSTE), architecte, rue du Colisée, 16.
1899 BORDES DE FORTAGE (PH.-LOUIS DE), secrétaire général de l'Académie de Bordeaux, rue Billaudel, 86.
1909 BOUBÉE (H.), cours de la Martinique, 70.
1913 BOUCHE (A.), négociant, cours du Chapeau-Rouge, 5.
1902 BOUCHON (GEORGES), ✱, I. ✪, ✠ ✠, rue Verdier, 19.
1908 BOUDIN (L.), rue Guillaume-Brochon, 2.
1909 BOUDREAU (Dr), rue du Commandant-Arnould, 77.
1906 BOURCIER (LOUIS), rue de la Trésorerie, 87.
1907 BOURREC (Mme CAMILLE), A. ✪, rue du Jardin-Public, 114.
1920 BRET (Jean), rue du Tondu, 39.
1909 BRIÈRE (A.), négociant, rue Cornac, 1.
1920 BRION (Jean), rue Auguste-Mérillon, 36.
1909 BROUILLAUD (ED.), rue Ambroise, 1.
1919 BROUSSARD DE LAGARLIÈRE (M.), rue de Calembert, 8.
1892 BRUTAILS (A.), ✱, I. ✪, correspondant de l'Institut, archiviste de la Gironde, rue d'Aviau, 13.
1908 BRUYÈRE (P.), docteur-médecin, rue Bardineau, 9.
1897 CADORET (Y.), rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 4.
1913 CAFFERATA (Dr ANTONIO), calle San Luis, 644, Rosario (République Argentine).
1917 CALVET (EM.), rue d'Aviau, 22.
1918 CALVET (RENÉ), place Bardineau, 1.
1898 CAPELLE (A.), peintre, rue Cotrel, 13.
1912 CARAMAN (P.), professeur au Lycée, rue de la Teste, 55.

1907 CHANUT (L.), A. ✪, rue Croix-de-Seguey, 119.
1920 CHANSAREL (A.), rue Fondaudège, 207.
1906 CHAPON (G.), rue de Cheverus, 8.
1898 CHARBONNEAU (O.), ✪, pharmacien, rue du Palais-Gallien, 8.
1898 CHARLOT (C.), rue Emile-Fourcand, 52.
1901 CHARROL (Marcel), I. ✪, rue Combes, 2.
1902 CHÉDOR (H.), rue de Sèze, 7.
1919 CLERMONT (Paul), rue Guérin, 3.
1909 CONIL (Aug.), cours Victor-Hugo, 44.
1896 CORBINEAU (E.), A. ✪, directeur d'école, rue Saint-Charles, 15.
1920 CORDIER (René), à La Brède (Gironde).
1895 COUDOL (J.), architecte, boulevard du Président-Wilson, 248.
1903 CRUSE (Henry), Pavé-des-Chartrons, 29.
1874 DALEAU (Fr.), I. ✪, archéologue, à Bourg-sur-Gironde (Gironde).
1908 DAMAS (P.), avocat, place du Parlement, 3.
1907 DARLEY (Abbé), à Soulac (Gironde).
1920 DASTE (Marc), rue du Maréchal-Joffre, 40.
1908 DELOUBÈS (A.), chemin de la Raze, 19, à Bègles.
1920 DENEY (Pierre), rue de Fleurus, 24.
1911 DESPUJOLS (M.), propriétaire à La Brède (Gironde).
1921 DOUCET (Eug.), rue Judaïque, 170.
1896 DUBOIS (Abbé), curé de Roquefort, par Agen (Lot-et-Garonne).
1907 DUBOIS (Georges), rue de la Merci, 8.
1898 DUBOIS (Paul), négociant, quai des Chartrons, 106.
1897 DUBOIS (E.), château Ausone, à Saint-Emilion (Gironde).
1909 DUBREUILH (A.), pharmacien, rue Judaïque, 7.
1913 DUBROCA (M.), propriétaire à Cérons (Gironde).
918 DUCLAUX DE SENESCAU (L.), rue du Loup, 45.
1919 DUCOS (L.), rue Saint-Remi, 15.
1889 DULAU et Cie, éditeurs, Soho-Square, à Londres (Angleterre).
1897 DURÈGNE (E.), ✱, I. ✪, ingénieur, boulevard de Caudéran, 309.
1905 DUVAL (Gaston), dessinateur, rue François-de-Sourdis, 27.
1912 ETCHART (E.), instituteur, rue Feugas, 35.
1906 FAGET (Louis), ✪, chemin de Pessac, 86.
1908 FARGEAUDOUX (J.), rue d'Ornano, 116.
1913 FAUCHÉ (Abbé), à Toulenne, près Langon (Gironde).
1910 FERBOS (René), A. ✪, ✪, quai des Chartrons, 62.
1910 FERET (Ch.), libraire-éditeur, rue de Grassi, 9.
1907 FERMAUD (Edouard), rue Rénière, 28.
1917 FÉRY D'ESCLANDS (Comte), château Champcenetz, à Baurech (Gironde).
1920 FEUR (M.), cours de l'Yser, 61.
1891 FLOS (Léopold), rue Maucoudinat, 7.
1908 FONTAN (Ed.), A. ✪, rue d'Arcachon, 21.

1920 FOUQUET (L.), quai des Chartrons, 9.
1899 FOURCHÉ (Paul), cours de Tourny, 29.
1916 FOURGEAUX (Abbé R.), curé de Ste-Germaine, Bruges (Gironde).
1913 GALTIER (Dr J.), A. ✿, rue de Saint-Genès, 11.
1913 GAUDIN (Abbé), curé de Saint-Laurent-de-Médoc (Gironde).
1874 GERVAIS (E.), A. ✿, architecte, rue Judaïque, 62.
1913 GONFREVILLE (L.), allées de Tourny, 7.
1913 GOUNOUILHOU (Marcel), rue de Cheverus, 8.
1919 GRENIER (Am.), villa Babeyrotte, Le Fleix (Dordogne).
1912 GUIGNABER (E.), pharmacien, à Pauillac (Gironde).
1910 GUILLIER-DAUBAN (C.), O. ✻, ✠✠, officier supérieur de la marine en retraite, château du Graveron, à Pineuilh (Gironde).
1897 GUILLOT (G.), rue du Palais-de-l'Ombrière, 11.
1909 GUILLOT DE SUDUIRAUT (G.), domaine du Pacha, Beautiran (Gironde).
1914 HAZZIDAKIS (Professeur), académicien au Pirée (Grèce).
1896 HALPHEN (Edm.), ✻, I. ✿, ✠✠✠, conseiller général de la Gironde, rue Galvani, 20, à Paris.
1919 HOLAGRAY (G.), Le Castel, chemin Ruhl, à Talence (Gironde).
1911 IMBERT (Dr A.), ✻, rue du Palais-Gallien, 75.
1884 JULLIAN (C.), O. ✻, I. ✿, membre de l'Institut, rue du Luxembourg, 30, Paris.
1912 KLIPSCH (Ch.), cours de la Martinique, 13.
1920 LABARTHE-PON, place des Capucins, 3.
1896 LABRIE (Abbé), A. ✿, curé de Frontenac (Gironde).
1912 LABROUSSE (P.), avocat à la Cour d'appel, rue Donissan, 61.
1909 LACOMBE (E.), I. ✿, architecte, rue Buhan, 4.
1902 LACOTE (Oscar), rue Raze, 10.
1900 LAFUGE (Armand), rue Notre-Dame, 134.
1898 LALANNE (Gaston), I. ✿, docteur en médecine, castel d'Andorte, au Bouscat (Gironde).
1893 LAMARTINIE (Abbé), curé de Saint-Estèphe (Gironde).
1919 LAPASSE (R. de), O. ✻, conservateur des Eaux et Forêts, rue Vergniaud, 9.
1887 LAWTON (Edouard), quai des Chartrons, 94.
1887 LÉGLISE (Abbé), curé de N.-D. de Lourdes du Cypressat, à Cenon-La Bastide (Gironde).
1889 LELIÈVRE (Abbé), I. ✿, chanoine, archiviste diocésain, rue Thiac, 30.
1909 LÉON (Albert), ingénieur, rue de la Course, 85.
1892 LEYDEN, ✻, lieutenant-colonel en retraite, boulevard de Talence, 25.
1913 LITCHWITZ (H.), négociant, avenue Carnot, 15.
1921 LOMBARD DE SERVAN (X.), officier de marine en retraite, rue d'Aviau, 45.

1899 LOSTE (W.), notaire, Pavé-des-Chartrons, 27.
1921 LUNG (P.), allées de Chartres, 26.
1921 LUNG (G.), allées de Chartres, 26
1889 MALLET (ALBERT), chemin des Cossus, au Bouscat (Gironde).
1921 MALLET (Mlle Y.), rue Adrien-Bayssellance, 6.
1918 MALVESIN (GEO), rue de Talence, 1.
1906 MANHES (GEORGES), cours du Jardin-Public, 55.
1910 MARBOUTIN (Abbé), curé de Dolmayrac, par Agen (Lot-et-Garonne).
1900 MAREUSE (Ed.), I. ✪, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, boulevard Haussmann, 81, à Paris.
1920 MARQUASSUZAA (R.), cours d'Alsace-Lorraine, 85.
1907 MARRONNEAUD, cours de l'Intendance, 54.
1907 MAXWELL (SAM), avocat à la Cour d'appel, rue Lafaurie-de-Monbadon, 3.
1909 MAYDIEU (L.), rue Thiac, 48.
1921 MAZIAUD (G.), rue Ligier, 36.
1908 MENGEOT (A.), I. ✪, ✠ ✠, cours Victor-Hugo, 85.
1875 MENSIGNAC (CAMILLE DE), A. ✪, conservateur des Musées préhistorique, des armes et des antiques, rue Eugène-Ténot, 80.
1893 MILLER (OMER), artiste peintre, rue des Remparts, 54.
1910 MONTRÉ (E.), rue Montesquieu, 4.
1893 MORICE (GASTON), rue des Remparts, 52.
1920 MORIN (Fernand), aux Barbereaux, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
1919 MOUGNEAU (Dr R.), rue David-Johnston, 142.
1903 MOUNASTRE-PICAMILH (M.), libraire, rue Porte-Dijeaux, 45.
1919 MYRE-MORY (J. DE LA), rue Duffour-Dubergier, 3.
1882 MUSÉE DES ARMES, rue Mably, 1.
— MUSÉE PRÉHISTORIQUE, au Jardin Public.
1893 NICOLAÏ (A.), ✱, ✠, I. ✪, avocat, place Saint-Christoly, 1.
1920 NOLIBOIS (H.), rue Théodore-Gardère, 7.
1900 PELAIN (PIERRE), rue Calvé, 19.
1920 PELOUX (H.), chemin Magnificat, Caudéran (Gironde).
1921 PERNET (R.), rue du Palais-Gallien, 166.
1899 PETIT DE MEURVILLE (CH.), allées Damour, 31.
1915 PEYNEAU (Dr), maire de Mios (Gironde).
1909 PIERREDON (Mlle DE), A. ✪, château de Puisseguin, à Puisseguin (Gironde).
1899 RAMBIÉ (PIERRE), A. ✪, à la Bourse.
1920 RATABOU (L.), cours Victor-Hugo, 37.
1899 RAVEAU (A.), A. ✪, insp. princ. du Poids publ., r. Montgolfier, 26
1911 REBSOMEN (A.), villa Adèle, Arcachon (Gironde).
1910 RICAUD (TH.), cours d'Alsace-Lorraine, 65.

1918 ROUDEL (Aug.), industriel, passage Grenier, 2.
1904 ROUSSELOT (Ernest), sous-archiviste de la Ville, chemin de Pessac, 317.
1917 ROYER (Abbé), rue de Bayeux, Caen (Calvados).
1907 SOULA (E.), rue de la Course, 105.
1893 THIBAUDEAU (Armand), avoué, cours de Tourny, 17.
1918 TOUCHARD (G.), cours Pasteur, 14.
1917 TRIAL (Pierre), rue Duplessy, 14.
1907 TROCHON (Louis), à Branne (Gironde).
1911 VIDEAU (M.), architecte, rue de la Benauge, 96.
1907 VIGUIÉ (René), quai de Queyries, 83.
1918 VOGÉE-DAVASSE (Mme), avocat, rue des Trois-Conils, 61.
1881 WETTERWALD (C.), cours Saint-Louis, 110.

Services faits aux dépôts publics.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, rue d'Aviau, 13.
ARCHIVES MUNICIPALES, à l'Hôtel de Ville.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, rue Mably, 1.

Membres honoraires français.

BABELON (Ernest-Charles-François), ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Verneuil, 30, à Paris.
BONAPARTE (Prince Roland), avenue d'Iéna, 10, à Paris.
BREUIL (Abbé H.), Institut de Paléontologie, Paris.
CAILHAT (Chanoine), aumônier du Lycée, à Montauban.
CAPITAN (Dr), ✱, I. ✪, vice-président de la Comm. des mon. mégalithiques, rue des Ursulines, 8, à Paris.
CARSALADE DU PONT (Mgr de), I. ✪, évêque de Perpignan.
CARTAILHAC (Emile), ✱, ✠, I. ✪, correspondant de l'Institut, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne).
CHARMES (Xavier), C. ✱, I. ✪, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Bonaparte, 17, à Paris.
COUTIL (Léon), ancien président de la Société préhistorique, aux Andelys (Eure).
DUMAS DE RAULY, A. ✪, à Montauban.
FONTENILLES (Paul de), ✠, A. ✪, inspecteur général de la Société française d'Archéologie, à Montauban.
GONSE (Louis), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue Favart, 8, à Paris.
HÉRON DE VILLEFOSSE, O. ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue Washington, 15, à Paris.
JOUAN (Henri), O. ✱, A. ✪, capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg.
LASTEYRIE (Comte Robert de), ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, à Paris.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, (commandant), professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

MEQUENEM (ROBERT DE), directeur de la Mission des fouilles de Susiane, rue Dauphine, 12, à Paris.

NORMAND (CH.), directeur de l'*Ami des monuments*, rue des Martyrs, 51, à Paris.

PERROT (GEORGES), G. O. ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris, rue Cassini, 1.

POTTIER (chanoine), I. ✪, fondateur et président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

TRABUT-CUSSAC, rue Fondaudège, 108, à Bordeaux.

VACHON (MARIUS), membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique, à Vauvillers (Haute-Saône).

Membres honoraires étrangers.

CERRALBO (M[is] DE), membre de la Real Academia de Madrid.

GROSS (D[r]), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Neuveville (Suisse).

HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

LYUBIE (Professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

MONTELIUS (OSCAR), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

PIGORINI, Directeur del Muséi préhistorico, etnografico Kircheriano.

SCHMIDT (WALDEMAR), professeur à l'Université de Copenhague, directeur du Musée royal.

TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de philologie indo-chinoise, University College, à Londres.

Sociétés correspondantes en France.

Agen	Société des Sciences et Arts.
Alais........................	— Scientifique et Littéraire.
Amiens......................	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême..................	— Archéol. et Historique de la Charente.
Autun	— Eduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes	— Archéologique.
Avignon......................	Académie de Vaucluse.
Bayonne......................	Société des Sciences, Lettres et Arts.
Beauvais......................	— Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
Beauvais......................	Société des Etudes Histor. et Scient. de l'Oise.
Belfort	— d'Emulation.
Besançon......................	— d'Emulation du Doubs.
Béziers........................	— Archéologique, Scientifique et Littéraire.

Bône (Algérie)	Académie d'Hippone.
Bourges....................	Société des Antiquaires du Centre.
Brive	— Scientifique, Historique et Archéol. de la Corrèze.
Caen.........................	— Française d'Archéologie.
Cahors.......................	— des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
Carcassonne...............	— des Arts et Sciences.
Châlons-sur-Marne.....	Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Chalon-sur-Saône.....	— d'Histoire et d'Archéologie.
Chambéry..................	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Chartres.................. .	— Archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun	— Dunoise d'Archéol., Hist., Sciences et Arts.
Château-Thierry	— Historique et Archéologique.
Constantine (Algérie) ..	— Archéologique.
Dax	— de Borda.
Digne	— Scientifique et Littér. des Basses-Alpes.
Dijon...........................	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Draguignan...............	Société d'études Scientifiques et Archéologiques.
Guéret......................	— des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.
Langres.....................	— Historique et Archéologique.
La Rochelle................	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts.
Le Havre	Société Havraise d'Etudes diverses.
Le Mans....................	— Historique et Archéologique du Maine.
Le Puy......................	— d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce.
Lille..........................	Commission Historique du département du Nord.
Limoges....................	Société Archéologique et Historique du Limousin.
Lyon	— Littéraire, Historique et Archéologique.
Marseille	— Archéologique de Provence.
Meaux.......................	— Littéraire et Historique de la Brie.
Melun	— d'Archéologie, Sciences et Arts de Seine-et-Marne.
Montauban................	— Archéologique de Tarn-et-Garonne.
Montpellier...............	— Archéologique.
Nancy........................	— d'Archéologie Lorraine.
Nantes.......................	— Archéologique.
Narbonne..................	Commission Archéologique.
Nice...........................	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans.....................	— Archéologique et Historique.

Paris......................	Bibliographie des travaux des Sociétés savantes.
»	Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.
»	Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.
»	Société d'Anthropologie.
»	Musée Guimet, Annales.
»	— — Revue de l'histoire des religions.
»	Association pour l'encouragement des Etudes grecques.
»	Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France.
»	Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.
»	Journal des Savants.
»	Société des Etudes historiques.
»	Répertoire d'art et d'archéologie.
»	Société Nationale des Antiquaires de France.
»	— Française des Fouilles archéologiques.
»	Rapports de la Caisse des recherches scientifiques.
Pau......................	Société des Sciences, Lettres et Arts.
Périgueux......................	— Historique et Archéologique.
Poitiers......................	— des Antiquaires de l'Ouest.
Quimper......................	— Archéologique du Finistère.
Rambouillet......................	— Archéologique.
Rennes......................	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez......................	— des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen......................	Commission des Antiquaires de la Seine-Inférieure
»	Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie.
Saint-Brieuc......................	— d'Emulation des Côtes-du-Nord.
»	— Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord.
Saint-Dié......................	— Philomathique Vosgienne.
Saint-Germain......................	Musée National.
Saint-Malo......................	Société Historique et Archéologique.
Saint-Omer......................	— des Antiquaires de la Morinie.
Saintes......................	— des Archives Historiques.
Sens......................	— Archéologique.
Soissons......................	— Archéologique, Historique et Scientifique.
Toulouse......................	— Archéologique du Midi.
»	Annales du Midi.
Tours......................	Société Archéologique de Touraine.
Troyes......................	— Académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes......................	— Polymathique du Morbihan.

Sociétés correspondantes étrangères.

Agram (Croatie).........	Société Archéologique Croate.
Anvers......................	Académie royale d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles..................	Commissions royales d'Art et d'Archéologie.
»	Analecta Bollandiana.
»	Société d'Archéologie de Bruxelles.
Copenhague...............	Société royale des Antiquaires du Nord.
Helsingfors................	— Finlandaise d'Archéologie.
Koloszvar (Hongrie)...	Musée National de Transylvanie.
Liége	Institut Archéologique Liégeois.
Lisbonne....................	Société des Architectes et Archéologues portugais.
»	Museu Etnologico portugués.
Londres......................	Royal Archeological Institute.
Luxembourg...............	Section historique du Luxembourg.
Madrid.......................	Académie royale d'Histoire.
Mexico.......................	Anales del Museo nacional de Arqueologia.
Montevideo.................	Anales del Museo Nacional.
Namur........................	Société Archéologique.
New-York..................	Anthropological society.
Pampelune..................	Comision de Monumentos de Navarra.
Parme	Bullettino di paletnologia italiana.
Rio-Janeiro (Brésil)....	Archives du Musée national.
Rome..........................	Muséi préhistorico, etnografico Kircheriano.
San-José (Costa-Rica).	Anales del Museo nacional.
Sousse	Société Archéologique.
Stockholm..................	Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède.
Taunton (Angleterre)..	Archeological and natural history society.
Washington (E.-U.)....	Institut Smithsonien.
»	Bureau of Ethnology.

N. B. — MM. les Sociétaires sont invités à signaler au Secrétaire général les omissions ou erreurs des listes ci-dessus.

COMPTES RENDUS

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

(Analyse)

Séance du 9 janvier 1920.

Présidence de MM. A. BARDIÉ, président sortant, et AMTMANN.

La séance est ouverte à 20 h. 30.

Le rapport de la dernière réunion est adopté après lecture.

Présents : MM. Bardié, Amtmann, Charrol, Dubreuilh, Ferbos, Coudol, Bontemps, Rambié, Conil, Grenier, Trial, Flos, Duclaux de Senescau, Bertrand, Dr Mougneau, Bastide, Thomas, Barrière, Fargeaudoux, Dr Boudreau et Ricaud.

Excusé : M. Fourché.

M. Bardié fait l'éloge des membres du Bureau nommé pour l'année 1920, et remercie ses divers collaborateurs, membres du Conseil sortant ou collègues, qui, par leur incessant et bienveillant appui, lui ont permis d'assurer, durant une période longue et difficile, la bonne marche de la Société.

M. Bardié, fortement applaudi, cède le fauteuil présidentiel à M. Amtmann.

M. Amtmann exprime à M. Bardié ses sentiments de gratitude pour les paroles flatteuses qu'il vient d'adresser aux membres du nouveau Bureau et le remercie particulièrement du dévouement qu'il a apporté depuis cinq années à la Société.

Nouveaux membres :

MM. André Béraud, présenté par MM. Bardié, Charrol et

Joseph Béraud; Henri Nolibois, présenté par MM. Malvesin et Bertrand; Marcel Feur, présenté par MM. Bontemps et Charrol, sont admis membres actifs de la Société.

Dons au Musée :

De Mme Dezeimeris : 1° un dessin à la plume de l'église de Loupiac avant sa transformation, par Léo Drouyn (ce dessin comporte un envoi de l'auteur); 2° un dessin de la pierre sur laquelle feu M. Dezeimeris s'est basé pour affirmer que la villa d'Ausone se trouvait à Cadillac.

De M. Duclaux de Senescau, trois pièces romaines provenant de la collection de son aïeul.

Des remerciements sont adressés à ces généreux donateurs.

Rapport annuel :

M. Charrol, secrétaire général, donne lecture du rapport sur la marche et les travaux de la Société de 1914 à 1919.

Ce document, image fidèle de ce que fut la vie de la Société durant la période la plus tragique de notre histoire, vaut à son auteur d'unanimes et légitimes félicitations.

Présentations :

M. Coudol présente deux dagues aussi intéressantes que dissemblables. L'une, dite de lansquenet, est de la fin du XVe siècle. Sa lame, longue, épaisse, son talon très fort, montrent que l'on est en présence d'une arme de guerre.

L'autre, petite, à voile, rappelant un peu la main gauche espagnole, est du XVIIe siècle.

Sa lame, très courte, excessivement pointue et renflée dans le bout, permettant de blesser rapidement et terriblement son adversaire, laisse deviner nettement que cette arme servit plutôt à un spadassin qu'à un gentilhomme.

Démarche à la Mairie pour le Musée :

M. Bardié rend compte de la visite faite à M. le Maire par le Bureau de la Société, auquel s'étaient joints plusieurs membres de la Commission du Musée.

M. Bouchon, particulièrement connu de M. Philippart, avait bien voulu se charger de présenter la délégation. Il exposa à M. le Maire le but, les moyens d'action, les projets, divers

desiderata de la Société et sa création du Musée du Vieux Bordeaux.

M. Bouchon insista sur la question du groupe de Musées : art ancien, industriel et décoratif qui, en application de conventions écrites passées jadis entre l'État, le département et la ville, devrait être, à l'heure actuelle, une réalité. M. le Maire, qui a réservé à la délégation le plus charmant accueil, assura la Société de toute sa sympathie et annonça qu'il se fera un véritable plaisir de visiter au premier jour le Musée de la Porte de Cailhau.

M. le Président, prenant acte de la promesse faite par M. le Maire, lui exprima, au nom de la Société, ses plus vifs remerciements.

Projet de vente de la Chapelle de Villemartin.

M. Bardié donne lecture d'une lettre d'un habitant de Villemartin annonçant la très prochaine mise en adjudication des ruines de l'église paroissiale, dernier reste d'une ancienne commanderie de l'Ordre des Templiers, fondée au XII[e] siècle.

Ce monument présentant, malgré ses mutilations, diverses parties dignes d'intérêt, notamment sa porte polylobée, quelques chapiteaux et plusieurs culs-de-lampe, l'assemblée décide d'aviser immédiatement M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts.

D'autre part, M. Bontemps émet le vœu de faire classer les restes de Villemartin. L'avis formulé par M. Bontemps est adopté. M. le Secrétaire général est, à cet effet, chargé d'en saisir le service des Monuments historiques.

L'assemblée procède ensuite à la nomination des membres de la Commission des publications. En dehors des nouveaux membres de droit : MM. Amtmann, Charrol, Bontemps et Bardié, sont élus : MM. Dubreuilh, Fermaud, Ricaud et Rambié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 35.

Séance du 13 février 1920.

Présidence de M. Rambié, vice-président.

La séance est ouverte à 20 h. 50.

Présents : MM. Rambié, Charrol, Bontemps, Bardié, Ferbos, Coudol, Daleau, Thomas, Charbonneau, Trial, Duclaux de Senescau, Bastide, A. Béraud, Dr Boudreau, Broussard, Grenier, Bouchon, Conil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part de la mort du Dr Augereau, membre de la Société. M. le Secrétaire général, qui représentait la Société aux obsèques, est prié, par M. le Président, de transmettre officiellement à la famille les condoléances des membres de la Société.

Correspondance :

M. le Secrétaire général verse aux archives une lettre de M. Marquassuzaa, autorisant son fils, mineur, à faire partie de la Société.

M. le Secrétaire général donne ensuite avis de la réception, par M. Bontemps, du duplicata de la dépêche ministérielle ordonnant de surseoir à la vente des ruines de l'église des Templiers, de Villemartin, et annonçant le classement provisoire de ce monument en attendant le résultat de l'enquête qui permettra de rendre ce classement définitif.

M. Charrol est prié de réunir les documents nécessaires à cet effet.

M. Bardié lit, à ce propos, une lettre de M. Ducarpe, dans laquelle il le remercie, ainsi que la Société, de leur utile intervention. Il y relate aussi le désappointement des entrepreneurs de Castillon et environs, venus assez nombreux pour s'adjuger les démolitions, lorsqu'ils apprirent, au moment de la vente, l'intervention ministérielle. Ils ne parlaient rien moins que d'intenter une action en dommages et intérêts aux promoteurs de cette mesure !

M. le Président, ainsi que MM. Coudol et Bontemps, font remarquer, à ce sujet, le danger qui menace nos ruines natio-

nales, du fait de l'augmentation énorme subie par les matériaux de construction depuis la guerre, dont le prix est monté de 20 francs à 75 francs le mètre cube.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Béraud, un des nouveaux membres de la Société, et le présente à l'assemblée.

Dons divers :

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau plusieurs brochures, très intéressantes, provenant de la bibliothèque de M. Augey et offertes gracieusement à la Société par sa famille.

Mme veuve Garraud a offert également plusieurs volumes.

M. Charrol s'est chargé d'exprimer les remerciements de la Société aux généreux donateurs.

Compte financier et budget :

M. Bontemps, trésorier, produit le rapport financier de l'année écoulée et un projet de budget pour 1920. Ce dernier est approuvé.

M. le Président rappelle que, à l'avenir, les cotisations seront portées de 12 à 15 francs, à partir de l'année courante.

Cette mesure est nécessitée par l'augmentation croissante des tarifs d'impression et pour permettre de faire face aux frais de publication.

Présentations :

M. Coudol présente deux belles dagues, dites « main gauche », du XVIIe siècle, dont l'une, à lame étroite, porte une croix de Malte gravée sur sa garde; l'autre, de même type, est à lame large, avec garde lisse.

Ces armes étaient surtout employées dans les duels et servaient à parer les coups d'épée de l'adversaire. Ces explications sont écoutées avec beaucoup d'intérêt.

Communications.

Expédition de Pero Nino contre Bordeaux :

M. F. Thomas communique un extrait de la chronique espagnole de Pero Niño, qui n'a jamais été signalé par les historiens bordelais. Vers 1399, Pero Niño, capitaine de galères, forma le dessein de détruire à Bordeaux la flotte

anglaise. Il partit de Talmont avec une flottille, débarqua à la palu de Bordeaux, y prit du bétail, pilla et incendia des maisons au faubourg, sur la rive gauche, et captura des navires dans le port. Repoussé par la garnison et les marins anglais, il retourna à La Rochelle après avoir brûlé des meules de blé et 150 maisons sur la rive droite.

MM. Thomas et Rambié font quelques réserves relativement à certains détails qui ont pu être exagérés ou narrés d'une manière inexacte par le chroniqueur.

Cette très intéressante lecture est renvoyée à la Commission des publications.

Les fouilles du Canet :

M. Conil, à l'occasion de la découverte récente, faite au Canet (Dordogne), d'une superbe mosaïque, donne lecture d'un résumé des notes d'observation qu'il a recueillies sur les lieux depuis plusieurs années. Il résulte de cette documentation et des renseignements complémentaires fournis par M. Morin, au sujet des dernières trouvailles, qu'il existait au lieu dit le Canet, dans la propriété de M Ducoup, située sur la rive droite de la Dordogne, à 3 kilomètres en aval de Sainte-Foy-la-Grande, une importante villa gallo-romaine sur l'emplacement de laquelle, après sa destruction, fut établie à l'époque franque une nécropole.

Dans le périmètre des substructions de cette villa, on a recueilli, en plus des mosaïques déjà mentionnées, une plaque de porphyre et plusieurs fragments de marbres de huit couleurs différentes; une petite corniche et un chapiteau corinthien en marbre blanc brisés; des briques à rebord avec et sans strigiles; des briques plates épaisses, de grandes dimensions, dont quelques-unes munies de quatre pieds en forme de bouchon; des céramiques arrêtines et pseudo-arrêtines; des poteries grises et noires lustrées; des morceaux de verres et de flacons; des cubes de mosaïque en verre; une pièce gauloise et un lot important de monnaies des Iᵉʳ, IIᵉ, IIIᵉ et IVᵉ siècles. La dernière de la série est représentée par un Constantin.

Au même endroit, à diverses reprises, on mit à jour des tombes à inhumation de l'époque franque :

1° Squelette reposant sur de grandes briques plates et protégé, au-dessus, par des briques à rebord, disposées en château de cartes;

2° Inhumation pratiquée dans une auge creusée dans l'épaisseur même de la mosaïque et recouverte de briques;

3° Sarcophages, en calcaire, recouverts pareillement de briques à rebord cimentées ou de son couvercle ordinaire;

4° Tombes avec parois constituées de grands morceaux de sarcophages et des dalles de pierre posées de champ. Elles paraissent avoir eu des briques comme couvercle;

5° Sépulture semblable aux précédentes, mais pratiquée entre de petits murs bâtis en moellons calcaires de petite taille.

M. Conil, vu l'importance de ces découvertes, demande à M. le Président s'il n'y aurait pas intérêt à charger M. Morin, qui se trouve sur place et qui s'y est offert très aimablement, de poursuivre les fouilles et, en même temps, d'intervenir, au nom de la Société, auprès de M. Ducoup pour le prier de vouloir bien lui faciliter ses recherches.

Après consultation de l'assemblée, M. le Président charge le secrétaire général de se rendre au vœu de notre collègue. M. Grenier dit ensuite comment il fut amené à visiter les fouilles du Canet, au nom de la Société, sur l'invitation de MM. de Mensignac et Charrol.

Ses observations confirment les précédentes déclarations de M. Conil, en ce qui touche aux récentes découvertes. Elles auraient été beaucoup plus intéressantes, dit-il, sans le vandalisme des ouvriers et des visiteurs qui ont presque tout pillé ou bouleversé, ce qui a mis notre collègue dans l'impossibilité de contrôler d'une manière rigoureuse les faits qui viennent d'être énoncés.

M. Grenier a retrouvé dans les archives locales des traces de l'existence d'une bourgade, à cet endroit, qui était désignée, au moyen âge, sous le nom de « Burgo de Caneto ».

Après avoir donné les étymologies probables de ce mot, M. Grenier esquisse un tableau rapide de ce que dut être l'occupation romaine sur cette partie de la rive droite de la

Dordogne, comprise entre la villa du Canet et celle de Meille, près du Fleix (Dordogne), où Quintus Cicéron, lieutenant de César, aurait, paraît-il, séjourné avec son armée.

M. le Président demande que cette intéressante communication soit renvoyée à la Commission des publications et fait des vœux pour le succès des fouilles en cours.

Figurine Renaissance.

M. Bouchon montre un petit guerrier romain, en bronze d'un travail soigné, du XVII[e] siècle, acheté par lui à un marchand forain. Il pense que cet intéressant bibelot était destiné à orner un meuble de l'époque. M. Bardié partage cette opinion.

M. Rambié rappelle le vœu qui avait été émis par le Comité de reprendre le programme des excursions interrompues pendant la durée de la guerre. Il propose de remplacer provisoirement, jusqu'au rétablissement plus facile des communications, les grandes excursions d'autrefois, par la visite des monuments et collections locaux ou des environs immédiats de Bordeaux.

M. Rambié fait ressortir l'intérêt qui s'attache à ces promenades archéologiques ; dirigées par des personnes compétentes, elles auraient tout l'attrait d'un cours agréable d'archéologie locale. Ce projet est adopté avec empressement.

A ce sujet, un échange de vues a lieu entre les membres présents, au cours duquel MM. Bardié, Charrol et Bouchon sont amenés à faire d'intéressantes remarques sur les fouilles du vieux Bordeaux.

Bibliographie archéologique du semestre :

M. M. Charrol signale en particulier : un article de M. Brutails, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, sur la charpente de l'église d'Ambarès, qui date de 1456 ; la *Revue de l'Agenais ;* dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Bourges*, une étude sur le tympan de la cathédrale ; dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Bruxelles*, une relation sur l'entrée des alliés à Bruxelles, en 1814 ; *le catalogue du Musée de Vaison* et plusieurs autres volumes intéressants.

La séance est levée à 23 h. 15.

Séance du 12 mars 1920.

Présidence de M. AMTMANN, président.

La séance est ouverte à 20 h. 50.

Présents : MM. Amtmann, Charrol, Bontemps, Ferbos, Daleau, Trial, Corbineau, Thomas, Marquassuzaa, Rambié, Coudol, Fourché, Bardié, Dubreuilh, A. Béraud, Duclaux de Senescau, Grenier, Malvesin, Bertrand, Boubée, Bastide, Dr Boudreau, de Lapasse, Ricaud, Conil.

M. Conil donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le Président annonce la candidature de M. Fernand Morin, présenté par MM. l'abbé Labrie et Conil, et fait part de la mort de Mme de Pierredon, mère de notre excellente collègue, Mlle H. de Pierredon.

M. le Secrétaire général s'était chargé d'adresser à la famille les condoléances de la Société.

M. Charrol dépose sur le bureau plusieurs volumes et brochures offerts à la Société, parmi lesquels il y a lieu de signaler : La *Chronologie du néolithique*, par le Dr Hischer; le *Catalogue des œuvres grecques*, de M. Paris, et la *Commémoration du centenaire de la Société Linnéenne*, de M. Malvesin.

Présentations :

M. Corbineau montre un sceau du XVIIe siècle, en bronze, aux armes royales, portant en exergue : P..., Ville de Sainte-Foy, 1612. Ce très intéressant petit monument est offert par M. Dufraysse, de Saint-Denis-de-Piles, au Musée de Cailhau.

M. le Président prie M. Corbineau d'agréer ses remerciements et de vouloir bien aussi les transmettre au donateur.

Communications.

M. F. Thomas lit un mémoire très documenté, sur *le faubourg des Chartrons à travers les âges.*

Il signale, d'après des documents, la topographie de la palu de « Bordeu », au nord de la ville; le mouvement commercial

qui y existait déjà au XIVe siècle; l'installation des Chartreux au lieu d'Audeyola; la construction de leur chapelle; le nom de Chartrons appliqué au faubourg; les usages et règlements relatifs aux vins qu'on entreposait dans les chais situés aux Chartrons. Il rappelle qu'avant d'entrer à Bordeaux l'armée de Dunois se rangea en bataille devant la chapelle des Chartreux, et qu'en 1453, des ouvrages défensifs furent élevés à l'Estey Crebat pour combattre l'armée française. La construction du Château Trompette fut une cause de prospérité pour le faubourg, car il était interdit aux navires étrangers de s'ancrer en amont de la forteresse. Le grand développement du commerce, aux XVe et XVIe siècles, et en particulier celui des vins et du pastel, contribua beaucoup à enrichir les habitants des Chartrons. M. Thomas rappelle à ce sujet que les ancêtres de Montaigne, les Eyquem, figurent parmi les négociants en pastel et avaient un entrepôt aux Chartrons.

Pendeloque et colliers celtiques.

M. Conil présente une hache polie, percée en pendeloque, trouvée à Saint-Avit-du-Moiron (Dordogne), près de Sainte-Foy-la-Grande. La découverte d'autres objets et de poteries, malheureusement égarés, faite au même endroit, donne à penser qu'il s'agit vraisemblablement d'une hache votive déposée dans une sépulture néolithique.

Notre collègue montre ensuite, de la part de M. Ch. Guillier-Dauban, un collier composé de 95 perles de jadéite, orné, au milieu, d'une pendeloque en pierre rouge finement travaillée et représentant un fétiche à forme humaine. Ce collier vient de l'Océanie.

M. F. Daleau, qui possède dans sa collection plusieurs spécimens de ce genre, émet l'avis que ce collier est formé de deux parties d'origines différentes; le fétiche pendeloque serait bien de Nouka-hiva, tandis que les perles en jadéite viendraient de la Nouvelle-Calédonie.

M. Conil montre ensuite quatre autres colliers celtiques du Morbihan, provenent de la même collection :

1° Un « gougad pateræneu » (en celtique : gorgée de grains consacrés), ou collier talisman, d'origine préhistorique, com-

posé de 21 grains différents en pâte de verre, agathe et ambre, muni de deux « mères » ou gros grains;

2° Un collier analogue, de 11 grains différents, en pâte de verre, de l'âge du fer;

3° Un « gougad pateræneu » de 83 grains divers, en verre et pâte de verre, dont un, pyriforme, au centre, également de l'âge du fer;

4° Un superbe « gougad pateræneu », de l'âge du fer, formé de 38 perles en pâte de verre de différentes couleurs dont la plupart rehaussées de jolis dessins polychromes sur fond jaune.

Ces sortes de colliers, avec grains en verre et pâte de verre, particulièrement localisés dans le Morbihan, apparaissent, dans cette région, à la fin de la période dolménique, avec les premières tombes morgiennes, et sont surtout abondants durant toute l'époque du bronze et du fer, jusqu'à la conquête romaine. On les retrouve encore, de nos jours, pieusement conservés dans les familles bretonnes où ils se sont transmis de père en fils depuis les temps préhistoriques. Ils sont considérés moins comme des ornements que comme des amulettes précieuses douées de pouvoirs magiques et curatifs.

D'après MM. de Closmadeuc, Henry le Norey et Aveneau de la Grancière, qui se sont spécialement occupés de la question, ces grains de colliers seraient, pour la plupart, d'origine phénicienne et d'autres de fabrication gauloise.

Les habitants du Morbihan ont de tout temps attaché un grand prix à ces amulettes. Aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, on les trouve souvent mentionnées dans les actes de partage; on pouvait aussi se les procurer moyennant une forte somme d'argent ou par échange contre deux paires de bœufs, par exemple, ou bien encore contre deux pairées de grains de 240 livres chaque.

Le christianisme, ne parvenant pas à déraciner cette coutume chez un peuple si jaloux de ses traditions, en arriva à tolérer l'usage du « pateræneu », se contentant de substituer une idée religieuse au souvenir païen qu'ils tenaient de leur origine.

L'usage des colliers talismans s'est conservé jusqu'à nos jours, en Périgord. Au Fleix (Dordogne) notamment, les paysans attachent encore au cou des enfants, pour faciliter la dentition, des grains enfilés de diverses roches qu'ils recueillent dans les graviers roulés de la Dordogne, ainsi que les petits cailloux que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des gros poissons de la même rivière.

M. le Président adresse des remerciements à l'auteur de ce travail, ainsi qu'à M. Ch. Guillier-Dauban qui a bien voulu se dessaisir de ces objets curieux pour permettre de les présenter en séance.

M. Coudol apporte à son tour une nouvelle contribution à l'étude de ces parures anciennes : c'est un collier des plus curieux, d'origine locale, trouvé avec d'autres objets de parure, dans les fouilles de Terre-Nègre. Il est formé de 4 gros grains à côte de melon, en terre émaillée, d'une couleur verte cendrée, séparés entre eux par des perles tubiformes et fusiformes, en verre de couleur, formant pendentif.

Cette parure, de l'époque romaine, présente un grand intérêt, vu la rareté de ces objets dans nos collections girondines. La comparaison qui en est faite avec les « gougad patoræneu » du Morbihan donne lieu à d'utiles remarques de la part des assistants.

Domaine de Haut-Brion-La-Mission.

M. Ferbos lit un intéressant mémoire sur les origines du domaine de Haut-Brion-La-Mission, à Talence.

Dame Olive de Lestonnac, veuve d'Antoine de Gourgues, premier président du Parlement de Bordeaux, avait légué par testament, en date du 30 mars 1650, une somme de 15.000 livres destinée à faire des missions dans le diocèse. En 1664, Jean de Fonteneil, directeur général de la Congrégation des prêtres du clergé de Bordeaux se vit autorisé, par un acte du 26 janvier de la même année, passé au palais archiépiscopal, à entrer, au nom de cette congrégation, en possession du legs de la présidente de Gourgues.

Les héritiers lui cédèrent, pour la somme de 10.500 livres, une métairie située dans la paroisse de Talence, avec ses dépendances et vignobles.

Plus tard, les Lazaristes ou Prêtres de La Mission agrandirent les bâtiments, construisirent une chapelle qui fut placée sous l'invocation de la Vierge et mirent en état les vignobles peu de temps après, et en 1683 et 1689, ils firent planter en vignes 5 journaux de plus.

En 1730, ils achetèrent, pour la somme de 14.000 livres, deux courrèges de vignes d'une contenance de trois quarts de journal environ, au lieu dit « La Ragedieux ».

Cette exploitation rapportait à la communauté un revenu moyen de 4.000 livres par an. En revanche, les missionnaires étaient tenus de faire gratuitement tous les ans trois missions dans le diocèse.

A la Révolution, la Congrégation des Lazaristes fut dispersée et ses biens confisqués au profit de la nation ; le domaine des Prêtres de La Mission fut alors vendu, comme bien national, le 14 novembre 1792.

Le travail de M. Ferbos est renvoyé à la Commission des publications et son auteur remercié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 35.

Séance du 16 avril 1920.

Présidence de M. Amtmann, président.

La séance est ouverte à 20 h. 40.

Présents : MM. Amtmann, Ferbos, Bontemps, Coudol, Thomas, Daleau, Dubreuilh, Trial, Duclaux de Senescau, Rambié, Bardié, Bastide, Fourché, Corbineau, Dr Boudreau, Ricaud, Marquassuzaa, Boubée, Bertrand, Charbonneau, Charrol, Couil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Charrol présente, de la part de M. Miller, qui en fait don au Musée, un coin de la monnaie de Bordeaux qui servait à sertir les plombs des envois d'argent au ministère des Finances.

M. Grenier, empêché, se fait excuser et envoie, pour le

Musée du Vieux Bordeaux, une des briques plates à pieds, dont il a été précédemment question, provenant des fouilles du Canet. Ces sortes de briques, de grande dimension, placées de champ, servaient à isoler les parois des sarcophages de la terre environnante. Le même usage a été constaté, à Terre-Nègre, par M. de Mensignac, lors de l'exhumation du tombeau en plomb qui se trouve au Musée des Antiques. M. le Président remercie les donateurs.

M. Bontemps raconte la visite qu'il a faite récemment, à Villemartin, avec M. Rapine, inspecteur des monuments historiques, en vue du classement de la chapelle du Temple. Il signale l'opinion favorable de ce dernier et ajoute quelques détails sur cette chapelle, du XIIe siècle, dont les ruines révèlent un style sobre et élégant avec ses voûtes diagonales et sa porte en arc polylobé d'un joli travail. Il espère pour ce monument un classement prochain.

Présentations :

M. Bardié montre des spécimens de « pastel », plante colorante, qu'il a récoltée pendant une excursion de la Société Linnéenne ; à l'appui de ce qu'en avait dit M. P. Thomas dans la précédente séance, il donne la description de cette plante et explique la manière dont on la traitait afin d'obtenir la teinture bleue, qui était ensuite expédiée, pétrie, sous forme de galettes ou pâtés, d'où vient, sans doute, le surnom de « pastel » donné à cette plante.

M. Coudol présente une belle pointe de lance, en bronze, remarquable par sa conservation, trouvée à Saint-Seurin, et une grande hache d'armes à marteau de l'époque carolingienne. Ces pièces de choix font partie de sa collection.

M. Bastide montre à son tour une superbe hallebarde, à double tranchant, finement niellée, avec dessins matés.

Le style de l'ornementation indiquerait, d'après M. Coudol, la date du XVIIe siècle et une origine orientale : persans ou hindous, analogue aux Johurs.

Communications.

M. F. Thomas mentionne, dans sa lecture de la deuxième partie de son étude sur le *Faubourg des Chartrons*, les nombreux départs de navires, au XVIe siècle, vers le Nouveau Monde; les expéditions de Peyrot de Montluc et de Dominique de Gourgue; l'affluence au faubourg (par suite de la déviation de l'Adour), de bateaux bayonnais venus de Terre-Neuve; le cérémonial usité aux Chartrons, lors de l'arrivée de grands personnages; la première assemblée des protestants au faubourg; la rixe sanglante entre catholiques et religionnaires chartronnais qui eut lieu en l'église paroissiale de Saint-Rémi; la construction d'un pont de pierres sur l'estey des Chartreux; les passages de Catherine de Médicis, de Marguerite de Navarre, de Charles IX, d'Henri de Navarre. Il résume l'historique du dessèchement des marais entrepris par Conrad Gaussem; l'établissement des jeux de palmail et de billard sur les glacis du Château-Trompette et l'autorisation accordée aux Chartronnais de fabriquer l'eau-de-vie de vin, industrie qui développa leur commerce avec l'étranger.

Note sur une Isis et un bœuf Apis :

Une récente visite au Musée du Vieux Bordeaux procure à M. Conil l'occasion de présenter une étude sur la statuette d'Isis, qui fut donnée, il y a quelques années, par M. Jean Maurel, à ce Musée.

Ce bronze, d'un joli travail, représente la déesse debout, élégamment vêtue et drapée de la palla et du pallium. Sa tête fine et expressive est bien modelée. La coiffure à bandeaux, avec mèches tombant le long du cou, est surmontée d'un diadème en croissant et de palmes qui supportent le disque solaire entouré des cornes symboliques empennées, avec le « modius » par derrière.

Après un rapide aperçu de l'iconographie isiaque et de l'évolution de ses formes depuis les premiers temps égyptiens jusqu'au IIIe siècle environ de l'ère chrétienne, notre collègue passe à la comparaison de cette statuette avec les modèles déjà connus, ce qui l'amène à identifier ce petit monument non pas

avec une Isis romaine, mais plutôt avec Isityché, divinité panthée qui symbolisait sous les mêmes traits Isis et la Fortune réunies.

En effet, si on restitue à ce bronze sa physionomie primitive en lui ajoutant les avant-bras disparus et les attributs qu'elle devait tenir dans ses mains, on constate, d'après la position des bras, que la déesse ne pouvait pas brandir le sistre ni tenir la situle de la main gauche. Le geste, au contraire, reprend toute son harmonie si on suppose la main droite appuyée sur la barre d'un gouvernail et le bras gauche, écarté, soutenant une corne d'abondance, comme dans le spécimen de la Fortune décrit au tome XXXVI du Bulletin de 1914. Cette interprétation se trouve encore confirmée pas l'absence singulière, sur ce modèle, de l'écharpe classique et du nœud isiaque, en forme de « Anch », de même aussi par la marque laissée sur le métal, près du pied, à l'endroit où devait s'appuyer la base du gouvernail. Au point de vue artistique, cette statuette, chez qui l'influence grecque paraît manifeste, est remarquable et peut se classer parmi les bons spécimens de l'art antique du IIe au IIIe siècle croyons-nous.

Cette communication conduit M. Conil à rappeler les études de M. Max. Collignon sur les religions orientales en Aquitaine sous l'Empire romain et à montrer une reproduction du petit taureau Hâpi, en bronze, du Musée du Cailhau, qui fut recueilli avec d'autres débris, au cours d'une démolition, dans les fouilles d'une cave de la rue Saige, il y a quelques années.

Le taureau en question est de type classique, avec le disque solaire entre les cornes et le triangle symbolique sur le front. Ces deux bronzes d'Hâpi et de l'Isis Fortune, si ce dernier est bien d'origine locale, comme cela paraît probable, seraient deux témoins nouveaux et des plus intéressants en faveur de l'existence des cultes alexandrins, à Burdigala, sous l'Empire.

Confréries et corporations bordelaises.

M. Ricaud donne lecture de la suite de son étude sur les confréries et corporations bordelaises sous l'ancien régime.

Le groupement dont s'occupe ce jour notre collègue est la communauté des quarante notaires, tabellions et garde-notes de la ville.

Si l'on s'en rapporte aux premiers règlements établis et approuvés par l'archevêque Prévost de Sansac, ce serait au cours de l'année 1570 que cette association aurait été fondée. Toutefois, ce n'est qu'un peu plus tard, en 1593, que l'on voit les notaires bordelais faire acte de vie commune.

De cette date à la Révolution, ils s'assemblèrent régulièrement dans l'une des chapelles du couvent des Cordeliers de la Grande Observance. A l'instar des libraires, les notaires bordelais honoraient saint Jean-Porte-Latine.

De nombreux dissentiments, ayant pour origine la question religieuse, se notèrent dès le début du XVII[e] siècle. Catholiques et protestants se heurtaient sans cesse. De nombreux procès d'abord, puis la disparition totale de l'élément huguenot dans le corps notarial bordelais furent la conséquence de cet état de choses.

M. Ricaud rappelle que ce grave motif de discorde ayant disparu, il semblait que la vie intérieure de la communauté allait désormais être tout autre.

La question de l'acquisition des offices de greffiers des sentences arbitrales, imposée par le roi, fut le point de départ de nouveaux incidents.

Partisans et adversaires de la soumission aux ordres royaux se heurtèrent de nouveau. Force fut toutefois d'arriver à trouver un terrain d'entente et de céder. Un premier acompte versé par chaque membre et une large contribution à exiger de tout nouveau notaire permirent, en fin de compte, d'arranger toutes choses.

Durant le XVIII[e] siècle, la vie de la communauté notariale fut plutôt calme. Les vicissitudes relatives à la question du nouveau local de la garde-note : offre non-suivie d'effet de l'Intendant de Tourny, d'un logement à la nouvelle Bourse; achat d'un emplacement près du dortoir des Cordeliers; adoption des plans de Laclotte; pose de la première pierre par le président Leberthon, le 20 mai 1758; décoration par Francin de motifs de sculpture, sont les seuls faits dignes d'être retenus.

Agrandissement de l'entrepôt.

M. Rambié fait part d'un projet, à l'étude, d'agrandissement

des Entrepôts de la place Lainé, dans lequel on envisage l'occupation d'une partie de la place et la réfection, à 10 mètres, des murs actuels, d'une nouvelle façade qui serait une reproduction en surélévation du pavillon central de la place de la Bourse. On profiterait de l'occasion pour dégager le fronton de Francin, qui est actuellement sous l'horloge de la Bourse, et le faire servir à la décoration de ce monument.

L'assemblée approuve cette heureuse initiative qui mettrait en valeur ce bas-relief resté si longtemps relégué à l'abri des regards.

MM. Thomas, Conil, Ricaud et Rambié sont remerciés de leurs communications.

Lecture est donnée, par M. Charrol, d'une lettre de Mlle de Pierredon signalant la vente de l'abbaye de Faize, près Lussac, et le danger que peut faire courir à ce monument le morcellement dont il va être l'objet. Elle demande si son classement ne serait pas opportun afin de sauvegarder l'intégrité de ces bâtiments.

MM. Corbineau et Bontemps ne croient pas que la valeur archéologique de cette abbaye soit suffisante pour réclamer cette mesure d'exception.

Il sera répondu dans ce sens à notre collègue en la remerciant des renseignements qu'elle a fournis à ce sujet à la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 35.

Séance du 14 mai 1920.

Présidence de M. Th. Amtmann, président.

La séance est ouverte à 20 h. 40.

Présents : MM. Amtmann, Fourché, Bardié, Charrol, Daleau, Ferbos, Charbonneau, Fermaud, Malvesin, Thomas, Bouchon, Boubée, Dubreuilh, Chansarel, Labarthe-Pon, Grenier, Marquassuzaa et Ricaud.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Nouveaux membres :

Sont admis membres actifs de la Société : MM. Henri Peloux, présenté par MM. Bastide et Boubée ; René Cordier, présenté par MM. Bardié et Malvesin.

Correspondance :

M. Bardié lit une nouvelle lettre relative à la question de l'utilisation des restes de l'église de l'ancienne commanderie de Villemartin.

De cette missive, il résulte que des démarches sont présentement tentées, auprès de personnalités politiques de la Gironde, aux fins d'obtenir l'autorisation de vendre les matériaux de cet édifice pour parachever la somme nécessaire á l'érection d'un monument aux enfants de Mouliets morts pour la Patrie.

Malgré le but louable poursuivi, l'assemblée décide que tous ses efforts tendront à s'opposer à la destruction des ruines de Villemartin.

A ce propos, M. Charrol rappelle que le dossier de cette affaire se trouve actuellement entre les mains de l'autorité administrative, laquelle est, en tous points, favorable au classement.

M. le Secrétaire général est chargé d'envoyer, s'il est nécessaire, au ministère des Beaux-Arts un supplément d'information. Divers clichés, pris par des membres de la Société, pourraient être joints au dossier.

Musée. Dons divers :

De M. Lacombe, une taque (cet objet sera, ainsi qu'une note l'accompagnant, presenté à une séance ultérieure) et un clou — chevillette quadrangulaire — provenant de la charpente du Grand Théâtre.

Communications.

M. Fourché donne lecture d'un *Mémoire d'un empirique gascon du XVIIIe siècle*.

L'orthographe fantaisiste et la bizarrerie du style dénotent chez l'auteur une instruction plutôt rudimentaire qui laisse supposer que l'on est en présence de l'un de ces guérisseurs,

semi-sorciers, dont il existe, même à l'heure actuelle, de si nombreux représentants.

Toutefois, ce document présente à divers titres, notamment au point de vue psychologique, un réel intérêt. M. Fourché est vivement remercié.

Note sur un bas-relief gallo-romain.

M. Bontemps communique une note — résultat d'observations personnelles — relative à un bas-relief gallo-romain récemment offert par Mme veuve Dezeimeris au Musée du Vieux Bordeaux.

M. Bontemps rappelle l'étude faite jadis par M. Dezeimeris de ce morceau de sculpture qui provient d'une villa gallo-romaine, sise anciennement sur le territoire de la commune de Langoiran.

Notre savant et regretté collègue crut reconnaître là l'interprétation d'un mythe syrien; en l'espèce, une représentation de la déesse Dercéto, demi-femme dont le corps s'allongeait en queue de poisson.

M. Bontemps est d'un avis tout différent. Il n'y a, dit-il, dans ce motif, aucune trace de sirène, mais un bras d'homme, d'ailleurs fort abîmé, ou d'une divinité tenant dans la main un objet, peut-être un instrument de musique, détruit par la pioche du terrassier. L'attache du deltoïde et du biceps de l'avant-bras, ajoute M. Bontemps, dénote un muscle puissant appartenant à un corps d'Héraclés. Le mouvement du membre est correct, laissant supposer que l'ensemble du bas-relief devait être d'une bonne facture.

L'absence de la tête et du torse est un obstacle à l'affirmation du sujet réllement représenté. Toutefois, M. Bontemps croit reconstituer ainsi l'ensemble du motif : un petit génie ailé, vraisemblablement un Éros, offre une corbeille de fleurs ou de fruits à une idole, en l'espèce Pan ou Priape.

Un croquis de reconstitution accompagne l'intéressante note de M. Bontemps qui est vivement félicité par l'assistance.

L'Hôtel de l'Intendance à Bordeaux.

M. Bouchon présente une étude très fouillée sur le château Puy-Paulin et l'Hôtel des Intendants à Bordeaux.

Notre collègue décrit tout d'abord le centre du Bordeaux romain. Ici, le temple élevé au dieu tutélaire : Tutela (emplacement du Grand Théâtre) ayant au-devant le Forum (place de la Comédie actuelle), calqué sur celui de Rome et où, par une survivance extraordinaire digne d'être notée, après deux mille ans, s'assemblent encore une fois la semaine, traitant leurs affaires en plein air, les successeurs des Vicanas (Bicanas).

Là, s'aperçoit, entouré des demeures des notabilités de la ville, le temple de Mercure, principal dieu de la cité, dominant la hauteur de Puy-Paulin. C'est le capitole local.

La ville s'étend au loin. Des arcs de triomphe en marquent les limites. La richesse et le plaisir règnent ici de tous côtés.

Mais voici l'invasion de 277. Burdigala se resserre. Les pentes de Puy-Paulin deviennent la base de la ville future. Les ruines s'accumulent formant un indescriptible chaos. L'œil exercé pourra au moment des fouilles exécutées pour la construction des magasins des Dames de France, mesurer l'étendue du désastre. Là gisent les restes informes de trois villes successives, formant une épaisseur de 8^{m}30. C'est, en effet, à cette profondeur, fait remarquer M. Bouchon, qu'ont été trouvées les dernières amphores et que l'on a rencontré le sol primitif de Burdigala.

Notre collègue signale en passant que de ce Bordeaux d'antan un seul reste subsiste dans le voisinage de Puy-Paulin. C'est la base d'une tour romaine sur laquelle fut bâtie celle qui, de nos jours, fait saillie dans la rue Chaumet, l'autre doit être encore au-dessous du sol de la rue Combes.

M. Bouchon reconstitue ensuite par la pensée ce que dut être à l'origine le Puy-Paulin, habité jusqu'au IXe siècle par les gouverneurs de Bordeaux, jusqu'au jour où le palais de l'Ombrière prendra définitivement la prédominance sur le « Castillon » ou « Castillet ».

La conversion au moyen âge de la chapelle de Puy-Paulin en une paroisse de la ville, divers détails relatifs aux comtes de Bordeaux, aux deux branches de leur descendance : seigneurs de Puy-Paulin, etc.

Les captaux de Buch sont ensuite mentionnés et M. Bouchon

arrive au moment où le duc d'Épernon, trouvant la vieille demeure incompatible avec ses goûts de grandeur, construit le château de Cadillac et y transfère sa résidence.

Un aperçu sur l'Hôtel des Intendants au XVIIIe siècle, sur les embellissements qui y furent effectués, sur les principaux artistes ou artisans qui collaborèrent à ces travaux, sur la vente de cette demeure et son achat par le consortium Peixotto, Rafael et Pereire, termine l'intéressant travail de M. Bouchon qui est vivement applaudi.

MM. Fourché et Charrol demandent que M. Bouchon veuille bien établir un résumé de sa communication instructive au plus haut point et dont une partie relative aux comtes de Bordeaux est entièrement inédite.

M. Bardié fait part à l'assemblée de l'intention qu'aurait l'édilité bordelaise de créer dans l'enceinte de l'École de dressage des cours d'apprentissage dépendant de la Bourse du travail.

M. Fourché, en tant que représentant du Comité d'art appliqué, donne quelques détails sur une visite rendue récemment à M. le Maire. De l'ensemble de cet échange de vues, il résulte que l'École de dressage ne saurait recevoir de désaffectation, et à ce propos, M. Bardié insiste à nouveau pour que l'Hôtel Dalléas soit converti en un Musée d'art local et industriel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 45.

Séance du 11 juin 1920.

Présidence de M. Amtmann, président.

Présents : MM. Amtmann, Bardié, Ferbos, Charrol, Thomas, Dubreuilh, Chansarel, Fermaud, Corbineau, Rambié, Coudol, Bastide, Peloux, Labarthe-Pon, Dr Boudreau, Malvesin, Boubée, Conil.

La séance est ouverte à 8 h. 35.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le Président dépose sur le bureau un exemplaire de la revue *Pro Alesia*, publication qui sera, à l'avenir, échangée contre l'envoi du *Bulletin de la Société*.

M. Charrol présente, de la part de M. Amtmann, qui en fait don au Musée, le diplôme d'un boucher, demeurant cours de l'Intendance, n° 14, et daté du 16 ventôse an XII de la République.

Ce curieux document est gravé par Pallière.

M. le Secrétaire général dépose ensuite plusieurs publications intéressantes offertes par M[me] Gaudefroy.

M. Coudol montre une très belle arquebuse du XVI[e] siècle, avec crosse incrustée de nacre, dans le goût espagnol de cette époque. Notre collègue en décrit les caractéristiques et explique le maniement de cette arme de guerre, une des plus curieuses pièces de sa collection.

Communications.

M. Thomas relate les faits et événements survenus au faubourg des Chartrons, de 1610 à 1650, principalement les fêtes données à Louis XIII, lors de son mariage ; les travaux de défense faits, en 1622, contre les religionnaires de La Rochelle ; l'installation des Carmes Deschaux ou Petits Carmes dans la maison de M. de Bisouze et l'agrandissement du couvent par l'achat du Palmail et d'autres emplacements ; les dons faits en faveur de ces religieux par la famille de Gourgues ; l'incident survenu entre les conseillers du Parlement : Taranque et Mirat et du Haumont, commandant du Château-Trompette, relatif à l'artillerie de la ville ; la guerre de la Fronde, en 1649, la prise du Château-Trompette par les troupes bordelaises, commandées par Sauvebœuf, qui attaqua la forteresse du côté des Chartrons ; le supplice du lieutenant-colonel de Canolles, pendu sur le quai et l'arrivée de Louis XIV et de Mazarin au faubourg, le 5 octobre 1650.

M. Thomas est vivement applaudi.

Pendentifs. Amulettes phalliques.

M. Conil montre deux pendentifs amulettes phalliques en bronze, de l'époque romaine, appartenant à M. Coudol, ainsi que le moulage de quelques camées du cabinet des médailles de Paris ayant trait au même sujet libre.

L'usage de ce genre d'amulettes, dont l'origine remonte aux anciennes dynasties égyptiennes, s'est perpétué durant toute l'antiquité chez les Grecs et les Romains.

Les spécimens présentés portent, en outre, les ailes symboliques et la clochette ainsi que la main protectrice faisant le geste de conjuration contre le fascinum au mauvais œil. Ces deux ornements fétiches sont d'un travail soigné et merveilleusement conservés.

Sceau de Sainte-Foy.

M. Corbineau complète et rectifie la traduction précédemment donnée, dans l'une des dernières séances, de l'inscription d'un sceau ancien de la juridiction de Sainte-Foy.

Elle porte : P. la ville de Sainte-Foy, ce qui indique que ce cachet est bien le sceau officiel de la ville et de la juridiction de Sainte-Foy, sous Louis XIII.

Notre collègue donne ensuite de nouveaux renseignements sur l'abbaye de Lussac et de Faize et signale les différentes modifications subies par les bâtiments; la date de reconstruction des cloîtres actuels qui aurait été faite pour la somme de 1.500 livres en 1699; la disparition d'un cadran solaire qui se trouvait dans la cour du monastère; la découverte, faite il y a quelques années, d'une cachette pratiquée dans le mur d'une cellule et dans laquelle fut trouvé le cartulaire de l'abbaye. M. Corbineau ne désespère pas de retrouver un jour ce précieux manuscrit, ce qui lui permettra de terminer sa documentation en vue de la publication de l'ouvrage qu'il projette sur la ville et juridiction de Lussac et l'abbaye de Faize.

M. Corbineau termine sa communication par la présentation d'un dessin de Philippe, daté de 1853, représentant, d'après un croquis de Monsau, les ruines de l'église de Lussac, telles qu'elles étaient en 1842. Ces vestiges avaient déjà disparu en 1870.

Au cours de travaux exécutés récemment sur la voirie des allées de Tourny, M. Charrol eut la bonne fortune de découvrir un fragment de sarcophage en pierre, engagé dans un vieux mur dont il présente un dessin colorié.

La pierre de ce monument est recouverte d'une couche de peinture ocreuse et porte, à son chevet, des dessins géométriques, en arête de poisson, dont le style semblerait indiquer l'époque mérovingienne.

M. de Mensignac, prévenu aussitôt, a fait transporter au Musée lapidaire cette curieuse pierre et un fragment de sarcophage d'enfant qui était voisin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 15.

Séance du 9 juillet 1920.

Présidence de M. Amtmann, président.

La séance est ouverte à 20 h. 50.

Présents : MM. Amtmann, Rambié, Bardié, Bontemps, Ferbos, Charrol, Trial, Fourché, Coudol, Daleau, Dubreuilh, Bastide, Marquassuzaa, Fermaud, Ricaud, Corbineau, Boubée, Dr Boudreau, Brouillaud, Fargeaudoux, Couil.

Excusés : MM. Cordier et Malvesin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont présentés comme nouveaux membres : MM. le commandant Baraton, Dr A. Baudrimont, Michel Alaux, architecte, L. Fouquet, Pierre Deney, Marc Daste, Louis Rataboul, Jean Bret,

Musée. Dons divers :

Il a été fait don au Musée de deux belles plaques de cheminée en fonte ; l'une, du XVIIe siècle, avec écusson, offerte par M. A. Delage ; l'autre, par M. Lacombe. Cette dernière, trouvée dans les combles du Grand Théâtre, porte la date de 1737. Le type de sa décoration archaïque, ainsi que sa forme en « panneau long », rappellent les plaques allemandes de l'Alsace et de la Lorraine ;

De la part de M. Monmarte, arhitecte à Bordeaux : un lot de dessins provenant du fonds Burguet ;

De M. le Dr Lasserre, une médaille « souvenir de la souscription des colons de Californie » à l'emprunt de la guerre de 1870 ;

De M. Chauliac, cinq publications historiques.

M. Fourché fait don au Musée, de la part de Mme Darriet, d'un très joli sceau religieux du prieuré de Caturio, ainsi que d'un cachet de mairie, de la Restauration.

M. M. Charrol, après avoir fait brièvement l'historique de la Porte Dijeaux, décorée par Francin, et rappelé la destruction dont elle fut menacée en 1881, propose de rédiger une nouvelle pétition afin d'empêcher une fois de plus la démolition de ce monument, demandée récemment par quelques particuliers intéressés à sa disparition.

Cette initiative est approuvée à l'unanimité.

La publication par les journaux des nouveaux noms des rues fournit à M. Thomas et à plusieurs autres de nos collègues l'occasion de protester contre l'oubli dont a été victime, depuis trop d'années, M. Émile Lalanne, le généreux donateur des collections préhistoriques et numismatiques qui sont déposées au Musée de l'Hôtel de Ville.

L'assemblée décide d'en saisir M. le Maire de Bordeaux.

M. Ricaud signale, rue Bertrand-de-Goth, une maison portant un écusson aux armes de Clément V, dans la cour de laquelle se trouvait, il y a quelques années, une statue d'évêque en pierre qui serait peut-être celle de ce pape. Il montre également une tête de statue en pierre de même provenance dont la facture rappelle la fin du XVe siècle.

M. Coudol présente deux poires à poudre, de fabrication allemande, de la fin du XVIe siècle, avec personnages finement burinés sur ivoire et corne de cerf. Un des motifs ornementaux représente le jugement de Pâris.

Communications.

Fouilles du Canet.

M. Conil signale les nouvelles découvertes, faites récemment, au cours des dernières fouilles pratiquées au Canet, par MM. Ducoup et Maurin, dans le périmètre des substructions gallo-romaines dont il a déjà été parlé à la séance du 13 février dernier.

Les terrassements entrepris dans le jardin de la propriété de M. Ducoup, au Canet, ont permis d'ajouter à la liste des objets précédemment recueillis : deux squelettes d'adultes complets, celui d'un enfant, de nouveaux fragments de mosaïques, ainsi qu'un lot important de poteries et de débris de verreries.

Les deux squelettes d'adultes, de type plutôt dolichocéphale, paraissent appartenir à deux sujets d'une taille au-dessus de la moyenne. Ils furent retirés d'une tombe, creusée dans la terre, avec parois bâties en pierrailles ; les fragments de poterie qui les accompagnaient, de même que le mode de sépulture, indiqueraient l'époque franque.

Parmi les fragments de poterie ramassés au cours de ces fouilles, on retrouve, sans exception et au grand complet, tous les types caractéristiques de l'époque romaine et plusieurs de l'époque franque, avec panse bi-conique, ornés de dessins géométriques. Il y a lieu aussi de mentionner de nombreux morceaux de verre à vitres épais, de teinte verdâtre, des fragments de coupes, en pâte de même couleur, ainsi que la moitié d'un petit vase, en verre irisé, avec panse décorée.

En somme, ces nouvelles découvertes confirment, en les précisant sur certains points, la relation concernant les premières fouilles.

M. M. Charrol présente une lampe romaine en terre cuite, très bien conservée, trouvée place Puy-Paulin, pendant les travaux effectués lors de la construction des Dames de France.

M. Trial communique plusieurs pièces antiques fabriquées par des faussaires, parmi lesquelles de jolies copies de tétradrachmes du IVe siècle av. J.-C., de Syracuse ; du Ve siècle av. J.-C., de Macédoine, et du Ier siècle av. J.-C., de Syrie.

Le quartier de la Bombe.

M. l'abbé Royer soumet un mémoire sur un ancien quartier de Bordeaux, situé dans la paroisse de Sainte-Croix, sur l'emplacement actuel de la nouvelle gare de triage de la Compagnie du Midi, qui était désigné sous le nom de quartier de « la Bombe ». Il existe encore, à cet endroit, une maison, dite « de la Bombe », qui sert actuellement de dépôt pour les archives du chemin de fer.

Dans les registres du chapitre de Saint-André (série G), M. l'abbé Royer a retrouvé la mention d'une vigne figurant, au XVIIIe siècle, dans les inventaires et qui était située dans « le quartier de la Bombe ».

Cette vigne est désignée dans les actes latins des siècles précédents sous le nom de « Bomba ». Peu de temps avant la Révolution, la même vigne est encore mentionnée sur une affiche (G. 469, affiche imprimée) annonçant sa mise en fermage, par le chapitre de Sainte-Croix, pour la saint Barnabé, 11 juin.

Près de cette vigne existait aussi une chapelle dédiée à saint Vincent, dont l'emplacement est indiqué sur un plan conservé aux Archives de la Gironde (n° 120), qui porte comme titre « Quartier de la Bombe ».

L'existence de ce monument, fait remarquer M. Fourché, avait déjà été signalée par M. Mareuse, dans une de ses publications. L'auteur de la communication se demande quel sens étymologique on peut donner à ce nom de « Bomba »? Ce qui amène M. Conil à faire un rapprochement entre cette appellation de « Bomba », telle qu'elle figure dans les anciens actes latins, et le mot patois de « bomba » qui servait à désigner les grandes jarres en terre, de forme sphérique, destinées autrefois à recevoir les liquides, et plus spécialement l'huile au sortir du pressoir. Ce même mot se retrouve en espagnol et est encore usité pour désigner une pompe et par extension un endroit où on puise l'eau.

Margelles sculptées à Talence.

M. l'abbé Royer décrit, avec croquis à l'appui, trois margelles de puits en pierre, avec écusson des XVIIe et XVIIIe siècles, situés dans la commune de Talence.

La première de ces margelles se trouve dans le domaine de Capdaurat, entre le chemin de Pey-Bouquey et celui de la Vieille-Tour. Elle est formée par un renflement circulaire portant un écusson de forme ancienne, avec une croix et la date 1731.

On peut voir la seconde margelle à l'extrémité de la vigne de Capdaurat, près du chemin de la Vieille-Tour. De même forme que la précédente, elle est cependant d'une facture plus soignée. Sur le renflement circulaire de ce monument se détache un écusson d'une autre forme, portant gravé le monogramme du Christ avec croix et la date 1699 en dessous.

La troisième margelle orne la cour de la propriété du Castel, en bordure du chemin Roul, appartenant à M. Holagray. Son motif architectural se compose de deux moulures bombées, en forme de doucine droite et renversée, séparées par une bande ornée d'un écusson contourné, de forme moderne. Cette bizarrerie dans la position de l'écusson n'est pas une exception ; on en connaît plusieurs cas en Gironde, dans le Périgord et dans l'Ile de France, échelonnés du XIIe au XVIIe siècle.

M. Ferbos montre une annonce imprimée de la vente des frères Faucher, datée de 1816.

M. Charrol dépose sur le bureau les dernières publications reçues pour la bibliothèque, parmi lesquelles il y a lieu de signaler : dans le *Bulletin de l'Académie royale d'Histoire de Madrid,* les Notes préhistoriques de Giménés et l'Art rupestre, du marquis de Céralbo; le *Bulletin de la Société Archéologique de Constantine.*

M. le Président, après avoir remercié les donateurs des dons faits au Musée et les auteurs des précédentes communications, l'ordre du jour étant épuisé, lève la séance à 22 h. 15.

Séance du 15 octobre 1920.

Présidence de M. AMTMANN, président.

Présents : MM. Amtmann, Bontemps, Ferbos, Charrol, Corbineau, abbé Léglise, Dubreuilh, Thomas, Fourché, Coudol, Bardié, Flos, Boubée, Bastide, Peloux, de Lapasse, Cordier, Bertrand, Malvesin, Rataboul, Fouquet, Marquassuzaa, Chansarel, Ricaud, Dr Boudreau, Fargeaudoux, Georges Dubois, Conil.

Excusés : MM. Fermaud, Bouchon.

M. le Président ouvre la séance à 20 h. 45, en adressant des félicitations, au nom de la Société, à notre collègue M. de Lapasse, promu récemment au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est accepté, M. Charrol donne connaissance du programme du LIVe Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à Paris du 29 mars au 2 avril de l'année prochaine, ainsi que du compte rendu du Congrès de Perthuis envoyé par la Société Rhodania, nouvellement fondée et avec laquelle il sera fait échange de publications.

Il fait ensuite savoir que la municipalité a reçu une proposition de vente touchant la collection préhistorique du comte de Chasteigner, offerte à la ville pour la somme de vingt mille francs, valeur largement justifiée par l'intérêt exceptionnel qu'elle présente.

M. de Chasteigner, de son vivant, avait souvent exprimé le désir que ses collections reviennent un jour à la ville de Bordeaux et soient jointes à celles dont il a eu la garde pendant de longues années.

Le Conseil municipal n'ayant pas cru devoir donner suite à cet achat, malgré les avis autorisés donnés par plusieurs personnalités éminentes de la préhistoire, notre collègue propose d'adresser, au nom de la Société, une lettre au maire de Bordeaux pour tâcher d'obtenir que l'administration municipale revienne sur sa décision et que cette superbe collection, qui

compte plus de 40.000 pièces des stations types de la Charente et de la Vézère, reste la propriété du Musée de la ville. On ne saurait, en effet, trop insister sur l'intérêt particulier qu'offrirait pour la science l'acquisition de cette collection, l'une des plus complètes et des plus importantes qui existent actuellement, car les stations, la plupart devenues classiques, fouillées par M. de Chasteigner et d'où proviennent les silex et os travaillés qui les composent, sont depuis longtemps épuisées. On commettrait donc une grande faute en laissant échapper cette occasion unique qui s'offre à la ville d'enrichir, à peu de frais, notre Musée et d'augmenter les séries de pièces rares intéressant particulièrement la préhistoire de l'Aquitaine.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité après un échange de vues entre les sociétaires présents.

Dons divers :

M. Fourché fait don à la bibliothèque de la Société de plusieurs brochures curieuses : « Molière à Bordeaux et Le legs du Colonel », par Hippolyte Minier; l' « Histoire maritime de Bordeaux; Aventures des corsaires bordelais », par Ribadieu.

Offerts par M. Charrol : plusieurs publications et tirages à part de MM. Jullian, Hovelacque, Max Collignon, Héron de Villefosse et Harlé, la plupart concernant l'archéologie locale, ainsi que « la Réforme à Bordeaux », conférence par M. Larnac.

M. Coudol présente une belle fibule arquée et une plaque de fibule en bronze de l'époque mérovingienne, ainsi que deux pièces en argent, très bien conservées, de Trajan et de Gordien, trouvées rue de la Chapelle-Saint-Jean, près du cours d'Alsace et Lorraine actuel.

Communications.

Croix de Corfou.

M. l'abbé Léglise montre une croix sculptée, en bois d'olivier, de 0m10 de hauteur, qui aurait été recueillie à Corfou, pendant la guerre, sur l'emplacement, déjà fouillé, d'une ancienne chapelle, disparue depuis longtemps à la suite d'un tremblement de terre. Cette croix porte sur ses deux faces des

bas-reliefs à personnages avec un sujet central finement gravé. D'un côté, au centre, une scène de crucifixion, avec l'inscription E et ΣΩΤΗΡ sauveur ; aux quatre angles des branches de la croix sont figurés quatre personnages nimbés ; de l'autre côté, au centre, le baptême du Christ, avec l'inscription « Bapto » ; aux angles, quatre personnages non nimbés ; sur chaque branche de la croix on relève des lettres grecques gravées en creux ΑΠΜΣ / απμσ a, p, m, s, ΤΞΠΓ / τξπγ t, xi, p, g.

Il est difficile d'assigner un âge à ce curieux petit monument d'un usage douteux ; sa dimension et son épaisseur écarteraient, semble-t-il, l'idée de croix pectorale ; le trou pratiqué à la base de cette croix ferait plutôt penser à un de ces motifs qui surmontent, encore de nos jours, le bâton pastoral des prêtres grecs.

Cette pièce intéressante a été prêtée à notre collègue par M. Fournier, gendarme, au retour de la campagne d'Orient.

Le faubourg des Chartrons.

M. Thomas, continuant la lecture de son travail sur le faubourg des Chartrons à travers les âges, signale les principaux faits et événements qui y sont survenus de 1650 à 1660. Notamment, la tentative des troupes royales du côté du couvent des Petits-Carmes ; les fêtes qui y furent données, lors du baptême de Louis de Bourbon ; le rôle joué pendant l'Ormée par Arnaud de Bacalan ; l'expropriation du couvent des Carmes Deschaux, lors de l'agrandissement du château Trompette et l'indemnité qui leur fut accordée. Il signale aussi l'achat de terrains par ces religieux au lieu de la Recluse ; l'acquisition aux Chartrons de l'emplacement sur lequel ils établirent le couvent *extra muros*, et l'installation dans le jeu de paume d'Ybarrola et dans la maison de Pontac, du couvent en ville dit « couvent de Saint-Louis », près l'église Saint-Christoly ; enfin, l'arrivée du roi Louis XIV, en 1659, qui séjourna à Bordeaux, avant d'aller à la frontière, pour son mariage avec Marie-Thérèse.

M. Bardié donne d'intéressants détails sur le récent Congrès de Thonon et son voyage en Suisse romande. Sa narration nous permet de suivre les congressistes dans leurs différentes

pérégrinations sur les bords célèbres et si accidentés du Léman, dans les gorges du Thonon et la vallée d'Abondance; avec eux, nous gravissons les pentes du Salève, d'où on jouit d'une si belle vue sur toute l'étendue du lac, puis les hauteurs de Chamonix jusqu'à la mer de Glace.

Nous ne retiendrons de cet intéressant compte rendu, plein de descriptions pittoresques, que ce qui a particulièrement trait à l'archéologie de la région parcourue par les congressistes.

Thonon et Évian furent les deux bases de ralliement choisies, autour desquelles M. Bardié et ses collègues purent excursionner pendant plusieurs jours en se livrant, suivant leurs goûts, aux recherches de leur choix.

Évian, ville neuve, ne présente rien de particulièrement curieux au point de vue archéologique. Thonon, au contraire, possède quelques maisons du XVIIIe siècle assez curieuses; de là les congressistes furent visiter l'abbaye de Saint-Jean-d'Aulph, souvent citée dans l'histoire; ces ruines aux lignes simples et harmonieuses représentent un des meilleurs spécimens de l'art ogival en Savoie. Après en avoir fait la description, M. Bardié nous conduit à travers les gorges du Chablais jusqu'au village et à l'abbaye d'Amont d'Ars, à Abondance, où l'on pénètre par une porte fortifiée du XIIIe siècle, classée comme monument historique, en se rendant au cloître qui date de la même époque. Une nombreuse série de cartes postales, rapportées par notre collègue, permet aux auditeurs de suivre le narrateur dans toutes ses descriptions et d'arrêter leur attention sur les sites et les monuments curieux. En marge du château de Chillon et de sa crypte, si connus des touristes qui se rendent à Montreux et aux rochers de Naye, la rive suisse du Léman, avec ses grandes villes, offre aussi à l'archéologue une ample moisson d'observations.

A Lausanne, la cathédrale, restaurée par Viollet le Duc, présente un ensemble intéressant du XIIIe siècle. A l'intérieur, l'attention est surtout attirée par de belles stalles du XVe siècle, par les fresques de la chapelle de la Vierge et quelques monuments funéraires qui ne manquent pas de cachet. Une des

portes de la cathédrale donne accès directement dans le grand Musée, qui recèle de belles verreries gallo-romaines et nombre d'autres curiosités; dans ce même Musée se trouvent réunies les collections d'art industriel concernant le fer, le bois et la céramique.

Dans les vitrines, chaque objet soigneusement classé porte sur son étiquette, en outre de sa désignation, une notice historique complémentaire qui permet au visiteur le moins prévenu de profiter utilement de ce qui s'offre à ses regards; cette manière intelligente de présenter les objets constitue une véritable leçon de choses où l'archéologie et l'art pratique se prêtent un mutuel concours.

Un autre ancien logis de la ville abrite le Musée du vieux Lausanne, où sont réunis nombre de coffres, meubles et toutes sortes de sculptures d'origine locale.

A Genève, la cathédrale, bâtie au milieu de la vieille ville, montre des parties romanes disparaissant sous les transformations que ce monument a subies au XIIIe siècle; dans son ensemble, elle est moins belle et moins pure de style que celle de Lausanne.

Il y a encore beaucoup à glaner en visitant le Musée d'armes, la bibliothèque, les Musées de peinture, de sculpture et d'art décoratif de la ville, où figurent de bonnes toiles anciennes et modernes de même que quelques curieux motifs d'architecture dus à des artistes du pays.

Notre collègue termine son intéressante communication en nous racontant la visite qu'il a faite du Musée de Toulouse, en compagnie de son conservateur M. Émile Cartailhac. Il nous décrit les nombreuses curiosités qui y sont accumulées, de même que son admirable organisation qui vaut à ce Musée d'être cité comme un des modèles du genre.

M. Cartailhac a prié M. Bardié de vouloir bien le rappeler au bon souvenir des nombreux amis qu'il compte parmi les membres de la Société.

M. Flos montre une ferronnerie, représentant une branche de rosier avec ses fleurs, admirablement forgée. Il est regrettable que le nom de l'artiste ne nous soit pas connu.

M. le Président, après avoir remercié les auteurs des dons faits à la bibliothèque, ainsi que ceux des précédentes communications, l'ordre du jour étant épuisé, lève la séance à 23 h. 15.

Séance du 12 novembre 1920.

Présidence de M. AMTMANN, président.

La séance est ouverte à 20 h. 40.

Présents : MM. Amtmann, Bardié, Bontemps, Charrol, Condol, Ferbos, Fourché, Thomas, Dubreuilh, Trial, M[me] Vogée-Davasse, Chansarel, Bastide, Marquassuzaa, Rambié, Boubée, Charbonneau, Alaux, D[r] Boudreau, Malvesin, Nolibois, Conil.

Excusés : MM. Bertrand, Labarthe-Pon et Peloux.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Nouveau membre :

M. Jean Brion, présenté par MM. Malvesin et Bertrand.

Dons divers :

M. Bardié transmet, de la part de M. Boudin, une assiette polychrome à dessins en relief, de décor chinois, essai de la maison Vieillard, de Bordeaux. Cette pièce est offerte au Musée.

De M. Hautreux, le dictionnaire des appellations ethniques de Rolland de Denus.

De M. Charrol, Hélène de Constantinople, par Albert Léon, un de nos anciens membres, volume curieux, plein de détails et d'anecdotes intéressantes sur ces représentations théâtrales du pays basque qu'on appelle « pastorales ».

Ces Messieurs sont vivement remerciés.

Communications.

M. Fourché donne lecture d'un mémoire sur *les petits métiers* autrefois si nombreux à Bordeaux et aujourd'hui disparus. Il fait tour à tour défiler, en fixant leur physionomie propre et le pittoresque de chacun, les types les plus curieux de ces mar-

chands ambulants qui égayaient nos rues vers 1860 : c'est le marchand d'eau, déambulant avec sa tonne peinte en vert et ses pancartes réclame; le cureur de puits, armé de ses grappins et de ses cordes roulées en sautoir; le roulier; le savetier, avec ses deux paniers légendaires garnis des chaussures réparées et à arranger; l'écrivain public, tenant ses assises dans une échoppe accolée à la cathédrale; le montreur de lanterne magique, qui exerçait son métier de la Noël au Carnaval; le marchand de riz au lait et les marchands de marrons bouillis, portant sur la hanche leur pot emmitouflé de laine; l'herboriste ambulant; le vendeur d'oublies et bien d'autres figures curieuses de ce passé charmant que notre collègue fait revivre un instant à notre souvenir avec le même attrait qu'aurait pour nous la lecture d'une page de Lenôtre ou la vue d'une de ces estampes de Gustave de Galard, dont M. Fourché évoque en terminant la mémoire.

L'auteur est chaudement remercié par le président.

Vente du conseiller de Cosson.

M. Thomas analyse un document portant la date de 1674. Cette pièce est le procès-verbal de la vente à l'encan et des adjudications d'objets mobiliers provenant de la succession du sieur de Cosson, conseiller et secrétaire du roi.

M. Thomas accompagne cette analyse de remarques et détails historiques sur cette famille. Il signale le droit d'encan reconnu en faveur de la Ville de Bordeaux, le 20 mars 1394, l'application de l'impôt sur le papier timbré. Il donne des détails biographiques sur l'un des adjudicataires : Daulède de Lestonnac, premier président. Il accompagne de détails archéologiques la mention de certaines ventes concernant des meubles, vêtements et objets divers. Relativement aux tapisseries, il rappelle que, dès 1659, on fabriqua à l'Hôpital de la Manufacture, à Bordeaux, des tapisseries dites « de Bergame ». La mention de l'argenterie, des bijoux, pierres précieuses, sonnettes d'or et de deux tableaux religieux complète cette communication que M. Thomas termine par un parallèle entre les besoins et le luxe de nos jours et ceux de nos aïeux du XVIIe siècle.

Pièces néolithiques trouvées à Sainte-Foy.

M. Conil présente quelques instruments néolithiques, en silex et jadéite verte, trouvés dans les environs de Sainte-Foy-la-Grande, et donne quelques renseignements sur les nombreuses découvertes préhistoriques faites, à différentes époques, dans les communes des Lèves et de Saint-André Appelles, en signalant combien nos Musées, aussi bien que les collections locales, restent tributaires de ces endroits privilégiés.

MM. Thomas et Conil sont remerciés de leurs curieuses communications.

M. Charbonneau présente une jolie clef de l'époque romaine, en bronze bien patiné, ainsi qu'un objet en os ouvragé, de forme conique, d'un usage indéterminé.

M. Trial montre à son tour un moulage sur papier d'étain d'une petite plaque ovale, en obsidienne, qui porte gravée, en ronde bosse, la figure d'un éléphant ; en même temps que cette plaque de pendentif, on aurait trouvé une hache en jadéite, et des coquillages percés qui devaient constituer un collier. Ces curieuses pièces, nous dit notre collègue, auraient été découvertes par M. Clémenceau, de Saint-Georges-de-Didonne près de Royan, dans les fouilles d'une station néolithique au camp de Peu-Richard, entre Saintes et Pons.

M. Bardié annonce que le Musée de la Porte du Cailhau sera bientôt ouvert au public, dès que les réparations et le classement définitif des objets exposés seront terminés. Comme président de la Société Linnéenne, M. Bardié invite, au nom de ses collègues, les membres de la Société Archéologique à assister à la conférence de M. Cartailhac, qui aura lieu à l'Athénée, le jeudi suivant 18 novembre, à 20 h. 30 du soir, ainsi qu'au punch d'honneur qui sera offert au conférencier, le lendemain, à 21 heures, au café de Bordeaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.

Séance du 10 décembre 1920.

Présidence de M. Bardié, ancien président.

Présents : MM. Bardié, Bastide, Bertrand, Bontemps, Dr Boudreau, Brion, Calvet, Chansarel, Charrol, Corbineau, Coudol, Daleau, Daste, Ferbos, Flos, de Lapasse, Marquassuzaa, Peloux, Thomas, Trial, Malvesin.

Excusés : MM. Fourché, Fermaud, Conil.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Brion, Calvet et Daste qui assistent pour la première fois à une séance de la Société.

M. Charrol rend compte rapidement de l'intéressante conférence que M. Cartailhac a faite récemment sous les auspices de la Société Linnéenne. Il parle également du punch qui fut offert le lendemain au grand préhistorien, et remercie la Société Linnéenne d'avoir invité les membres de notre groupement à prendre part à ces deux manifestations scientifiques.

Le secrétaire général entretient ensuite l'assemblée du classement des ruines de la chapelle de Villemartin, classement qui a été obtenu par notre Société, malgré l'opposition de la municipalité de la commune de Mouliets dont dépend Villemartin. Il rend hommage au zèle éclairé de M. Ducarpe, dont les renseignements ont été précieux, et annonce qu'une lettre de remerciements lui sera envoyée.

M. le Président remercie MM. Charrol et Bontemps dont le dévouement et l'esprit de décision ont permis de mener à bien cette affaire si intéressante.

M. Bardié annonce que M. Cartailhac, à l'occasion de son passage à Bordeaux, a offert à la bibliothèque de notre Société un superbe volume sur *Toulouse et ses monuments.*

Bien qu'il ait été déjà remercié par M. Dubreuilh, notre vice-président, le généreux donateur recevra par lettre l'expression de notre gratitude.

M. le Secrétaire général transmet une demande d'échange émanant de la bibliothèque de Genève. L'échange est admis en principe.

M. le Secrétaire général communique ensuite à l'assemblée le résultat des élections du Conseil pour 1921 :

Président : M. Amtmann ;

Vice-présidents : MM. Dubreuilh, Rambié ;

Secrétaire général : M. Charrol ;

Secrétaires adjoints : MM. Ricaud, Conil, Malvesin ;

Trésorier : M. Bontemps ;

Archiviste : M. Ferbos.

Conseillers : M. Bardié, Bouchon, Coudol, Fermaud, Nicolaï, Thomas.

Musée :

M. Alaux, qui a déjà offert la croix de Sallebœuf et la mosaïque de Bassens, donne maintenant une jardinière de vieille faïence. Des remerciements lui sont adressés.

M. le Président dit que bientôt aura lieu la cérémonie de la réouverture du Musée. M. le Maire a accepté d'y assister, mais la date n'est pas encore fixée. L'admission du public se fera aussitôt qu'auront été obtenus les agents de police nécessaires à la surveillance des salles.

Présentations et communications.

M. Coudol présente deux médaillons en marbre, de forme circulaire et présentant des dessins à la pointe, dans le style de la Renaissance. Ces deux objets ont été trouvés à Bordeaux, près de la cathédrale Saint-André.

Haches en bronze de Guillac.

M. Corbineau présente deux haches en bronze trouvées à Guillac, au nord de la Garenne de Bonnet, à côté du chemin de Branne à Cadillac. Elles appartiennent à M. Peyrouzelle, instituteur, et ont été découvertes en 1913 dans la propriété de M. Jeanneteau, enfouies à 50 centimètres de profondeur, avec une troisième de facture identique, qui est restée entre les mains de M. Jeanneteau. Il s'agissait bien d'une cachette.

Les deux que présente M. Corbineau ont une longueur de 15 cent. 1/2 sur 5 centimètres et 5 cent. 1/2 de largeur, 3 centimètres et 3 cent. 7 d'épaisseur.

La corde de la courbe de 1 cent. 2 et le poids de 435 grammes et 350 grammes. Elles présentent une arête aplatie, sorte de bord droit constituant un type qui n'a jamais été trouvé sur les coteaux de l'Entre-Dordogne, sauf une fois à Condat.

M. Daleau croit que ce bord droit est spécial à la Gironde.

M. Corbineau ajoute avoir trouvé à Lussac plusieurs hachettes qu'il a envoyées à l'Exposition de 1900 et qui ne lui ont jamais été retournées.

M. Corbineau signale également à Génissac un tombeau avec couvercle demi-enfoui, datant peut-être de la période romaine et qui lui a été indiqué par M. Peyrouzelle.

Il présente ensuite le plan de caches, ensemble de souterrains-refuges existant à Montagnac-la-Crempse, en Périgord. Ce plan est semblable à celui d'un souterrain qu'il avait trouvé à Lussac et qui contenait des débris gallo-romains. Il le compare aussi au refuge de Marcamps.

M. Daleau signale l'existence en Vendée d'un certain nombre de caches de ce genre.

M. Corbineau présente la photographie d'une cloche de 37 centimètres de haut provenant de Tarbes. Le dessin des fleurs de lys et le modelé de la Vierge qui se détache sur le corps de la cloche la font attribuer au XVII[e] siècle.

MM. Coudol et Corbineau sont vivement remerciés.

Toponymie des Chartrons.

M. Thomas lit une étude toponymique et viographique sur le faubourg des Chartrons. Il étudie toutes les rues tracées avant l'arrivée de l'intendant Tourny et indique l'origine et la raison des noms de ces différentes voies.

D'autre part, ayant appris que la rue Michel, ou plus exactement Mitchell, et celle du Champ-de-Mars étaient menacées d'être débaptisées après tant d'autres, trop nombreuses, qui l'ont été récemment, M. Thomas fait une monographie détaillée de l'histoire de ces deux voies. Il propose à la Société d'émettre le vœu que les noms de nos vieilles rues ne soient point changés, que les noms d'illustres Bordelais décédés récemment soient donnés à des voies nouvelles. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Statuette de Saint-Jacques à Gradignan.

M. Malvesin lit une note sur une statuette de saint Jacques de Compostelle probablement inédite et qu'il a remarquée dans une partie retirée de l'église de Gradignan.

M. Flos présente un beau dessin de la grille de la Bourse.

M. Corbineau a appris que le Conseil municipal allait être saisi d'un projet de vente de l'ancienne église Saint-Rémy. Étant donné l'intérêt archéologique exceptionnel que présente ce monument, tant par son plan et ses voûtes que par les caveaux et la mosaïque qui sont placés au-dessous, des démarches seront tentées pour en empêcher l'aliénation.

Vitrail de Saint-Michel de Bordeaux.

M. Bertrand lit une communication sur le vitrail de la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Saint-Michel de Bordeaux.

Plusieurs archéologues ont affirmé que ce vitrail représentait des membres de la famille de Mons.

S'appuyant, d'une part, sur le groupement des personnages et les attributs qu'ils portent; d'autre part, sur les données de l'Évangile, de l'hagiographie, de la tradition et des Évangiles apocryphes qui inspirèrent si souvent les artistes du moyen âge, M. Bertrand est conduit à conclure que, malgré leurs costumes XVI[e] siècle, les personnages sont autres que ceux de la famille du Christ.

M. le Président félicite notre collègue de son intéressant travail, qui est transmis à la Commission des Publications.

L'ordre du jour étant épuisé, la séanec est levée à 10 h. 30.

Séance du 14 janvier 1921.

Présidence de M. A. BARDIÉ, conseiller.

Présents : MM. Alaux, Bardié, Bastide, Bontemps, D[r] Boudreau, Brion, Chansarel, Charrol, Coudol, Duclaux de Senescau, Ferbos, Fouquet, Labarthe-Pon, de Lapasse, Léon, Marquassuzaa, Nicolaï, Trial, Malvesin.

En ouvrant la séance, M. Bardié rend un hommage ému à la mémoire de notre très regretté collègue M. Fermaud dont la mort subite a vivement touché tous les membres de la Société. Tous garderont un souvenir profond de l'homme excellent, du collègue à l'amabilité souriante qui vient de disparaître si malheureusement.

M. Bardié annonce que notre distingué collègue, M. G. Bouchon, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette flatteuse distinction était depuis longtemps attendue par tous ceux qui connaissent les mérites du nouveau légionnaire et qui ont été témoins du dévouement qu'il a déployé en faveur de la Société Archéologique et du Musée du Vieux Bordeaux.

Dons :

M. Alaux offre pour le Musée deux beaux plats en faïence de Delft et de Bordeaux imitation Rouen.

Mme Dezeimeris, une pointe de lance en obsidienne, qui avait été apportée d'Australie par le docteur Pan à feu M. Dezeimeris.

M. Coudol, à titre de comparaison, présente des pointes de flèches également en obsidienne, ainsi qu'un nucléus. Cette dernière pièce, fort rare, provient de l'Auvergne.

M. Nicolaï pense que les pointes de flèches provenant de l'Australasie et de la Nouvelle-Zélande sont souvent de fabrication moderne.

Communications.

M. Bardié rappelle que le 16 décembre dernier, le Bureau de la Société et la Commission du Musée ont reçu au Musée de la Porte Cailhau M. Philippart, maire de Bordeaux. Celui-ci a paru satisfait de sa visite et a bien voulu promettre de faire installer au Musée l'éclairage électrique.

M. Lacombe, architecte des Monuments historiques, s'est occupé de l'affaire avec une particulière bienveillance qui lui mérite les remerciements de la Société. Bientôt l'installation sera chose faite, et un dimanche après-midi la Société sera invitée à visiter le Musée avant son ouverture au public.

M. le Secrétaire général lit un beau compte rendu de cette

visite. Cet intéressant rapport, très applaudi, lui vaut les félicitations et les remerciements du président.

Sur une question de M. de Lapasse, M. Charrol rappelle ensuite que c'est la Société qui est, soit propriétaire, soit dépositaire des objets, et cela à condition qu'elle les expose.

Seul, le local est propriété municipale.

M. le Secrétaire général lit son rapport sur les travaux de la Société en 1920. Ce travail vivant et détaillé est une image fidèle de l'activité de notre groupement pendant l'année écoulée.

M. le Trésorier communique les comptes de l'année. M. le Président le remercie de son dévouement inlassable et de l'exposé très clair qu'il vient de faire de notre situation au point de vue financier.

M. Bontemps présente également un projet de budget pour 1921 qui est approuvé par l'assemblée. A ce propos, il est décidé que le Musée du Cailhau sera ouvert les dimanches et jeudis. L'entrée, gratuite le dimanche, sera payante le jeudi, au prix de 1 franc par personne.

M. Coudol présente une tête de femme en terre cuite de Tanagra. Ce morceau, d'un modelé remarquable, a subi l'action du feu.

A ce propos, M. Nicolaï compare, au point de vue technique, es Tanagra et les terres cuites arvernes et bourbonnaises.

M. Charrol rappelle qu'en 1914, au cours de l'excursion en Médoc, les membres de la Société, de passage à Saint-Seurin-de-Cadourne, avaient vivement regretté que la maladie ait empêché M. Ansbert de leur montrer la collection locale fort intéressante qu'il a patiemment constituée.

M. Ansbert, qui a particulièrement fouillé les ruines de la ville de Brion, dans les marais de Reysson, a envoyé récemment à notre secrétaire général une lettre où il lui signale une curieuse hache polie fort mince faite d'une roche verdâtre qui doit être de la jadéite ou de la serpentine.

Il présente aussi un anneau d'âge indéterminé.

M. Charrol parle de la collection de Chasteigner récemment acquise par la ville.

M. Bontemps communique une note sur Pierre Trigaut, tapissier à Laroche-Chalais.

Après une suspension de séance, la Société procède à l'élection d'un membre du Conseil d'administration en remplacement de M. E. Fermaud. M. Bastide est élu.

L'assemblée nomme ensuite une commission de vérification des comptes; elle est composée de MM. Léon, Duclaux de Senescau et Trial.

Un échange de vues a lieu au sujet de l'état de conservation des ruines de Blanquefort.

M. Bardié signale le danger que court le Castera de Saint-Médard-en-Jalles. La Société décide de demander le classement de ce monument du XIV[e] siècle et de mettre à l'étude une excursion à Saint-Médard-en-Jalles et Saint-Aubin.

La séance est levée à 10 h. 15.

Séance du 11 février 1921.

Présidence de M. Amtmann.

La séance est ouverte à 20 h. 40.

Présents : MM. Amtmann, Bardié, Bastide, Bontemps, D[r] Boudreau, Charrol, Coudol, M[me] et M. Dubois, MM. Dubreuilh, Ferbos, Léon, Marquassuzaa, Maziaud et Trial.

Excusés : MM. Boubée, Conil, Fourché, Malvesin.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

M. Bastide est chargé de rédiger les notes.

M. le Président annonce la mort de M. Fernand Thomas, survenue ce matin, et fait un éloge de ce regretté collègue dont la collaboration à la Société a été fructueuse. Il souhaite la bienvenue à M. Gaston Maziaud, nouveau membre.

Correspondance :

Une circulaire de l'École des Chartes annonce la célébration de son centenaire pour la fin de ce mois. La Société

ayant été pressentie a adressé à M. Mareuse une offre de délégation qui a été acceptée.

M. Charrol lit un programme relatif au Congrès de l'Histoire de l'Art transmis par M. Brutails.

M. Bardié fait part des démarches qu'il a effectuées, relativement à l'ouverture au public du Musée du Vieux Bordeaux.

Il lit la correspondance échangée, d'après laquelle il apparaît nécessaire d'avoir, comme autrefois, deux agents de police pour le maintien de l'ordre au Musée.

Dons divers :

De M. Foussat, un jeton en argent de la Municipalité bordelaise et un jeton en argent de la Chambre des notaires de Bordeaux;

De M. P. Fourché, un testament mystique de Joseph Mourlanne, marchand tailleur, au marché, paroisse Sainte-Colombe, du 23 décembre 1730;

De M. E. Harlé, un lot de brochures dont il est l'auteur :

1° La fixation des dunes de Gascogne; 2° une tournée de l'ingénieur en chef Le Boullenger dans les dunes entre Capbreton et Cazaux en 1817; 3° mémoire sur les dunes de Gascogne avec observations sur la formation des dunes, par E. et J. Harlé; 4° bulletin de l'Observatoire du Pic du Midi, partie historique; 5° quelques notes sur le général de Nansouty (*Bulletin pyrénéen*); 6° G. Ledormeur, Le Pic Pierre Harlé; 7° un projet de transport du gouvernement à Bordeaux en 1794; 8° Pierre et Jacques Harlé, biographie; 9° Livre de famille, 3e partie.

Communications.

Dessins d'artistes bordelais.

M. Bardié lit de courtes notes sur quelques dessins d'artistes bordelais offerts au Musée du Vieux Bordeaux par M. Fourché :

1° Deux esquisses d'après Raphaël et une étude de femme au crayon noir par Joseph Taillasson, peintre d'histoire, né à Bordeaux, en 1745 — et non à Blaye, comme le disent les catalogues de Musée et certaines notices biographiques — mort à Paris en 1809.

Grand prix de peinture en 1769, à l'âge de 24 ans, et envoyé à Rome. Taillasson fut aussi écrivain et critique d'art.

Le Musée de Bordeaux ne possède de lui qu'une seule toile : « Le Tombeau d'Élysée », qui figura, en 1774, à l'Exposition organisée, la même année, dans une des salles de l'Hôtel de la Bourse sous les auspices des Jurats et avec l'approbation de M. le Maréchal de Richelieu, gouverneur de la province.

2° Deux projets de décoration théâtrale ; dessins au lavis par Michel Gué, peintre décorateur, né en 1789, à Saint-Domingue, et venu fort jeune à Bordeaux, où il fut un des meilleurs élèves de l'École des Beaux-Arts, fondée par Lacour.

Michel Gué a fait pour notre Grand-Théâtre de nombreux décors très réussis et très remarqués à leur époque.

3° Un dessin à la mine de plomb, « Le sommeil de l'Enfant-Jésus », très légère esquisse par Marie-Oscar Gué, peintre d'histoire, neveu et élève du précédent, né en 1809, mort en 1877.

Il fut directeur de l'École de dessin et de peinture de la ville de Bordeaux et conservateur du Musée qui montre de lui un grand tableau : « Jésus devant Caïphe ».

4° Études d'arbres au crayon noir et mine de plomb, plus un groupe de femmes au fusain, rehaussé par Narcisse Diaz de la Peña, né à Bordeaux en 1807, dans la maison du cours Tourny portant aujourd'hui le n° 20, et mort à Menton en 1876.

Diaz, qui s'est montré un peu trop indifférent à l'endroit de sa ville natale, est un des peintres les plus renommés de l'école dite 1830.

Un seul tableau de lui est au Musée ; les dessins susdits figuraient dans la collection Gallichon.

5° Deux paysages, importants dessins au fusain, par Maxime Lalanne, peintre, dessinateur et littérateur, né dans notre ville en 1827 et mort à Nogent, près Paris, en 1886.

Il est inutile de parler aux Bordelais de cet habile et consciencieux artiste, dont plusieurs dessins et eaux-fortes se voient au premier étage du Musée de peinture, Galerie Montbazon, et que rappelle à la génération actuelle le beau buste érigé sur une des pelouses du Jardin Public.

6° Deux dessins humoristiques, dus à la plume facile de feu M. Souriaux, Périgourdin d'origine, mais véritablement Bordelais d'adoption et de cœur. Ingénieur distingué, archéologue érudit, très connaisseur en fait d'art ancien, il fut membre de toutes les sociétés artistiques et savantes de notre ville. Sa chère maison de la rue de la Croix-Blanche était un véritable musée où les vieilles tapisseries, les meubles de la renaissance et surtout les faïences de toutes provenances, tant européennes que d'Extrême-Orient, faisaient la joie des visiteurs.

M. Souriaux est mort il y a une trentaine d'années.

7° Un beau et bon dessin au crayon noir; étude pour son tableau : « Le départ de l'Enfant prodigue », par Edmond-L. Dupain, né à Bordeaux en 1847. Élève de notre École municipale des Beaux-Arts et professeur de dessin à l'École polytechnique.

Une toile importante de cet artiste, « La mort du Sauveur », figure en bonne place au Musée de notre ville.

L'assemblée accepte avec reconnaissance les nombreux dessins offerts par M. Fourché et charge M. Bardié de transmettre au donateur ses sentiments de gratitude. Ce nouveau don enrichira nos collections d'iconographie bordelaise.

M. Coudol présente un sceau du XV[e] siècle trouvé à Saint-Émilion; son empreinte porte deux clefs en sautoir, accompagnées de fleurs de lys, aucune légende n'est inscrite sur le cachet.

Un johur indo-musulman du XVI[e] siècle damasquiné or. Cette pièce est remarquable par son galbe et sa facture.

Les Musées locaux.

M. Bardié lit des notes très intéressantes sur les Musées de souvenirs locaux en France, d'après des articles de journaux, entre autres le *Journal des Débats*, sur le Musée du Vieux Strasbourg, article non signé; sur le Musée du Vieux Nîmes, article signé M. P.; sur le Musée du Vieux Lyon, par Martin Bas, du 28 février 1921; sur l'inauguration du Musée d'art local et régional dans la Villa Masséna, à Nice; sur le Musée lorrain, à Nancy; sur le Musée Mestreau, à Saintes, et sur le Musée de l'avenir, à Carnavalet.

De l'ensemble de ces documents, il ressort la nécessité de posséder à Bordeaux un organisme central suffisamment important pour pouvoir conserver les traditions et les souvenirs de notre histoire locale.

C'est la conclusion de l'auteur qui, depuis de longues années, a été soutenue par la Société Archéologique de Bordeaux.

M. le Secrétaire général donne la nomenclature des périodiques et ouvrages archéologiques reçus pendant le trimestre.

M. Léon fait part de la lecture d'une dépêche affichée ce soir au sujet d'un important incendie à Tolède. Il espère que les trésors inestimables renfermés dans la ville où mourut El Greco, le 7 avril 1614, auront été épargnés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.

Séance du 11 mars 1921.

Présidence de M. Amtmann, président.

Présents : MM. Amtmann, Alaux, Bardié, Bastide, Bontemps, Dr Boudreau, Brion, Charrol, Corbineau, Coudol, Daleau, Duclaux de Senescau, Mme et M. Dubois, MM. Dubreuilh, Ferbos, Fourché, de Lapasse, Léon, Marquassuzaa, Malvesin, Maziaud, Trial.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance :

La Société s'émeut d'un projet qui a été émis tendant à la destruction de l'église Saint-Éloi. Une lettre à M. le Maire demandera la conservation de cet édifice si intéressant au point de vue historique et archéologique.

Musée, dons divers :

M. Fourché offre un portrait gravé de Gustave de Galard.

M. Maziaud, un frontail de casque de sapeur-pompier, datant du second empire, et un fragment de la statue de Napoléon III détruite en 1870.

M. Duclaux, les *Annales de la ville d'Auch*.

M. Dubreuilh, des fragments de verrerie trouvés à Bordeaux.

M. Coudol, une clef ancienne trouvée à Béguey, près Cadillac, chez M. et Mme Maurice Lafitte.

Mme Dezeimeris, un nucléus au sujet duquel M. Daleau fournit d'intéressantes explications.

M. Bastide, un dessin gravé de la Porte Cailhau.

M. Flos, un dessin de vieille maison.

Tous les donateurs sont remerciés par le président.

A propos du Musée du Vieux Bordeaux, M. Fourché demande des précisions au sujet de la vitrine de Brascassat.

M. Cabrit avait annoncé comme don de Mme veuve Bodet, non seulement l'habit et l'épée de membre de l'Institut, mais encore la croix de la Légion d'honneur et un buste en bronze du grand peintre animalier (séance du 8 mars 1907).

M. Charrol répond que le buste et la croix n'ont jamais été donnés au Musée.

Communications.

M. Bardié lit un rapport sur le Musée du Vieux Bordeaux. Depuis sa réouverture, un nombreux public s'est pressé dans ses salles. Les visites du jeudi ont été fructueuses à la suite des notes de journaux annonçant l'admission du public.

M. Bardié rend compte également de la visite faite à M. le Maire par la commission du Musée.

M. Philippart s'est montré touché de cette démarche. Il a promis de faire compléter l'installation de la lumière électrique et d'accorder les agents nécessaires au bon ordre les jours de visite. Il a promis en même temps que la salle n° 4 de l'Athénée ne serait pas touchée et annoncé qu'un Musée d'art ancien et d'art appliqué serait prochainement installé dans l'hôtel Dalléas, M. l'Adjoint aux Beaux-Arts ayant décidé cette création et trouvé la solution favorable.

M. Coudol présente des médailles de Napoléon gravées par Andrieu. L'une porte l'inscription « le Sénat et le Peuple, an XIII », une autre commémore la visite de l'impératrice Marie-Louise à l'Hôtel des Monnaies en 1813, une troisième représente Napoléon, Marie-Louise et le roi de Rome, et les autres sont frappées à l'effigie des sœurs de l'empereur.

M. Ferbos soumet également trois médailles gravées par Andrieu, l'une semblable à la précédente de l'an XIII, l'autre à l'effigie de Louis XVIII, avec l'inscription « Chambre des Pairs », enfin une plus petite représente Napoléon et Joséphine.

Agrafe du XIIe siècle.

M. Bontemps présente une agrafe du XIIe siècle en cuivre doré, trouvée à Saint-Émilion en déblayant la porte d'entrée de la salle du Chapitre. On y voit un dragon étouffant un serpent. Cette pièce est intéressante et mérite de trouver place dans un Musée.

M. Charrol donne connaissance de la réponse à Baurein sur Saint-Magne entre Dordogne. Cette réponse, très complète, donne des renseignements fort intéressants sur l'église et la paroisse.

Église de Laruscade.

M. Bontemps entretient la Société de l'état de l'église de La Ruscade. Cette église garde une façade du XIIe siècle, fort endommagée d'ailleurs, et un clocher de la même époque probablement réparé au XVe siècle et situé sur le milieu de l'église.

Le reste avait été refait il y a vingt-cinq ou trente ans.

Cette église s'écroule et on a été obligé de l'étayer, la façade est, notamment, présente des lézardes de 15 centimètres. M. Bontemps a écrit au maire de la commune qu'il est urgent de faire réparer cette façade est qui est la plus menaçante.

La séance est levée à 10 h. 5.

Séance du 8 avril 1921.

Présidence de M. AMTMANN, président.

La séance est ouverte à 8 h. 50.

Présents : MM. Amtmann, Daleau, Ferbos, Bontemps, Charrol, Coudol, Mareuse, Bastide, Trial, Ricaud, Marquassuzaa,

Malvesin, Brion, Bertrand, Duclaux de Senescau, Alfred Léon, Conil.

Lecture est donnée par M. Malvesin du procès-verbal de la dérnière séance qui est adopté.

Dons divers :

M. Amtmann montre un insigne des fêtes bordelaises datant de 1853 qu'il offre au Musée ;

De la part de M. Feret, une affiche du Muséum Gœthals.

De M. Alaux, deux boulets en pierre, trouvés lors de la démolition des bâtiments du fort du Hâ.

De Mme Dezeimeris, deux fragments marbre avec inscription.

De Mme Marie Junca, une paire d'éperons anciens.

M. A. Léon communique trois photographies représentant les ruines de l'ancienne synagogue, située rue Causserouge, après l'incendie de 1873. Ces photos sont offertes au Musée.

M. Charrol excuse M. Bardié, empêché de se rendre à la séance, et, de sa part, entretient la Société d'une annonce parue dans les journaux concernant la vente de la vieille église de Longuelune, commune de Pizeux, en Normandie, menacée de démolition et pour laquelle il y aurait lieu de réclamer le classement. Il expose les raisons qui militent en faveur de cette mesure dont le bureau a déjà été entretenu.

Centenaire de l'École des Chartes.

M. Marcuse rend compte de la cérémonie du centenaire de l'École des Chartes, qui a eu lieu, le 22 février dernier, à la Sorbonne, à laquelle il a assisté comme délégué officiel de la Société Archéologique.

Il retrace en quelques mots l'histoire de cette belle institution, dont la première idée remontait au règne de Napoléon Ier. C'est seulement, ajoute-t-il, sous la Restauration que l'École fut créée par une ordonnance royale du 22 février 1821, sur l'initiative du comte Siméon. Réorganisée en vertu de nouvelles ordonnances royales, du 11 novembre 1829 et du 31 décembre 1846, elle n'a cessé de prospérer depuis.

La cérémonie, présidée par M. Millerand, président de la République, a commencé à 3 heures. M. Servais, directeur

honoraire des Archives Nationales, a montré l'évolution de l'École en rappelant ce qu'elle était en 1854, lorsqu'il s'assit pour la première fois sur ses bancs. Puis, M. le comte Durieu a raconté les origines de l'institution; M. Maurice Prou, directeur actuel, a présenté le tableau de sa vie et de son activité; M. Pirenne a pris la parole au nom des délégués étrangers. L'assistance a écouté debout, en proie à une profonce émotion, la proclamation par M. Meurgé, élève de l'École, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre, les noms de ses 51 camarades tombés au champ d'honneur.

M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, a parlé le dernier; il a rappelé les services de l'École des Chartes et a rendu hommage à tous les artisans de la gloire française qui ont été célébrés dans cette belle séance, depuis les Bénédictins, qui ont fondé le patrimoine de la science, jusqu'aux jeunes savants héroïques de 1914 qui l'ont défendu et sauvé.

Le matin même, une messe solennelle avait été célébrée, à l'église de Saint-Germain-des-Prés, par le chanoine Clément, archiviste paléographe, vicaire général du diocèse de Paris.

Un banquet, présidé par le ministre, réunissait le soir, à l'Hôtel Lutetia, les archivistes paléographes et les délégués étrangers.

La communication de M. Mareuse est chaudement applaudie et son auteur remercié.

Présentations :

M. Coudol présente trois bagues en bronze, trouvées au cours des fouilles de l'ancien cimetière gallo-romain de Terre-Nègre. Ces bagues portent des chatons ornés, l'un d'un petit rubis, l'autre d'une pierre en pâte de verre et le dernier d'un motif à palmettes de l'époque franque. Ce sont de très curieux spécimens de l'art du joaillier remontant de la fin de l'époque romaine et du début de la période dite barbare des premières invasions.

Notre collègue termine sa communication en montrant une jolie hache à douille, en bronze, de type Larnaudien, que M. Daleau estime être d'origine armoricaine.

M. Conil, à ce sujet, fait remarquer que des haches semblables ont été trouvées, à différentes reprises, en Gironde; notamment une de celles qui est au Muséum de Bordeaux et a été découverte à Monségur. Un moule de fondeur, pour objets de ce genre, est signalé par l'abbé Audierne et la même pièce figure également, sous forme de note descriptive, dans l'ouvrage du Dr Berchon : *L'âge du bronze en Gironde*.

Communications.

Pierre gravée néolithique.

M. Conil communique, de la part de notre collègue M. Ch. Guillier-Dauban, une curieuse pierre gravée, néolithique, de 0m55 de hauteur, découverte par feu le commt Martin, à Dissignac, près Guérande (Morbihan), en 1873. C'est une diorite de forme oblongue, ogivale, véritable petit menhir en réduction, piquetée par endroits, aplanie à sa base et pouvant se tenir debout; elle porte sur une de ses faces, gravés profondément, une série de traits aux extrémités légèrement relevées en forme de crosse.

De l'avis de l'inventeur, ce serait une amulette, hypothèse que sa forme autant que sa ressemblance avec les figurations rupestres des dolmens rend des plus vraisemblables.

A la suite de ce petit monument, notre collègue présente une hache polie de 0m20 de long, en roche noire, genre diorite, provenant de l'Océanie (Iles Mangaïa, groupe des Iles Hervey). Cette curieuse pièce affecte la forme d'un ciseau muni de deux crans prononcés en escalier sur ses deux faces. Ce serait, d'après les renseignements fournis par M. Guillier-Dauban, une hache de chef : insigne de commandement qui était destiné à être exposé, un peu comme un fétiche, aux regards, sur un socle en bois sculpté de 0m43 de hauteur, au sommet duquel elle était retenue par des lanières.

Une pièce analogue, nous dit M. Daleau, existe au Musée de Bordeaux (Carreire), mais son manche différerait un peu du socle décrit par l'auteur de la communication.

M. Conil montre encore, de la part de M. F. Morin, des

Barbereaux, une petite hache percée, néolithique, en serpentine verte; le sommet d'un galet plat percé, en roche noire (basalte ou phonolithe) et une petite hache, sans doute en diorite, qui auraient été trouvés près du dolmen, en partie détruit, de la Garenne du Moulin des Goulards (commune de Saint-André et Appelles) (Gironde), découvert par notre collègue M. F. Morin.

Il sera pris date de cette découverte à une prochaine séance.

Numismatique chinoise.

M. Bastide donne un intéressant aperçu sur un travail concernant la numismatique chinoise.

L'auteur lit la traduction d'un article paru sur un journal norvégien, le *Ugens nut* du 28 mars dernier, dans lequel on signale le don fait au cabinet des médailles de Christiania, d'une collection de 4.000 pièces chinoises et japonaises offertes avec catalogue manuscrit, en anglais, et autres documents numismatiques s'y rapportant, en langue chinoise, par le consul, M. Sehjöth, qui a passé trente-sept ans dans ce pays, de 1867 à 1904.

Cette collection, presque unique en son genre, contient toute la série des pièces chinoises émises du IXe siècle avant J.-C. jusqu'à ce jour, depuis les pièces les plus primitives reproduisant en réduction des objets de forme usuelle, tels que sonnettes, ponts, selles, couteaux, jusqu'aux pièces votives d'usage particulier commémoratif ou religieux en passant par les bronzes troués, d'une frappe plus récente.

Le catalogue manuscrit de cette collection, dressé par le consul Sehjoth, avec l'aide de sa fille, Mme Meimée Heyerdahl, et qui a demandé aux auteurs plus de deux ans de travail, est le premier essai fait dans ce sens en Europe, et le seul ouvrage qui puisse être consulté utilement par les numismates qui ne possèdent pas la langue chinoise.

M. Bastide joint à l'appui de sa communication un catalogue illustré d'un marchand numismate japonais, de Yokohama, qui permet à ses auditeurs de suivre par l'image la description des différents types de monnaies dont parle l'auteur.

Après la présentation par M. Ricaud d'une petite gravure

peu connue figurant Mgr d'Aviau, et les remerciements adressés par le président aux membres qui ont bien voulu présenter des objets, et aux auteurs des communications lues en séance, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. 55.

Séance du 13 mai 1921.

Présidence de M. Rambié, vice-président.

La séance est ouverte à 20 h. 55.

Présents : MM. Rambié, Ferbos, Bardié, Daleau, Coudol, Ricaud, Dr Boudreau, Alaux, Bastide, Marquassùzaa, Malvesin, Duclaux de Senescau, Touchard, Charrol, Conil.

M. Conil lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

M. Charrol fait connaître les conditions de concours du « Prix Lauzun », institué par la Société des Lettres et Arts d'Agen, et distribue des imprimés aux membres présents qui désireraient participer à ce concours.

M. Monceau, ingénieur à Cenon, est admis comme nouveau membre sur la présentation de MM. Trial et Charrol.

Des pourparlers, nous dit M. Charrol, sont engagés avec M. Roland de Mequenem, directeur actuel des fouilles de Suse, de retour de sa mission, qui doit faire prochainement une conférence avec projections sur les fouilles et dernières découvertes effectuées, en Susiane, par la mission française. Cette conférence aura lieu à l'Athénée, sous le patronage de la Société Linnéenne et de la Société Archéologique, vers le 15 juin prochain.

Musée. Dons divers :

M. Méricam fait don au Musée d'un biberon de malade, en faïence XVIIIe siècle ; sont également offerts : une médaille de Charles X, commémorant la résistance des Vendéens, ainsi que divers papiers documentaires qui seront versés aux archives. De la part de M. Maziaud : plusieurs fragments de céramique, dite samienne, et du moyen âge, avec divers objets en bronze.

Les deux premiers volumes de la « Bibliographie préhistorique » de M. Montandon, important ouvrage en cours de publication.

Une vue de Jean Capeyron, offerte de la part de M. J. Beynard, son petit-neveu, représentant un coin de Bordeaux vers 1850, avec la tour Saint-Michel, encore munie des antennes du télégraphe à bras.

M. Coudol montre plusieurs épées de cour, des XVIIe et XVIIIe siècles, avec gardes en argent finement ciselées, parmi lesquelles une superbe lame dite « colichemarde» du XVIIIe siècle.

Notre collègue fait remarquer à ce sujet que ce genre de lame étranglée a été en usage en France, non seulement au XVIIe siècle, mais également au XVIIIe siècle.

Communications.

Les fouilles de l'Entrepôt :

M. Rambié fait une intéressante communication sur les substructions et divers objets mobiliers découverts au cours des travaux d'édification du bâtiment que fait construire la Chambre de commerce, place Lainé, pour servir de Bourse maritime, sur un emplacement situé en avant de l'ancien Entrepôt.

Les travaux effectués pour le battage des pieux n'ont pas permis d'aller assez profond pour retrouver des vestiges antérieurs au XVIIIe siècle. Parmi ces derniers, on a mis à jour plusieurs murs solidement bâtis, un escalier de 1 mètre de large, des caves voûtées à cintre surbaissé du XVIIIe siècle, et deux fosses d'aisances.

M. Rambié détermine l'affectation des bâtiments dont ces murs constituent les restes et les attribue à l'ancien couvent des « Carmes déchaussés », démoli par ordre royal en date du 4 août 1665, lors de l'expropriation motivée par l'agrandissement des glacis du Château Trompette.

A l'appui de sa thèse, notre collègue montre une vue cavalière du couvent des Carmes déchaussés, dressée par le peintre Leblond de Latour, le 8 janvier 1664, et des dessins antérieurs de Van der Hem, représentant cette partie du vieux

port de Bordeaux avec les baraquements de la cale du Roy et sur lesquels figure la croix des Petits-Carmes, qui permet de localiser exactement l'emplacement du couvent.

Dans les fosses d'aisances, on a recueilli différents objets en bon état de conservation, parmi lesquels : des carreaux en faïence du XVIIIe siècle décorés de dessins bleus, une sandale en cuir avec plaque de liège et talon, de forme assez particulière et qui ne devait chausser le pied qu'à moitié, une écuelle en terre, un pot à deux anses avec panse trouée, un gobelet à boire, un encrier en terre vernissée et plusieurs autres petits pots en terre de diverses formes.

Fouilles des Chappellans.

M. Conil communique le résultat des premières fouilles exécutées par M. C. Dumas, aux Chappellans, commune de Pineuilh (Gironde), dans sa propriété, du 26 au 28 avril dernier, en compagnie de nos collègues, MM. Guillier-Daubán, instigateur des fouilles, et F. Morin.

Pendant ces trois jours, on mit à découvert une surface de 5m 28 carrés, sur une profondeur de 1m 70 à 1m 80 environ. Dans cet espace, qui ne représente qu'une faible partie de la surface à explorer, on a découvert une première couche de 0m 40, formée d'un amoncellement de briques à rebord et de tuiles creuses de revêtement qui, au premier abord, donne l'impression d'un faîtage effondré. Au-dessous, on déblaya un second dépôt très dense, composé de briques à rebord, sans tuiles creuses, mélangé de poteries diverses associées à de nombreux débris de faune comprenant cinq espèces d'animaux : bœuf, cerf, mouton, sanglier et chien.

Parmi les briques ordinaires à rebord, quelques-unes sont pourvues d'un trou, d'autres de pieds en forme de bouchon ; on a également recueilli quelques grandes briques épaisses de dallage. Quatre briques à rebord sont marquées ATTV ; 4 : RES, marques déjà connues dans la région ; une neuvième est estampillée d'un R avec un jambage supplémentaire et un trait à gauche du cachet. L'impression étant irrégulière, l'interprétation de cette marque inédite paraît, de l'avis de M. Jullian, assez difficile à établir tant qu'on n'aura pas trouvé un autre

spécimen mieux imprimé de la même marque pouvant servir de contrôle.

Les fragments céramiques découverts appartiennent à des poteries noires, lustrées, blanches, grises, oranges et rouges, de type samien et faux samien. Ces débris se rapportent à des pots de diverses formes, à des écuelles, à des patères, à des cruches à bec trifolié et à des amphores de diverses dimensions. Un petit pot en terre noire et panse ornée de dessins sigillés, trouvé depuis, porte sur le col un graffite en cursive où l'on croit lire : CVOM. En résumé, ces céramiques rappellent l'époque gallo-romaine sans alliage de formes de l'époque barbare proprement dite.

Sans préjuger de l'avenir, la première impression qui se dégage de ces fouilles est qu'on se trouve en présence de l'orifice d'un puits funéraire ou bien d'une de ces fosses à offrandes qui ont été signalées dans les cimetières à incinération de cette époque.

Un échange de vues ayant eu lieu au sujet des puits funéraires, M. Bardié rappelle les fouilles du Théâtre des Bouchauds, commune de Saint-Savinien (Charente), au cours desquelles on découvrit, à flanc de coteau, un de ces puits qui ne mesurait pas moins de 37 mètres de profondeur.

Notre collègue lit ensuite une lettre de M. A. Hallays, rédacteur au *Journal des Débats,* relative au projet de classement de l'église de Longuelune, en Normandie, et dont il a été déjà parlé.

M. Hallays, dans cette lettre, signale à M. Bardié les dispositions plus bienveillantes du public à l'endroit des vieux monuments et se met à sa disposition pour intéresser ses lecteurs. M. Bardié rappelle qu'il y a quelques années, lorsque le conseil municipal de Libourne avait décidé la démolition de l'hôtel de ville, il put intervenir efficacement et par le moyen du classement comme monument historique, aider à sauver ce beau bâtiment qui fut ensuite restauré.

Silex de Lisse.

M. Charrol montre quelques lames de silex recueillies par M. Louis Viton, dans sa propriété du château de Lisse, en Lot-et-Garonne.

M. Daleau, après examen, estime que ces silex sont d'âge paléolitique et probablement de l'époque magdalénienne.

La question d'une excursion à Bourg-sur-Gironde et à la grotte préhistorique de Pair-non-Pair est ensuite discutée.

M. Daleau se met très aimablement à la disposition de nos collègues pour diriger cette excursion et leur faciliter toute chose. La date de cette excursion ne pouvant être arrêtée immédiatement, les intéressés en seront prévenus ultérieurement par les soins du secrétaire général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.

Séance du 10 juin 1921.

Présidence de M. Bardié.

La séance est ouverte à 8 h. 30.

Présents : MM. Bardié, Bontemps, Charrol, Ferbos, Daleau, Bastide, Marquassuzaa, Maziaud, Corbineau, Coudol, abbé Léglise, Dr Boudreau, Malvesin, Ricaud, Deney, Labarthe-Pon, Conil.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance par M. Conil, qui est adopté, M. l'abbé Léglise rappelle, au sujet de ce qui a été dit de l'hôtel de ville de Libourne, le rôle joué par M. l'abbé Raffin et son opportune intervention, dans un cas semblable, à Pujols, à l'époque où il fut question de démolir les remparts de cette ville.

C'est une contribution nouvelle à ajouter à la liste des vieux monuments qui auront été sauvés, durant ces dernières années, grâce au dévouement et à l'influence combinés des membres et de la Société Archéologique de Bordeaux dont le rôle tutélaire s'affirme de la sorte chaque jour davantage.

Correspondance et avis :

M. Charrol distribue aux membres présents des cartes d'entrée pour la conférence de M. Roland de Mecquenem, annoncée à la séance précédente, qui aura lieu, le 14 courant, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal.

C'est à l'intervention de notre compatriote M. Neuville, compagnon de l'explorateur, auprès de ce dernier, que nous devons la bonne fortune d'avoir M. de Mecquenem qui exposera devant nous, dans cette conférence, le résultat de sa dernière campagne de fouilles en Susiane.

M. Charrol remercie ensuite M. Daleau du concours dévoué apporté par lui à l'organisation de la dernière excursion à Bourg et aux grottes préhistoriques de Pair-non-Pair dont le succès a été complet. Il se fait ensuite l'interprète, auprès de notre collègue, de la reconnaissance des congressistes pour l'accueil si aimable qu'ils ont reçu de lui dans sa propre maison, ou pour mieux dire dans son musée dont la visite a été très goûtée. Il ne se fait pas faute non plus d'ajouter un mot de regret à l'intention des absents que les circonstances avaient empêchés de participer à cette petite fête archéologique.

Notre Société a eu l'honneur de compter un de ses membres, M. Duclaux de Senescau, parmi les lauréats du dernier concours du « Jasmin d'argent », organisé par la Société d'Agen. Sa jolie poésie, « Alma Garumna Mater », a été couronnée d'une médaille de bronze, distinction flatteuse à laquelle nous ajouterons les sincères félicitations de ses collègues de la Société Archéologique de Bordeaux.

M. Charrol exprime au nom de tous ses condoléances à M. Ricaud, pour le deuil cruel qui vient de frapper sa famille, et donner des nouvelles de la santé de nos collègues, MM. Chansarel et Dubreuilh, empêchés, pour cause de maladie, d'assister à la séance.

Dons divers pour le Musée :

De M. Foussat, deux estampes en couleur, représentant des grisettes de Bordeaux, vers 1850.

De la part de M[lle] de Chasteigner, un fragment de pilotis gallo-romain, trouvé sur l'emplacement de la Bourse actuelle. Ce morceau de bois, très bien conservé, peut être identifié par M. Bardié comme « bois de chêne ».

Huit carreaux de pavage vernissés, polychromes, du moyen âge, provenant de la grande salle du château de Langoirau.

Quatre de ces carreaux sont décorés d'une tour crénelée et les autres d'un lion armé et lampassé à queue en dent de scie, semblable à celui qui figure sur les armoiries des Duras. Un fragment de roche vitrifiée des remparts du vieux château de Pionnat, dans la Creuse. Trois tubes en os, gallo-romains, qui paraissent être des charnières. Une série de jolies poteries gallo-romaines de la Gironde et du Poitou. Une lampe gallo-romaine. Un petit vase en terre blanche, du type gréco-chypriote. Un joli manche de patère à tête de bélier en céramique de type lédosien. Un petit vase en verre, sans doute du XVII[e] au XVIII[e] siècle, trouvé dans des fondations, rue du Peugue.

Une petite gravure en couleur, représentant des scènes révolutionnaires est offerte par M. de Batz de Trenquelléon.

Le docteur Boudreau fait également don au Musée de la vieille clef de l'église de Bègles.

M. Coudol montre un beau poignard « perce maille » du XV[e] siècle, ainsi qu'une superbe dague du XIII[e] siècle, trouvée à Preignac dans un tombeau.

Le président invite M. Coudol à rédiger une note avec figures qui sera envoyée à la Commission de publication du Bulletin.

Communications.

L'Hôtel Nairac.

M. Bardié donne un premier compte rendu sur la visite qu'il a faite, récemment, de l'ancien hôtel Nairac, situé 17, cours du Jardin-Public, actuellement en vente.

Cet immeuble, situé au centre de la ville, paraît tout désigné pour recevoir les collections d'art ancien pour lesquelles la ville de Bordeaux cherche un local digne des richesses qu'elle possède, éparpillées un peu partout et qui attendent, depuis des années, un refuge convenable où le public pourra les admirer.

Notre collègue, après avoir fait une petite digression sur ce quartier au XVIII[e] siècle et parlé des hôtels voisins, notamment de celui de la Marine, construit pour les Dames de la Foi, nous apprend que l'hôtel Nairac, après être passé en plusieurs mains,

fut acheté, en dernier lieu, par la famille Carayon-Latour qui le possède encore. Il nous rappelle que cet hôtel, construit au XVIIIe siècle, figure sur le plan dressé par l'architecte Louis. Dans le milieu du siecle dernier, l'architecte Duphot fut chargé d'y faire diverses modifications.

La Croix de Saint-Genès.

M. Malvesin lit quelques extraits des notes qu'il a recueillies sur la paroisse de Saint-Genès. Il ressort de l'analyse de ces documents que l'église et la paroisse de Saint-Genès dépendaient primitivement de celle de Talence. Ce fut cette église qui donna son nom au quartier dès le XIVe siècle. C'est près de ce monument que se trouvaient les treuils ou pressoirs de l'archevêché en 1420. En 1537, Saint-Genès est signalé comme un lieu de rendez-vous et de plaisirs où existait un jeu de quilles, très fréquenté.

L'église primitive était située entre la rue du Lac et celle des Treuils; elle existait déjà en 1287 et son cimetière est mentionné dans des actes datés de 1341.

Ces documents ont amené M. Malvesin à faire des recherches sur le véritable patron sous l'invocation duquel cette église avait été mise, sujet qui donna lieu à quelques controverses, trois candidats se trouvant en présence :

Saint Genès, comédien, martyrisé et tué sur la scène sous Dioclétien; saint Genès d'Arles, greffier; enfin saint Genès, évêque de Clermont.

Notre collègue, après avoir fait remarquer que ce vocable de saint Genès était courant dans le pays durant le haut moyen âge, établit, dans une argumentation serrée, qu'il s'agit, en l'espèce, de saint Genès, martyr de Rome.

Il fait ensuite mention d'un procès-verbal daté de 1788 et invoque la curieuse figure de l'abbé Fortin, curé de Talence, écrivain de plusieurs documents paroissiaux, si difficiles à déchiffrer, même de son temps, paraît-il, que l'archevêque de Bordeaux fit paraître une ordonnance pour lui interdire la rédaction des registres de sa paroisse..., ce qui fut d'ailleurs la cause qu'ils ne furent plus tenus depuis cette époque!

Une confrérie est mentionnée dans cette paroisse, qui dut

sa vogue au culte spécial, très ancien, dont jouissait l'église de Talence dès le XVIe siècle et qu'attestent des dons nombreux qui lui furent faits.

La croix de Saint-Genès, qui se voit encore au bout de la rue de ce nom, est citée comme récente vers 1400. Elle fut restaurée en 1606, ainsi que le relate Dast de Boiville.

M. Maziaud présente une faucille en bronze à gorge, de l'époque larnaudienne, trouvée au lieu dit La Mothe-Sarrazine, à Priay, dans le département de l'Ain.

M. Charrol montre un curieux chandelier juif ancien en terre cuite, trouvé par M. Neuville au cimetière juif du cours Saint-Jean. Les montants de ce curieux petit monument sont décorés de symboles en relief où se retrouvent avec le chandelier à sept branches d'autres motifs mosaïques.

M. Corbineau dit quelques mots sur un ancien four découvert à Vayres, ce qui donne lieu à un échange de vues sur la fabrication, dans la région, des poteries imitées des céramiques arrétines. M. Conil rappelle, à l'appui des dires de M. Corbineau, la découverte qui fut faite, il y a une quarantaine d'années environ, à Montcaret, par M. l'abbé Delpeyrat, d'un four gallo-romain, ainsi que des deux poinçons matrices du potier, trouvés par M. Tauzia et qui ont été publiés dans le Bulletin. Sur un de ces poinçons, M. Déchelette reconnut la figure du guerrier gaulois qui est estampée sur une des poteries du Bernard, en Vendée.

M. F. Daleau annonce que le prochain Congrès de la Société internationale d'anthropologie aura lieu à Liége, du 16 juillet au 1er août prochain, sous la présidence du prince Bonaparte et avec le concours de M. M. Capitan et du comte Bégouen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 50

Séance du 8 juillet 1921.

Présidence de M. DUBREUILH, vice-président.

La séance est ouverte à 20 h. 17.

Présents : MM. Dubreuilh, Ferbos, Ricaud, abbé Léglise, Bardié, Trial, Chansarel, Labarthe-Pon, de Lapasse, Maziaud, Bastide, M[mes] Bourrec et Dubois, D[r] Boudreau, Marquassuzaa, Coudol, Malvesin, Charrol, Conil, M. Bontemps est excusé.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

MM. Ferbos et Charrol présentent la candidature de M. Roger Pernet comme nouveau membre.

M. Charrol donne lecture d'une lettre de la Société Archéologique de Château-Thierry, invitant notre Société à se faire représenter aux fêtes du troisième centenaire de J. de La Fontaine, qui auront lieu les 10 et 11 août prochain, sous la présidence de MM. Capus et de Flers, de l'Académie française.

Dons au Musée :

M. Charrol fait don au Musée du Vieux Bordeaux, de la part de la famille de Chasteigner, de plusieurs objets intéressants, provenant de la collection du comte de Chasteigner : une matrice en bois d'enveloppe de cartes à jouer, de la « fabrique de cartes fines de Pierre Leroy, maître cartier, rue Dauphine, à Bordeaux »; un moule à beurre; une pièce de ferronnerie; une lampe en bronze; un fragment de statuette de bronze; deux moules à épingles de la Révolution et à fusaïoles; des fragments peints de revêtement de maison gallo-romaine; un fragment de marbre vert (malachite); une petite figurine de guerrier, du moyen âge, en plomb.

M. Coudol montre un fort beau sucrier, en argent ciselé, du XVII[e] siècle, d'un joli dessin, faisant partie de sa collection. Cette pièce d'orfèvrerie est marquée K., ce qui indiquerait une origine bordelaise.

Communications.

Congrès Archéologique de Limoges.

M. Bardié entretient la Société du Congrès tenu à Limoges et à Brive du 13 au 21 juin dernier, auquel il vient d'assister. Il fait un exposé sommaire des travaux du Congrès et des excursions qu'il a suivies. Les églises du Limousin sont bâties pour la plupart en pierres granitiques, sobres d'ornementation, mais ayant d'admirables façades, des clochers curieux, des nefs à voûte en berceau, des coupoles, etc.

Notre collègue passe successivement en revue les belles églises de Limoges; la cathédrale des XIIIe et XIVe siècles et les restes du magnifique jubé de la Renaissance; les églises de Saint-Yrieix et de Saint-Léonard (Haute-Vienne), du XIIe siècle, et son curieux baptistère.

Les congressistes ont visité ensuite les monuments de Guéret, de Bénévent-l'Abbaye et de la Souterraine. Sous la conduite de M. René Fage, ils ont vu l'église romane du Dorat qui constitue le monument le plus typique du Limousin. A Saint-Junien, l'église romane abrite un tombeau magnifiquement sculpté du XIIe siècle. L'église de Solignac, entièrement voûtée en coupoles, est un beau spécimen d'architecture périgourdine.

La deuxième partie du Congrès eut lieu à Brive. On y a admiré la cathédrale Saint-Martin, des XIIe et XIIIe siècles; dans le chœur de cette église existe un support, du XIVe siècle, en fer forgé, orné de têtes de lions, qui a été utilisé ensuite comme lutrin; puis le vieil hôtel de La Labenche, du XVIe siècle.

M. Bardié parle de son excursion à Rocamadour, aux célèbres grottes de Padirac et de Lacave; à la curieuse petite ville de Martel, qui a conservé, avec tous ses anciens et riches monuments, son aspect d'autrefois; à Tulle, dont la cathédrale, le cloître, le Musée lapidaire et aussi ses vieilles maisons ont longuement retenu l'attention des archéologues. A leur intention, on avait réuni une belle série de reliquaires et de châsses appartenant aux églises du diocèse, produits de l'émaillerie limousine.

A Aubazine, dans un site des plus pittoresques, a été bâtie, au XIIe siècle, l'église cistercienne qu'accompagnent les restes de la célèbre abbaye. Outre un tombeau roman merveilleusement sculpté, on voit dans l'église les plus vieilles armoires connues datant du XIIe siècle ; ce sont celles que Viollet-le-Duc a décrites dans son Dictionnaire du mobilier.

Le portail de l'ancienne église abbatiale de Beaulieu a beaucoup d'analogie avec celui de Moissac ; l'église possède de fort beaux reliquaires du XIIe siècle.

Le congrès a terminé ses visites par celle des châteaux de Castelnau de Bretenoux et de Montal, dans le Lot. M. Bardié remet leur description à une prochaine séance.

La paroisse de Portets,

M. Ricaud présente une étude rétrospective sur la paroisse de Portets.

Après avoir rappelé que Baurein, dans ses *Variétés bordelaises*, dut, faute de renseignements précis, s'en tenir à de vagues généralités, notre collègue donne tout d'abord connaissance de plusieurs documents qu'il a rencontrés aux Archives départementales, dans le fonds de La Sauve.

A la date de 1184, l'archevêque de Bordeaux, Guillaume Ier, dit le Templier, confirma les droits de l'abbaye fondée par saint Gérard sur l'église de Portets, ainsi que plusieurs autres situées surtout dans l'Entre-deux-Mers. L'idée d'association, si anciennement répandue dans le pays bordelais, se montre à Portets dès le début du XVe siècle. Un acte du 15 janvier 1414 décèle nettement la présence de la « coffrayria di Carfore Christi ».

Avec le XVIe siècle apparaît un puissant paroissien dont les descendants resteront les seigneurs du lieu jusqu'à la Révolution. Il s'agit de Guillaume de Gascq, trésorier de France, qui acheta, en septembre 1587, à Jean de Montferrand, le château de Portets, ainsi que les trois quarts des terres constituant la seigneurie et baronnie de Portets, Castres et Arbanats. A ce propos, notre collègue donne quelques détails sur le rôle joué par ce manoir au cours de la lutte qui mit aux prises les troupes bordelaises et celles du duc d'Épernon.

M. Ricaud étudie ensuite un mémoire inédit, établi en 1736 par le curé du lieu, M. Michel Corrèges, ancien élève des Jésuites de Pau, de Toulouse et de Bordeaux. Ce document, où se révèle l'esprit d'observation de l'auteur, est précieux à plus d'un titre. Par lui, nous connaissons les dimensions exactes de l'église de Portets au XVIII[e] siècle, sa confrontation, les détails de sa décoration intérieure et extérieure, ainsi que son ameublement. L'existence de quinze hameaux, des confréries du Saint-Sacrement, de Notre-Dame, de Saint Maur, de Sainte-Catherine, la présence de deux notaires, d'un procureur, d'un greffier, d'un juge du seigneur, de deux écoles, suffisent à démontrer l'importance et l'activité qui régnaient à cette époque dans ce charmant coin du pays de Cernès.

M. Ricaud accompagne sa communication d'une vue lithographiée dont la facture et les deux initiales qui s'y aperçoivent permettent de l'attribuer très vraisemblablement au dessinateur bordelais Louis Burgade. L'église dont il est question ci-dessus, disparue depuis plus de soixante ans, y figure nettement.

Ludon. Église et cloche.

M. G. Malvesin fait tout d'abord ressortir l'intérêt archéologique qu'il y aurait à s'occuper de la conservation des vieilles cloches dont l'étude jusqu'ici a été assez négligée. Un événement récent fournit à notre collègue l'occasion d'appuyer sa thèse sur des faits; lorsque, le 11 novembre 1918, de joyeux carillons célébrèrent par toute la France la victoire de nos armes, ce fut le chant du cygne pour beaucoup de ces vieilles cloches qui, lorsqu'elles ne se brisèrent pas, très souvent se fêlèrent et furent envoyées à la refonte.

M. Malvesin retrace l'histoire de l'église de Ludon, détruite, au XVII[e] siècle, par un tremblement de terre et qui fut reconstruite ensuite en partie avec les matériaux de l'édifice roman primitif, et décrit le clocher à arcades du XVI[e] siècle dont il explique les transformations successives. Parmi les cloches qui se trouvent dans ce clocher, il y en a une, du XVIII[e] siècle, qui se brisa en sonnant la victoire; puis celle de l'horloge qui porte une inscription de 1768.

D'après cette inscription, Jean de Bacalan (juriste et jurat de Bordeaux) en fut le parrain avec dame Adélaïde de Pomiès, le 2 octobre 1768. Notre collègue exprime le vœu que cette cloche soit classée avant que quelque circonstance fortuite n'en amène la disparition.

Centenaire du pont de Bordeaux.

M. Chansarel, à l'occasion du prochain centenaire du pont de Bordeaux, présente un spécimen de la première médaille qui ait été frappée pour commémorer sa construction et qu'il offre en souvenir pour les collections du Musée du Vieux Bordeaux.

C'est un jeton de présence octogonal, portant : au droit, l'effigie royale ; au revers, Hercule s'appuyant sur Mercure ; figures symboliques du gouvernement acceptant la collaboration de l'initiative privée avec cette inscription : Compagnie du Pont de Bordeaux 1818-1821. A l'horizon, la silhouette du pont ; en exergue, « Alter ab Altero ».

Notre collègue, en retraçant les péripéties par lesquelles dut passer la construction de ce pont avant son achèvement, cite fort à propos le mot du vieux Malherbe, disant à du Perier « que les plus belles choses ont le pire destin ». Tel faillit être, en effet, le sort de ce monument et peu s'en fallut que cette sentence ne devienne son épitaphe !

En 1815, après tant d'événements politiques et l'invasion, les caisses publiques étant vides, il fut décidé que la construction du pont, qui avait été poussée à ce moment jusqu'à deux piles de chaque côté du fleuve, serait définitivement abandonnée.

Plus tard, M. de Tournon, comprenant l'indispensable nécessité d'édifier ce trait-d'union qu'avait ordonné Napoléon, mit au service de cette œuvre et de son achèvement, son talent, sa merveilleuse activité d'administrateur, et avec la collaboration de M. Deschamps, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, secondé lui-même par Billaudel, ingénieur ordinaire, fonda la Compagnie du pont de Bordeaux à laquelle le grand commerce bordelais apporta avec générosité son aide pécuniaire. Le 25 août 1821, le pont était terminé. Et c'est à

l'occasion de la pose de la dernière pierre de cet édifice que furent frappées des médailles, de grand module, dont M. Chansarel montre un exemplaire qu'il doit à l'amabilité de notre collègue M. Ferbos.

M. Bastide, lit une intéressante note résumant un article, publié par la *Semaine de Christiania*, sur les papiers-monnaies du Soviet russe et montre un fac-simile de la monnaie papier soviétique, représentant un billet de 500 roubles, qui porte, imprimée en sept langues, la mention : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » Mauvais conseil apparemment, quand on songe à la baisse de ce rouble qui valait, avant la guerre, environ 4 francs et qui est tombé depuis à un change incoté des Bourses !

Pièces chinoises anciennes.

M. Conil, après avoir rappelé la communication faite par M. Bastide, dans une des séances précédentes, sur la numismatique chinoise, présente un lot de vieilles pièces et monnaies chinoises, rapportées de ses croisières par notre collègue, M. Guillier-Dauban. Ces pièces très anciennes, dont plusieurs remonteraient à plus de 500 ans avant notre ère, ont été frappées sous différentes dynasties. Parmi on remarque des pièces, « bêche » et « couteau », des pièces commémoratives impériales, des monnaies de valeur diverse et tout un lot de pièces de préservation ou fétiches à l'usage des enfants, des femmes, des commerçants, enfin appropriées à toutes les circonstances possibles de la vie. Plusieurs d'entre elles portent les signes astronomiques chinois du cycle « rat, cochon », qui représentent les douze heures du jour chinois, agrémentés de devises. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de notre collègue M. Trial qui, par l'entremise d'un jeune étudiant chinois de sa connaissance, est parvenu à faire classer par lui nombre de ces pièces et à traduire les principales inscriptions qui y figurent.

M. Bastide distribue à ceux de nos collègues qui firent avec lui l'excursion à Bourg-sur-Gironde, des épreuves, des photographies et groupes pris par lui, dans le jardin de M. Daleau, au moment de la visite des collections de notre collègue.

L'ordre du jour étant épuisé, le président, après avoir remercié les auteurs des différentes communications ainsi que les donateurs des objets offerts au Musée, lève la séance à 22 h. 55.

Séance du 14 octobre 1921.

Présidence de M. Amtmann, président.

La séance est ouverte à 20 h. 40.

Présents : MM. Amtmann, Ferbos, Bontemps, abbé Léglise, Corbineau, Charbonneau, Bardié, Ricaud, Coudol, Dubreuilh, de Lapasse, Daleau, Chansarel, Grenier, Dubois, Alaux, Pernet, Bastide, Klipsch, Dr Boudreau, Maziaud, Rambié, Charrol, Conil.

Excusés : MM. de Mensignac, Trial et Marquassuzaa.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Charrol donne lecture d'une circulaire de l'Agence Turbos, de Nancy, concernant les ruines de Lamothe, dans la Haute-Marne, et la demande de concours de cette société à la Société Archéologique de Bordeaux et à ceux de ses membres qui voudraient personnellement y participer de quelque manière.

Sont nommés membres titulaires : M. Alaret, Louan, à Menestreau-en-Villette (Loiret), présenté par MM. Amtmann et Ferbos.

Mlle Yvonne Mallet est présentée par MM. Malvesin et Labarthe-Pon.

MM. Pierre et Georges Lung, présentés par MM. Bardié et Boudin.

Dons divers :

M. Charrol montre un petit autel votif, gallo-romain, trouvé à Saint-Béat (Haute-Garonne), provenant de la collection de feu M. le comte de Chasteigner, et offert par sa famille, au Musée, avec une plaquette de bois de l'époque gallo-romaine, découverte en 1865, place Gabriel, à Bordeaux, dans les fon-

dations du café Turc. Une petite clef en bronze, don de M. Charbonneau. De M. Amtmann : un gros poids ancien. M. Charrol donne également au Musée une série très intéressante de poids monétaires de Bordeaux.

M. Bardié fait part de la mort de M. Dubois, président et fondateur de la Société Archéologique de Saint-Émilion.

Après avoir fait son éloge et rappelé quelques circonstances de sa vie, notre collègue retrace le rôle joué par M. Dubois dans la fondation de la Société Archéologique de Saint-Émilion, ainsi que les services rendus par lui, dans différentes circonstances, à l'archéologie locale.

Au nom de la Société Archéologique de Bordeaux, il adresse à la famille du défunt des paroles de sympathie et les condoléances de ses membres.

Communications.

Chansons et contes populaires.

M. l'abbé Léglise lit quelques pages très intéressantes de folk-lore, ayant trait à des chansons et contes populaires anciens du pays gascon. Pour mieux en faire saisir toute la saveur, il chante le chœur de la « Ronde de l'âne Martin » et en donne les variantes bretonne et gasconne avec leur refrain particulier, puis celui « des matelots » dont il existe une version latine qu'on chantait autrefois. Il signale aussi le jeu du loup, très populaire encore en Entre-deux-Mers, notamment à Tabanac. MM. de Lapasse et le Dr Boudreau en donnent des variantes locales.

Notre collègue termine par la narration patoise d'un conte de veillée, rimé en gascon. Le refrain de la giffle de cette même histoire, raconte plaisamment l'abbé Léglise, servit d'épilogue comique le jour des inventaires à Cameyrac : il existait à Cameyrac une vieille cloche très chère à la paroisse et que la population du village voulait soustraire à tout prix à l'inventaire. Pendant que le maire haranguait la foule des femmes qui se pressait autour de l'église, l'une d'elles lui appliqua un soufflet en chantant le fameux refrain dont il est

question dans ce conte de veillée, geste qui provoqua la retraite précipitée de ce magistrat au milieu de l'hilarité générale et permit aux paysans de cacher la cloche dans les bois.

M. Daleau rappelle qu'à différentes reprises il a publié des notes de folk-lore et souhaiterait que cette initiative soit continuée afin de sauver de l'oubli ces chansons et usages pittoresques d'autrefois qui tendent de plus en plus à disparaître, s'ils ne le sont déjà, dans la plupart de nos campagnes.

M. Coudol présente un chandelier en bronze et fer, du XIVe siècle, avec pieds rapportés, provenant de l'ancienne chapelle Sainte-Hélène de Bordeaux.

Les fouilles de la place Gabriel.

M. Charrol, après avoir excusé M. de Mensignac, que sa santé empêche d'assister à la séance, lit la communication de cet auteur sur les fouilles de la place Gabriel, à Bordeaux.

M. de Mensignac, dans deux articles parus dans *La Petite Gironde* des 17 septembre et 9 octobre 1921, donnait un aperçu à la population bordelaise des premiers résultats obtenus au cours des fouilles exécutées à l'occasion de la démolition des immeubles 2 et 4 de la rue du Pont-de-la-Mousque et 10 de l'impasse Douhet, pour l'agrandissement de l'hôtel de la Bourse.

Dans la présente communication, notre collègue ajoute de nouvelles précisions historiques et fait le bilan des objets trouvés pendant les travaux. Les excavations pratiquées ont mis à jour le soubassement du vieux mur d'enceinte et d'une tour du Bordeaux gallo-romain, qui furent vraisemblablement édifiés au IIIe siècle, à la suite du pillage par les Germains (275-277) de la première ville gallo-romaine et de l'insurrection des Bagaudes (280-287) qui mit la ville à feu et à sang.

Ce soubassement sans ciment, sur lequel était bâti le rempart, en petit appareil avec cordons de briques, de 6 mètres d'épaisseur environ, est composé de plusieurs assises de matériaux empruntés aux monuments antérieurs du Ier au IIIe siècle : chapiteaux, colonnes, frises, entablement, etc.

C'est là également que se trouvait situé, d'après le plan de Bordeaux, vers 1450, dressé par Léo Drouyn, l'ancien hôtel

d'Arsac ou « oustau d'Arsac », qui, d'après les fondations mises à jour, remonterait au XIIIe siècle, et aurait été remanié au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, ce que confirment les archives ayant trait à cette maison noble.

Dans un des murs primitifs de cet hôtel, on aurait trouvé, associée comme pierre de libage, une colonnette curieuse.

M. de Mensignac, dans la seconde partie de son mémoire, s'étend longuement sur les découvertes analogues faites par ses devanciers et complète leur documentation d'intéressantes notes archéologiques et historiques sur les appellations de lieu et le rôle joué par les seigneurs d'Arsac au moyen âge. Il donne également une explication de cette accumulation de matériaux dans les soubassements, qui peut, à première vue, paraître surprenante, en faisant ressortir dans quelles conditions, après l'invasion, au IIIe siècle, les Bordelais avaient été amenés à réduire la superficie de la ville primitive et à se remparder pour éviter le retour d'une pareille catastrophe en employant dans la construction des soubassements les matériaux des temples qui se trouvaient en dehors des nouveaux murs d'enceinte, comme d'ailleurs cela a été pratiqué pour d'autres cités de l'époque. Il devait paraître naturel que ces matériaux d'édifices consacrés aient été réemployés comme base d'édification des remparts qui eux aussi étaient regardés comme sacrés dans l'antiquité; cet état d'esprit se perpétua fort avant dans le moyen âge, comme en font foi de nombreux exemples extraits des archives locales.

En terminant, notre collègue émet le vœu que la Chambre de commerce de Bordeaux veille à la conservation de ces précieux documents dont la place serait toute indiquée au Musée lapidaire, qui déjà recèle près de 600 pièces analogues de même provenance.

M. Rambié, qui vient de prendre la présidence, à 22 heures, en remplacement de M. Amtmann, répond au vœu de M. de Mensignac, en disant que la Chambre de Commerce a l'intention de conserver, pour la décoration de ses bâtiments, les principaux motifs d'architecture qui ont été exhumés et de les exposer, le mieux possible, avec des étiquettes explicatives qui

ajouteront à l'intérêt que ces monuments peuvent présenter pour le public. Il ajoute aussi que la Chambre de Commerce se fera de même un plaisir de se dessaisir de quelques-uns de ces motifs en faveur du Musée lapidaire.

Très aimablement, notre vice-président se met à la disposition de ses collègues qui désireraient visiter les fouilles, pour les guider et leur faciliter l'accès des chantiers, à 3 heures de l'après-midi, le dimanche suivant.

A propos de nouveaux volumes parus dernièrement en librairie : « Nos abbayes et nos cathédrales », par Broquelet, M. Charrol signale, dans le premier de ces ouvrages, des lacunes et des erreurs regrettables. Ainsi, l'église de Petit Palais figure au nombre des abbayes de Guyenne, tandis que celles de la Couronne et de la Sauve, pour ne citer que ces deux, ne sont même pas mentionnées. M. Rambié demande à M. Bontemps ce qui va être vendu de la Grande Sauve. Notre collègue répond que le monument étant classé dans son entier, il ne peut s'agir, en l'espèce, que des annexes qui forment les bâtiments de l'ancien collège.

M. Malvesin fait remarquer que dans ces bâtiments existent des parties anciennes et qu'il y aurait lieu de voir si elles sont comprises dans le classement.

M. Ferbos demande à son tour s'il n'y avait pas quelque chose à tenter, auprès de la Compagnie d'Orléans, pour sauver les restes, déjà très abîmés, de la petite chapelle de l'Ermitage de Sainte-Catherine, à Lormont, dont il montre des reproductions.

M. Rambié estime qu'une démarche pourrait être tentée dans ce sens auprès de la Compagnie.

M. Daleau fait part du décès, survenu le 7 octobre dernier, de M. Bosteaux-Paris, l'archéologue bien connu de Reims, dont les collections furent détruites pendant le bombardement. C'est une perte pour l'Archéologie et les nombreux amis qu'il comptait dans le monde scientifique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 25.

Séance du 18 novembre 1921.

Présidence de M. BARDIÉ.

La séance est ouverte à 20 h. 50.

Présents : MM. Bardié, Ferbos, Bontemps, Mme Bourrec, Mlle Mallet, abbé Léglise, Coudol, Ricaud, de Lapasse, Duclaux de Senescau, Bastide, Dr Boudreau, Mengeot, Klipsch, Corbineau, Pernet, Maziaud, Thibaudeau, Malvesin, Grenier, Marquassuzaa, Chansarel, Charrol, Charbonneau, Conil.

Excusés : MM. C. de Mensignac, Amtmann, Dubreuilh.

M. Charrol annonce la nouvelle publication des Chartes et Franchises des communes de France qu'entreprend la Société historique de droit. Il fait part de la mort du docteur Volpillac, décédé récemment; donne des nouvelles de la santé de notre collègue, M. Trial, victime d'un accident au cours d'une excursion archéologique en Charente, et fait des vœux pour son complet rétablissement.

M. Bardié parle de la mort du docteur Oscar Montelius, de Stockholm, correspondant étranger de notre Société. Il rappelle en quelques mots le rôle scientifique joué par ce savant et retrace la brillante carrière de cet ami de la France qui fut toujours très assidu à nos congrès.

M. Charrol instruit ensuite la Société du projet de vente, par la ville, de l'ancienne église Saint-Rémi. Il rappelle qu'elle fut achetée le 30 décembre 1900 et faillit déjà être vendue en 1905. Vu l'intérêt archéologique et les souvenirs qui s'attachent à ce bâtiment, son classement paraît s'imposer. Tel étant l'avis général, l'assemblée vote à main levée sa demande de classement. Lecture est donnée par le secrétaire général de la lettre au ministre demandant ce classement d'urgence. M. Bontemps, architecte des monuments historiques, est saisi de cette affaire et s'y emploiera de son côté.

Dons divers :

De M. Amtmann, un lot d'objets de l'époque franque : bracelets, fibules, peigne de potier, stylet, etc., trouvés, en 1881, dans des tombes au cours des fouilles exécutées à l'encoignure

des rues Thiac et Saint-Sernin. Les détails de cette découverte furent publiés dans le tome VII du *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*.

De la Société française d'archéologie, 2 volumes de comptes rendus et mémoires.

M. Bardié remet, de la part de M. le Dr G. Lalanne, un premier lot de 30 plaques d'enseignes professionnelles en cuivre du XVIIIe siècle, de la Restauration et de l'Empire.

Notre collègue a reçu, de M. Loiseau, une photographie du Castera de Saint-Médard-en-Jalle, bâti au XIIIe siècle, avec une carte du camp militaire où se trouve marqué l'emplacement de cet édifice peu connu.

M. Mengeot dépose sur le bureau un numéro « des Arts », concernant la restauration du château de Montal, dans le Lot, envoi de M. Fenaille, l'auteur de cette restauration.

M. Bardié, qui a visité récemment ce château, ajoute quelques remarques personnelles et rappelle la protestation qui fut adressée en 1882 par la Société Archéologique de Bordeaux, avec celle de la Société Archéologique du Lot, pour éviter la vente et la destruction de ce monument. C'est ce qui permit à M. Fenaille, plusieurs années après, d'acquérir ces ruines et de les restaurer avec un goût parfait. Ce travail achevé, M. Fenaille a fait don de ce château à l'État pour en faire un Musée.

Notre collègue profite de l'occasion pour demander à M. Mengeot de vouloir bien signaler à la sollicitude de cet ami de l'archéologie notre Société, où il compte des amis et des admirateurs.

M. Coudol présente un scramasax, dragué en Gironde, et un anneau de boucle en bronze, de la première époque franque, également trouvé en Gironde.

Le président souhaite la bienvenue à Mlle Mallet et exprime le vœu que notre nouvelle collègue voudra bien contribuer, par ses communications, à alimenter l'ordre du jour de nos séances.

S'adressant ensuite à M. Thibaudeau, il lui dit tout le plaisir qu'il éprouve de retrouver ce soir, parmi nous, un des plus anciens et fidèles membres de la Société.

M. Thibaudeau répond au président en rappelant le souvenir de son oncle qu'il a remplacé à la Société et qui, avec Sansas, fut un de ses fondateurs.

Visite de Musées divers.

M. Bardié lit un mémoire sur la visite des Musées qu'il a faite au cours des Congrès de Rouen et de Limoges, organisés par la Société de l'avancement des sciences et la Société Française d'Archéologie.

Notre collègue vante la tenue de la plupart de ces Musées, le dévouement de leurs conservateurs, et souligne l'œuvre accomplie par beaucoup d'entre eux, ouvriers désintéressés de la science, qui ont doté la plupart de nos villes de collections dont la valeur égale l'art avec lequel elles sont présentées au public.

A Albi, on avait disposé dans une des salles de l'Abbaye une série de reliquaires et d'objets d'églises du diocèse et de collections privées, qui fut des plus remarquée.

M. de Fayolle signala notamment à l'attention des congressistes des spécimens de ces petites châsses d'exportation qui furent une des principales industries locales d'autrefois.

Les Musées de la ville de Rouen, nous dit notre collègue, sont particulièrement bien tenus et très fréquentés. Nous signalerons : le Musée de ferronnerie, offert à la ville par M. Le Sec des Tournelles, qui a été somptueusement aménagé dans les bâtiments de l'ancienne église Saint-Laurent, du xve siècle.

Dans les salles de l'Hôtel de la Bibliothèque sont réunies des collections de céramiques rouennaises d'une grande beauté.

Le cloître gothique des Visitandines sert de cadre aux collections départementales des Antiques; on y remarque des spécimens anciens de meubles, d'orfèvrerie religieuse, des mosaïques gallo-romaines; mais ce qui attire surtout l'attention, ce sont les merveilleuses collections de l'abbé Cochet, qui proviennent des fouilles des tombes de l'époque barbare, exécutées par ce savant en Normandie.

A Dieppe, dans le petit Musée de la ville, on retrouve encore une salle de l'abbé Cochet, contenant la suite des collections laissées par ce chercheur infatigable.

A Beauvais, le Musée a été transféré dans un vieil hôtel. C'est là, notamment, que se trouve le célèbre Mercure barbu, de Marseille, qui fut exhumé au cours du XVIIe siècle et que le hasard des circonstances a fait échoir en ce lieu.

A Amiens, la visite du célèbre Musée de Picardie n'a pas été possible. Les congressistes ont, par contre, eu la bonne fortune de pouvoir étudier la cathédrale sous la conduite de M. Dubois. Grâce à lui, cette visite fut particulièrement intéressante et aura laissé un souvenir inoubliable dans la mémoire de ceux qui eurent la bonne fortune d'écouter ses explications.

Cette incursion à travers les Musées conduit M. Bardié à faire des rapprochements parfois assez mélancoliques, surtout lorsqu'il évoque le souvenir de l'exode de nos collections bordelaises, ballotées et éparpillées un peu partout depuis près de quarante ans à leur sortie de l'Hôtel Jean-Jacques-Bel, en 1883, et dont quelques-unes se trouvent encore en quête d'un abri, au centre de la ville, où elles pourront enfin, un jour, être mises sous les yeux du public.

La communication de M. Bardié est longuement applaudie.

Monnaies romaines.

M. Corbineau présente plusieurs monnaies romaines, dont un grand bronze de Galba, merveilleusement conservé, et un autre d'Adrien, recueillis, à 16 mètres de profondeur, lors du minage effectué pour la pose des piles du pont transbordeur; un gros bronze de Marc-Aurèle, trouvé sur l'emplacement de la villa gallo-romaine de Lussac; une pièce en bronze, fruste, de Jonzac; une de César et quelques autres d'origine bordelaise.

Fouilles de Montcaret.

M. Conil entretient la Société des fouilles exécutées par l'État à Montcaret (Dordogne), sous la direction de M. Tauzia et le contrôle de MM. Formigé et Danery, du mois de juillet à octobre derniers.

Après avoir rappelé ses précédentes communications sur Montcaret et le rôle joué par la Société Archéologique de Bordeaux dans le classement de l'église, il fait un résumé des fouilles de la villa gallo-romaine et présente un plan avec des

photographies représentant les substructions et les mosaïques mises à jour. Notre collègue fait ensuite la nomenclature, avec dessins à l'appui, des céramiques gallo-romaines et de l'époque barbare recueillies dans ces minages.

M. Conil passe ensuite à la description des sculptures gallo-romaines, mérovingiennes et romanes qui se trouvent dans l'intérieur de l'église de Montcaret dont il fait un rapide historique, en accompagnant ses démonstrations de photographies et de considérations architecturales appuyées sur des documents historiques.

Cette communication est renvoyée à la Commission des publications.

On passe ensuite à l'élection pour le renouvellement des cinq membres sortant du bureau.

Sont élus : MM. Bontemps, Bouchon, Charrol, Ferbos, Rambié et M. le Dr Boudreau, en remplacement de M. Thomas, décédé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Séance du 9 décembre 1921.

Présidence de M. Dubreuilh, vice-président.

La séance est ouverte à 20 h. 40.

Présents : MM. Dubreuilh, Ferbos, Bontemps, Bardié, Maziaud, Nicolaï, Ricaud, Bertrand, Bastide, Chausarel, Marquassuzaa, Grenier, Malvesin, Mlle Mallet, M. Dubois, Charrol, Conil.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, M. Charrol donne les résultats de l'élection du bureau pour l'année prochaine. Sont nommés :

MM. Nicolaï, président; Rambié et Bardié, vice-présidents; Charrol, secrétaire général; Ricaud, Conil et Malvesin, secrétaires; Bontemps, trésorier; Ferbos, bibliothécaire; Amtmann, Bastide, Coudol, Dubreuilh, Bouchon, Dr Boudreau, conseillers.

Correspondance et avis :

M. Charrol dépose sur le bureau : une circulaire de la Société historique de la Brie; l'annonce du LVe Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra, cette année, à Marseille, au mois d'avril prochain; un exemplaire du nouveau journal *Hier et aujourd'hui*, avec lettre d'envoi de la direction; un prospectus du volume sur la sculpture bourguignonne, par V. Terret.

Musée, dons divers :

M. Bardié remet, de la part du docteur Lalanne, un lot de plaques d'ornement de casques de pompiers, de différentes époques, et dont plusieurs sont d'origine bordelaise; une collection de cachets bordelais comprenant : 1 c. du tribunal de commerce; 1 c. du chapitre de Saint-André; 1 timbre à cuir; 1 sceau de la marine; 1 s. de l'instruction publique; 1 c. des tanneurs; 1 s. des fils de charité; 2 s. maçonniques; 1 c. des cordonniers du devoir et de la liberté. Le président prie M. Bardié de vouloir bien transmettre au donateur les remerciements de la Société.

M. le Secrétaire général lit son rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1920 et 1921.

Après avoir rappelé le souvenir de nos collègues disparus : MM. Fermaud, Thomas et Dr Volpillac, et rendu un dernier hommage à leur mémoire, M. Charrol retrace, dans son ensemble, la vie de la Société pendant la période écoulée. Il signale les interventions heureuses prises par la Société pour la sauvegarde de nos monuments nationaux; la conférence sur la Susiane faite par M. de Mecquenem, sous son patronage et celui de la Société Linnéenne; la visite de la Bibliothèque sous la conduite de son directeur M. de Maupassant; l'excursion de Bourg-sur-Gironde, aux grottes de Pair non Pair, avec la visite des collections de notre collègue M. Daleau. Il énumère ensuite les travaux lus en séance, les présentations et les études parues au Bulletin, en signalant, avec sa bienveillance habituelle, la participation de chacun à l'œuvre commune, ainsi que dans les différents congrès où la Société a été représentée.

Ce coup d'œil rétrospectif serait cependant incomplet si, à notre tour, nous laissions dans l'ombre le rôle joué pendant

cette période par notre secrétaire général, et il serait regrettable de ne pas lui rendre ici l'hommage qui lui est dû pour le dévouement avec lequel il a toujours su remplir ses fonctions, parfois délicates, et si on ne lui témoignait pas toute la sympathie, l'estime et la gratitude auxquelles il a droit de la part de nous tous.

Communications.

Château de Montal.

M. Bardié, résumant ce qu'il nous a déjà dit sur le château de Montal, dans le Lot, rappelle ensuite les origines féodales de la forteresse primitive et raconte comment elle fut restaurée, en 1523, par Jeanne de B[illegible]ac, fille d'Amaury, seigneur de Montal, qui en fit, avec le concours des meilleurs artistes de l'époque, un des joyaux de la Renaissance.

Après des siècles de prospérité, le château fut abandonné et pillé, en 1793, mais peu détérioré dans son ensemble, jusqu'au jour où un certain Macaire, après l'avoir acheté, en 1858, en morcela les sculptures qu'il vendit à Paris. Ces ventes attirèrent un moment l'attention sur son malheureux sort et lui valurent même une certaine célébrité. A la suite de ces faits, la Société Archéologique du Lot, avec celle de Bordeaux et quelques autres personnalités parisiennes, adressèrent une protestation afin d'éviter la possibilité de nouvelles ventes et la destruction complète de ce qui restait de Montal.

Enfin, acquis quelques années après, par M. Fenaille, ce dernier consacra une partie de sa fortune à le relever de ses ruines. Pendant plusieurs années, il s'attacha à sa restauration et à lui restituer les motifs de sculptures qui lui avaient été enlevés et dont plusieurs durent être rachetés à l'étranger avant d'être replacés dans leur ancien cadre.

Cette reconstitution intégrale une fois achevée, M. Fenaille fit généreusement don à l'État de ce joyau architectural, destiné à devenir un Musée. Quelque temps après, le Président de la République venait en personne en prendre possession et inaugurer le nouveau Musée.

M. Bardié accompagne sa communication de nombreuses vues qui permettent à ses auditeurs de suivre ses descriptions.

Notre collègue termine par le récit de la réception somptueuse dont les congressistes furent l'objet, au château de Montal, de la part de M. et Mme Fenaille, au mois de juillet dernier.

L'église Saint-Rémi.

M. G. Malvesin donne un compte rendu de la visite qu'il a faite récemment à l'église Saint-Rémi, ce qui lui permet de réfuter certaines assertions sur l'état de délabrement de ce monument et d'en esquisser un aperçu architectural suffisant pour faire apprécier comme il convient sa valeur archéologique et tout l'intérêt qu'il y aurait à le faire classer rapidement afin d'en assurer la conservation intégrale.

Dans cette église existe également une mosaïque gallo-romaine déjà décrite et, d'après Cirot de la Ville, quelques vestiges romans dans les bas-côtés du Sud, ainsi que des cryptes, actuellement murées, qu'il y aurait lieu d'étudier.

Notre collègue lit ensuite quelques extraits de ses notes ayant trait à l'histoire de cette église et donne un excellent résumé de ce qu'ont publié là-dessus Marchandon, Cirot de la Ville, Baurein, Braquehaye, Piganeau, de Castelnau et Léo Drouyn. Il ressort de ces publications, et particulièrement de celles très documentées de Léo Drouyn, que ce monument, d'une architecture toute spéciale et auquel s'attachent de nombreux souvenirs historiques, mérite à ces titres d'être conservé.

A la suite de cette intéressante communication et de la lecture de la lettre envoyée du ministère des Beaux-Arts par M. Paul Léon à M. Marquassuzaa, M. Nicolaï signale la protestation adressée par l'Académie de Bordeaux à la ville et relate l'entretien qu'il a eu au Palais avec M. Galtié au sujet de cette vente. Il émet le vœu d'envoyer une délégation de la Société au maire de Bordeaux pour lui demander de vouloir bien constituer une commission mixte d'experts pour faire constater sur place et contradictoirement l'état des lieux et la valeur architecturale de l'église Saint-Rémi avant d'en décider définitivement la vente.

Cette motion est adoptée.

M. Charrol prend la parole pour rappeler ce qui a déjà été dit et fait à ce sujet à la séance du mois de novembre dernier par le Conseil et énumère les pièces du dossier qu'il a constitué à cet effet, en signalant également les démarches de M. Bontemps, architecte des monuments historiques, auprès de l'Administration des Beaux-Arts.

Présentation d'un ouvrage ancien.

M. Chansarel montre un grand volume in-4° de l'Ancien et du Nouveau Testament, en 3 tomes, édité en Hollande en 1728.

Cet ouvrage, merveilleusement illustré de superbes eaux-fortes, est très admiré.

M. Nicolaï, que les exigences de sa profession ont tenu éloigné des dernières réunions du Conseil, profite de sa présence parmi nous pour remercier ses collègues de l'avoir choisi comme président pour la prochaine session. Il leur exprime tout le plaisir que lui a causé cette nouvelle marque de sympathie de leur part et les assure, en même temps que de son dévouement, du désir qu'il a de se consacrer au développement des travaux de notre Société à laquelle il a souvent donné des preuves de son attachement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 50.

Le Secrétaire général,

M. Charrol.

LIVRE D'OR DE LA SOCIÉTÉ

Guerre de 1914-1918.

Morts au champ d'honneur.

Capitaine Foureur.
Sous-lieutenant Guilhem (R.).

Décédés des suites de la guerre.

Lajus (Georges).
Malzac (Franc).

Blessés.

Beauvois (Abbé).
Béraud (Jos.).
Blégier de Pierregrosse (Ch.).

Mobilisés.

Barrière (J.).
Bastide (E.).
Batz (Dr de).
Beauvois (Abbé).
Beler (Abbé de).
Béraud (J.).
Blégier de Pierregrosse (Ch.).
Bouche (A.).
Bouthet des Gennetières (P.).

Calvet (R.).
Chapon (G.).
Conil (A.).
Damas (P.).
Dubois (G.).
Durègne (E.).
Duval (G.).
Ferbos (R.).
Feret (Ch.).
Fermaud (E.).
Foureur (Cap.).
Galtier (Dr).
Gombaud (Dr).
Gonfreville (L.).
Gounouilhou (M.).
Guilhem (R.).
Guillier-Dauban (Ch.).
Imbert (Dr A.).
Klipsch (L.).
Labrousse (P.).
Lajus (G.).
Lewden (Lt-Cl).
Malzac (F.).
Maxwell (J.).
Mounastre-Picamilh (M.).
Ricaud (Th.).
Trochon (L.).
Videau (M.)
Viguié (R.).
Volpillac (Dr).

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE PENDANT LA GUERRE DE 1914 A 1918

Rapport présenté le 9 janvier 1920.

Messieurs,

C'est la première fois que depuis de longues années je suis appelé à vous présenter un rapport sur les travaux de la Société.

Longues années, en effet, celles que nous venons de vivre; période émouvante, s'il en fut, toute remplie de tableaux sombres et de situations poignantes, si terrifiante que l'on se demande même si ce n'a pas été un horrible cauchemar.

Nous nous étions quittés, le 10 juillet 1914, en nous souhaitant de bonnes vacances, après une session copieusement remplie, le Congrès de l'Union historique et archéologique à Tarbes était à peine clos, celui de la Société Préhistorique allait s'ouvrir... Tout à coup, l'horizon politique se couvre de nuages, les événements se précipitent, notre voisine d'outre-Rhin brouille les cartes, avec sa félonie coutumière, et le 29 le tocsin annonçait au pays la mobilisation générale.

La guerre était déclanchée, guerre de destruction et de conquêtes poursuivie par l'Allemagne, avec des raffinements de cruautés tels que seuls les peuples primitifs en pouvaient imaginer.

Je ne vous retracerai pas, Messieurs, ce que vous avez tous à l'esprit, les péripéties de cette lutte gigan-

tesque, dont on ne vit jamais de semblable depuis l'apparition de l'homme. Mais quelle allait être sa répercussion sur notre Société, là était pour nous le point sombre; trente-huit membres mobilisés, dont plus de quinze au front, le secrétariat décimé, l'archiviste enrôlé, notre salle de réunion occupée par les réservistes, le Musée fermé en hâte, telle était notre situation au milieu des difficultés de tous ordres. Et pourtant il ne fallait pas perdre espoir et, suivant la parole ministérielle, « montrer que la vitalité du pays pouvait s'affirmer même pendant la guerre ».

Après le premier moment de défaillance succédant aux revers du début, nous avons repris courage, et nos efforts ont tendu à l'organisation d'une vie réduite et précaire mais effective, et ne rappelant que de bien loin les réunions d'antan.

L'Athénée ayant été réquisitionné, les séances furent tenues chez M. Bardié qui nous avait aimablement offert son local, puis au siège de la Société de Géographie commerciale. Nous sommes heureux de leur exprimer à tous deux notre gratitude.

Le premier acte fut de suspendre les élections et maintenir en fonctions le bureau exerçant, on confirmait aussi les postes des membres du Conseil, puis de faire appel à des secrétaires bénévoles qui remplirent avec entrain les places momentanément vacantes. Mais à leur tour ces scribes occasionnels étaient appelés par le pays, et tous les éléments jeunes nous ayant été retirés, force nous fut de ne compter que sur les vétérans. Entre temps, les séances avaient été espacées, et quelques travaux sérieux vinrent de loin en loin les agrémenter utilement.

C'est à cette époque que la Société reçut le décret de reconnaissance comme établissement d'utilité publi-

que. Ce fut le coup de clairon qui ranime les énergies pour un nouvel effort. A partir de ce moment, on comprenait que son honneur et son intérêt exigeaient de reprendre la marche en avant et malgré les difficultés grandissantes, les restrictions de lumière et de moyens de transport qui privaient certains de nos collègues de la faveur de nos assemblées, l'élan était donné et la route reprise résolument.

Le contact avait d'ailleurs été constamment gardé avec nos sociétaires aux armées ; c'était avec une satisfaction marquée que nous apprenions de leurs nouvelles ; à chaque permission nous avions le plaisir de nous entretenir avec eux, et tous nous encourageaient à continuer notre propagande.

Malheureusement l'heure n'était pas aux tentatives de grande envergure. *Vivre* était le seul but de ces efforts. Quatre ans pleins s'écoulèrent ainsi. Pour obéir à nos nouvelles obligations, des élections restreintes avaient eu lieu et avaient appelé M. Bardié à la présidence ; malgré la bonne volonté de nos anciens et notre dévouement, le défaut de secrétaires stables se faisait vivement sentir.

Tout a une fin, même les fléaux qui fondent sur l'humanité, et peu de temps après la signature de l'armistice, nos collègues commencèrent à nous être rendus. Ce n'était pas encore la paix définitive, mais du moins les hécatombes étaient arrêtées et la vie normale allait revenir peu à peu.

Voilà, esquissé à grands traits, l'ensemble de la vie de la Société pendant la guerre.

Entrons maintenant dans son détail particulier.

Durant cette période, la Société a vu disparaître, outre M. Léon de Rosny, le célèbre ethnographe, et M. Dechélette, l'éminent préhistorien, trois de ses

membres honoraires : MM. Perrot, Héron de Villefosse et de Lasteyrie; son dernier membre fondateur et doyen : M. Alcide Girault; un de ses anciens présidents : M. Habasque et dix-huit membres titulaires : Mmes de Tenet, de Vivie et Secrestat; les abbés Davant et Raffin ; MM. Augey, Descamps, Doinet, Dubroca, Durand, Dussaut, Gaden, Lagardère, Marchand, Martin, Sarrat et Vignes. Notre excellent ami le bon chanoine J. Callen disparaissait à la veille des hostilités.

Saluons une dernière fois leur mémoire.

Parmi les mobilisés, nous avons perdu MM. le capitaine Foureur et Raoul Guilhem, tués à l'ennemi, et MM. Lajus et Malzac, décédés des suites de maladies contractées aux armées.

En outre, M. l'abbé Beauvois et M. Blégier de Pierregrosse ont été grièvement blessés à Verdun et à Reims. M. Béraud au cours des opérations en Lorraine.

Plus heureux que les précédents, un certain nombre de nos collègues ont pu atteindre la fin de la guerre sans accident grave, bien que presque tous aient figuré aux endroits les plus périlleux; ce sont :

MM. Barrière, Bastide, Bouche, Bouthet des Gennetières, Conil, Duval, Feret, Ferbos, Gonfreville, Labrousse, Ricaud, Trochon, Videau, Viguié.

La plupart d'entre eux ont été l'objet de citations des plus honorables.

La Société Archéologique peut être fière des membres qui l'ont représentée au front pendant la Grande Guerre et elle leur adresse un témoignage public d'admiration et de reconnaissance.

TRAVAUX

Le Comité avait profité de la présence à Bordeaux de M. l'abbé Breuil pour lui demander une causerie sur l'ensemble de ses recherches. Grâce aux bons offices de M. le Dr Lalanne, M. l'abbé Breuil a bien voulu nous faire connaître ses investigations sur « les grottes et rochers à peintures en Espagne » ; vous vous rappelez, Messieurs, l'intérêt énorme de son attrayante causerie que nous espérons pouvoir présenter au public.

M. Bardié a communiqué les matériaux de son importante enquête sur les boiseries artistiques de Bordeaux. Celles de l'hôtel de la rue du Serpolet, de la rue Ramonet, de la rue Neuve, des maisons de la rue du Pas-Saint-Georges et des Fossés des Tanneurs, de l'Hôtel de la Marine, les documents inédits sur l'ancienne église Saint-Louis, le couvent des Petits Carmes et son jardin, etc.

M. l'abbé Darley a fait connaître ses nombreuses recherches sur les origines religieuses de Bordeaux. Son important travail sur saint Seurin et saint Fort, ses notes sur les premières églises de Bordeaux, la flèche de Saint-Michel et dom Claude Estiennot ont été fort remarqués.

M. Fourché a utilisé ses rares moments de loisirs pour compulser des pièces d'archives; ses notes sur la place Royale et la porte du Chapeau-Rouge, le baptême du duc de Bourbon, un testament curieux du XVIIIe siècle, le projet de Lhôte pour un théâtre, la décoration de la place Royale sont autant de points inédits de notre histoire locale.

M. de Mensignac nous a présenté, au nom de M. Baker, une description détaillée de la léproserie

de Podensac transformée ultérieurement en chapelle Sainte-Sportalie. Il nous a donné aussi une série de renseignements descriptifs sur la chapelle du couvent des Feuillants, qui ont le mérite de la nouveauté et sont d'un vif intérêt.

M. Bouchon nous a lu, outre ses recherches sur la venue et le séjour des colonies israélites à Bordeaux, un manuscrit des mémoires de Jean Brochon et un portrait charmant de la vie gallo-romaine sous le titre : *Un carnaval à Bordeaux au temps d'Ausone.*

M. Bontemps a soumis des descriptions techniques des vantaux de l'église de Saint-Macaire, les travaux de la vieille basilique de Soulac, la réfection des voûtes de Saint-André et sa remarquable étude sur l'église de Francs basée sur une observation personnelle des bâtiments.

M. Ricaud nous avait chargé de communiquer son article si attachant sur la fontaine d'Ausone, complément de ses notes si intéressantes sur les fontaines de Saint-Projet.

M. l'abbé Royer, dans des notes imagées, a décrit le mobilier ancien de l'église de Beliet, une pieta du même édifice et les autres antiquités qui existent encore dans la paroisse.

M. Ferbos a profité de ses séjours parmi nous pour raconter la vie d'une figure bordelaise curieuse, M. Daumy, d'un soldat de l'Empire, Pierre Empereur, et nous faire connaître l'opinion d'un édile bordelais de 1822 sur la galerie couverte des allées de Tourny.

M. le Dr Peyneau, dont les fouilles ont été si heureuses, nous a retracé l'historique de ses travaux à La Mothe, autour de la chapelle Saint-Jean, à Biganos, à la Vignotte, au Bourdieu et sur les bords de l'Eyga où dort peut-être la cité de Boii.

M. Daleau nous a entretenus des remarques nombreuses qu'il avait faites sur les deshennerres, ces instruments dont se servent les Landais pour enlever la résine à leurs outils et nous a présenté un colletin en fer ouvragé d'un travail curieux.

M. Fermaud nous a fait examiner un curieux socle en cuivre avec émaux translucides peints qui constitue une jolie pièce d'art.

M. Dubreuilh nous a conté les réflexions qui lui avaient été suggérées par la visite au Musée Mestreau, de Saintes, et vous avez ordonné qu'elles soïent consignées dans nos Actes.

M. Flos, qui s'est donné la mission de reproduire par la plume les plus beaux motifs de ferronneries dont notre ville est ornée, nous a montré les dessins de ces pièces dont quelques-unes sont de toute beauté.

Nous-même avons été assez heureux pour vous présenter quelques raretés qui nous avaient été confiées et vous avez bien voulu vous associer à la reprise de l'œuvre de l'abbé Beaurein sur la *Topographie de la Guienne en 1778.*

Vous voyez, Messieurs, que les vétérans ont « tenu » eux aussi à l'arrière et qu'ils se sont dévoués pour le but commun. Ils ont même fait plus, ils ont voulu préparer l'avenir et agiter une fois encore cette éternelle question des musées généraux. Vous savez avec quelle ardeur MM. Fourché, Bardié, Bouchon ont bataillé en faveur de cette idée et, comme il faudra bien enfoncer la porte un jour ou l'autre, leur courage est cette fois bien près de réussir. Souhaitons-leur une rapide réalisation.

Cette question du Musée va me servir de transition pour vous parler un peu du nôtre, bien vivant celui-là. Vous savez que depuis la guerre nous avons été con-

traints de le fermer. Privés de toute surveillance officielle, même de services rétribués, il ne nous était pas permis de continuer son ouverture régulière. Mieux valait donc le clore; d'ailleurs, au début, qui aurait pu prévoir une vacance si longue?

Nous en avons profité pour faire exécuter la vitrine projetée depuis longtemps pour la salle de la herse.

Cette vitrine est en place, elle est même entièrement garnie et produit un bon effet, ce dont vous serez à même de juger sous peu, car nous comptons bien le rouvrir au public très prochainement et naturellement nous nous en réserverons la primeur.

D'autres modifications pourront se continuer plus tard avec la collaboration des services compétents.

Malgré la clôture du Musée, les donations ont continué. Je ne puis vous en faire la nomenclature, mais je citerai au hasard : des taques curieuses données par MM. Ledoux, Brouillaud, Lacombe; les calendriers historiques, par M. Daleau; de nombreuses gravures, par MM. Fourché, Ferbos, Klipsch, Descamps; des plans de Bordeaux, par MM. Pelain, Dr Badal et Florant. Les objets divers de la collection Lajus, les vases en terre cuite de Mme Moulinié, la collection d'autographes et de médailles donnée par la famille Vivie. Des tableaux, par MM. Fourché et Ferbos; des cachets cuivre, par MM. de Pelleport-Burète, Thévenin, Dubreuilh et Dr Boudreau; des jetons et médailles, par MM. Fourché, Daleau, Dr Boudreau; des papiers et documents divers, par MM. Duhau, de Pelleport.

J'en passe, Messieurs, et je m'en excuse, ne voulant pas prolonger ce rapport.

Il me reste à vous parler de la Bibliothèque qui s'accroît de plus en plus. Malgré le peu de temps dont nous disposions, nous avons pu, grâce au plan adopté par

M. Ferbos, compléter peu à peu nos listes défectueuses. A l'heure actuelle, tous nos livres sont enregistrés, nous avons pu reconstituer les mouvements de tous ceux dont la trace était marquée. La rédaction du catalogue définitif n'est pas achevée, mais, dès à présent, nous pouvons communiquer les livres qui font partie de notre fonds. Là encore, nous avons eu des donations sérieuses : M. Fourché, la famille Vivie, M. Boucherie, M. Garraud, Mme Péré ; d'autres vont venir sous peu accroître nos richesses.

Vous le voyez, Messieurs, pour une vie réduite, celle de la Société Archéologique pendant la guerre n'en a pas moins été bien remplie, et si j'ajoute que cinq fascicules de notre Bulletin ont été imprimés pendant ce laps de temps, malgré toutes les difficultés, vous serez d'accord avec moi pour convenir que peu de sociétés peuvent présenter une moyenne aussi honorable.

Si nous avons été privés du travail de nos collaborateurs ordinaires, nous nous faisons un devoir de rendre hommage à la bonne grâce avec laquelle nous ont aidé de leurs conseils et de leurs démarches plusieurs de nos collègues. Que MM. Fourché, de Mensignac, Bardié, Coudol, Rambié, Bontemps, Dubreuilh, Fermaud, Klipsch, reçoivent nos remerciements. Nous leur rendons ici le tribut qui leur est dû, c'est grâce à eux que nous avons pu mener notre tâche jusqu'au bout.

Et maintenant, Messieurs, que nous avons eu le bonheur de voir revenir parmi nous ceux dont nous avons été trop longtemps privés, sous une nouvelle direction qui s'inspirera des nécessités de l'heure tout en conservant les traditions anciennes, nous allons pouvoir reprendre notre marche et légitimer ce titre *d'utilité publique* qui nous a été conféré au milieu de la tempête menaçant d'engloutir notre pays.

M. Charrol.

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE VISITE LES COLLECTIONS ÉMILE LALANNE, ÉVRARD DE FAYOLLE ET LE MÉDAILLIER MUNICIPAL

25 avril 1920

Reprenant une des traditions les plus heureusement établies avant la guerre, la Société Archéologique avait organisé pour ses membres une visite particulière des collections numismatiques de la ville de Bordeaux; et vraiment l'inspiration était bonne, car notre médaillier municipal est bien digne de l'attention des amateurs.

Il se compose de trois provenances différentes : le médaillier proprement dit, formé de dons particuliers et d'achats divers, de la collection magnifique donnée par M. Émile Lalanne en 1910, auxquels sont venues se joindre les pièces de la collection de M. Évrard de Fayolle, léguées à la ville en 1913 ou données antérieurement. C'est dire avec quelle déférence émue la Société rendait une visite à ces séries, et que sa démarche était, en même temps qu'une leçon instructive, un hommage à la mémoire de nos deux anciens collègues.

Nombreux étaient ceux de nos membres qui ont participé à cette visite. Citons au hasard, MM. Amtmann, président : Bardié, Dubreuilh, Rambié, Boudin, Duval, Thomas, Miller, Bontemps, Charbonneau, Fermaud, Barrière, Charrol, Ferbos, Dubois, Marquassuzaa, Trial, Conil, Coudol, Fargeaudoux, Dr Mougneau, Viguié,

Flos, Marronneau, Deloubès, Peloux, Cordier, Bastide, Dr Boudreau, etc.

M. de Mensignac avait tenu à nous guider au milieu de ces richesses, et c'est sous son habile direction que nous avons pu parcourir les salles d'exposition ; remercions-le bien vivement, car sans lui beaucoup de particularités curieuses auraient été ignorées.

Ceux qui ont eu le bonheur d'approcher familièrement M. Émile Lalanne savent la haute compétence qu'il possédait dans toute la matière numismatique et avec quelle bonté inépuisable il se dépensait pour satisfaire ceux qui venaient le consulter. D'ailleurs, sa vie entière a été un modèle de persévérance et un exemple d'unité dans l'étude scientifique de la collection. Il montrait volontiers la première pièce particulière qu'il avait recueillie à 12 ans, c'était celle qui avait décidé sa vocation.

Voyons maintenant quelles sont les grandes divisions de cette exposition :

Au point de vue archéologique pur, la collection Lalanne comprend une série importante de pointes de flèches et petits grattoirs divers recueillis dans les landes de la Gironde et à Castelnau-de-Médoc, Andernos et Lacanau ; de belles haches polies complètent l'ensemble, des ustensiles et outils variés, colliers d'os percés, de dents, coquilles, etc., retirés des dolmens de l'Aveyron, notamment de Mascoube, Laguerenne, Crassous, Concoules, Toumbarels, Laumières, Caussanus, La Vayssière, Naucoules, Mas-d'Alzac et Tournadoux (1). Ajoutons la pièce devenue classique de l'exostose produite par une pointe de flèche encore

(1) La plupart de ces lieux sont dans l'arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron).

engagée dans le tissu osseux et trouvée dans le mégalithe de Font-Réal (1).

M. Lalanne avait complété cette partie de sa collection avec des pièces de comparaison : pointes de flèches d'Algérie, haches du Mexique et du Canada, fusaïoles et figurines sculptées du Pérou et du Centre-Amérique.

L'époque gallo-romaine était représentée par une stèle de Caïus Sulpicius. Une inscription gravée sur marbre blanc Junia Tertulla. Un petit bas-relief en marbre gris.

De nombreuses lampes en céramique, des ollas, vases divers, etc.

Quelques objets de bronze dont un buste balsamaire avec anse et couvercle formé par la partie supérieure de la tête (2).

Tous ces objets sont curieux et rares.

Mais ce qui est incomparable dans le fonds de la collection Lalanne, c'est la partie numismatique, c'est cet ensemble de plus de 14.500 monnaies, dont la description formerait un énorme volume.

Nous ne pouvons détailler tout ce que contient cette série, mais nous pouvons indiquer la richesse de certaines divisions qui contiennent des spécimens remarquables.

Les pièces sont classées en monnaies celtibériennes, grecques, consulaires romaines, impériales romaines, byzantines, gauloises, mérovingiennes, carolingiennes, aquitaniques, baronnales, royales françaises, françaises de la Révolution à nos jours. Ces divisions sont celles mêmes du catalogue du donateur, elles ont été respectées dans l'arrangement.

---

(1) Publiés dans le *Bulletin de la Société*, année 1874.

(2) Cet objet a été décrit dans le *Bulletin de la Société*, t. VII.

De nombreuses médailles et jetons français accompagnent certaines sections et sont du plus grand intérêt pour l'histoire de la gravure française.

Une collection importante de fiertons, poids de changeur, sceaux et cachets divers et poids monétiformes des villes du midi de la France (ces villes sont : Albi, Bordeaux, Cahors, Carcassonne, Cordes d'Albigeois, Narbonne, Nîmes, Orthez, Rodez, Toulouse), du xive au xviie siècle, 75 environ, est jointe aux séries précédentes, et plus de 200 assignats et bons patriotiques bordelais remplissent cet ensemble qui est un des plus appréciés.

La collection de M. Évrard de Fayolle avait été formée beaucoup plus tardivement que celle de M. Lalanne; les directives de ces deux érudits n'étaient point également semblables. Tandis que M. Lalanne s'attachait à peupler toutes les branches numismatiques, M. de Fayolle tenait surtout à développer les séries qui se reliaient à l'histoire régionale et réussissait d'ailleurs à réunir des spécimens fort rares.

Tout serait à citer dans ce lot, depuis les pièces frappées à l'occasion de la conquête de la Guyenne, en 1453, jusqu'à celles du connétable de Montmorency, du duc d'Épernon, du duc de Caumont la Force et du président de Montesquieu, considérées comme uniques.

La plupart sont consacrées à la célébration des grands événements locaux : fondations de monuments publics, statues de grands personnages, jurade, chambre de commerce, corporations bordelaises, etc., quelques-unes d'entre elles gravées par le célèbre artiste Bertrand Andrieu; n'oublions pas celle du mariage de Louis XIII qui sort de notre atelier local, celle qui fut offerte à Louis XVI par les raffineurs bordelais, gravée par

Lorthoir, et le jeton émis pendant la Fronde, en 1653, par les Ormistes bordelais en l'honneur des jurats Thodias, Dubourgdieu, Larcebaut, Robert et Vrignon.

Citons aussi la série des médailles frappées en l'honneur d'Henri V, duc de Bordeaux; plus de 400 types différents constituent la plus nombreuse et la plus intéressante collection de pièces se rapportant au dernier descendant des Bourbons de la branche aînée. Épreuves officielles frappées de 1820 à 1830, médailles clandestines faites de 1830 à 1884; quelques types sont maintenant rarissimes et forment l'ensemble le plus complet qu'on puisse imaginer.

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une faible partie de ce que M. de Fayolle a donné à nos Musées; de nombreuses unités sont venues enrichir les divisions préhistoriques, romaines et gallo-romaines, mérovingiennes et barbares, moyen âge et Renaissance, pièces de ferronnerie, de faïence, bibelots divers. Bref, M. de Fayolle a bien mérité le titre de reconnaissance que la Municipalité lui a décerné en 1901.

Sa mort prématurée a été une véritable perte pour nos collections publiques.

Le Médaillier municipal comprend aussi un certain nombre de jolies pièces qui peuvent figurer avec honneur dans une grande collection.

Citons entre autres : Une autre série de poids monétiformes plus développée encore que celle de la collection Lalanne, un grand nombre de médailles romaines, de jetons historiques commémorant les différents événements de notre cité, en particulier les très rares jetons de l'Ormée, les médailles des expositions locales, des insignes divers, des médaillons en étain ou terre cuite, etc.

La médaille en or de la fondation de la Chambre de commerce de Bordeaux et celle de la statue équestre de Louis XV, pièces rarissimes considérées comme uniques.

C'est avec regret que l'on s'arrache à la contemplation de ces belles choses, témoignages délicats des inspirations des artistes de toutes les époques. Aussi la matinée parut-elle trop courte à nombre d'entre nous, et c'est au nom de l'unanimité des assistants que notre président, M. Amtmann, a exprimé à M. de Mensignac nos remerciements et nos sentiments de gratitude pour les agréables moments beaucoup trop courts que, grâce à lui, nous venions de passer.

VISITE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque municipale de Bordeaux est un des dépôts publics dont peut à bon droit s'enorgueillir notre ville, tant par la quantité imposante des ouvrages qu'elle contient que par un grand nombre de volumes rares ou d'éditions remarquables qu'elle possède et des reliures somptueuses que l'amateur peut y admirer.

Aussi une visite à cet établissement avait-elle été comprise dans le programme des curiosités de notre ville que la Société Archéologique s'était proposé de faire connaître.

C'est pourquoi nos collègues étaient fort nombreux le 1er novembre 1920 pour effectuer cette visite, pour laquelle beaucoup de dames s'étaient donné rendez-vous dans le vestibule de la Bibliothèque.

Reçus par le conservateur, M. Jean de Maupassant, qui s'est fait l'historiographe de nos armateurs du XVIIIe siècle, auquel ont bien voulu se joindre MM. Boucherie, Sauboa et Massé, qui ont chacun leurs attributions particulières, nous commençons aussitôt une revue des plus instructives sous la direction de ces spécialistes érudits.

Dans les bureaux du conservateur et du personnel, nous remarquons un délicat portrait au pastel du duc de Choiseul, non signé, fait au XVIIIe siècle.

Une belle estampe tirée en couleurs : Portrait en pied d'Alexandre Ier de Russie, par Debucourt, datée de 1807.

Un joli portrait en pied de l'impératrice de Russie Élisabeth Ire en costume de cour, fait en 1761.

Trois vues en couleurs du château de Versailles, signées J. Rigaud, coloris de l'époque à la main.

Une très belle épreuve de « l'Armoire », dessin galant de Fragonard, 1776.

Deux gracieuses sanguines formant pendants : Le Triomphe de l'Amour et de la Beauté et le Sacrifice à l'Amour, dessinées par Cipriani, gravées par Bartolozzi, XVIIIe siècle.

Deux dessins à la plume rehaussés de sépia : « Jeunes filles contemplant des colombes » et « Jeune mère allaitant son enfant ». Jolies productions de l'époque Louis XVI.

Un médaillon rond, dessin à la plume rehaussé : « Soldats romains au tombeau du Christ », et un autre dessin rectangulaire : « la Multiplication des pains ». Ces deux dessins sont de Bellicard. Le même artiste est représenté par plusieurs autres dessins d'architecture supérieurement traités.

La « Laitière », de Greuze, épreuve avant la lettre de cette jolie estampe.

Deux petites peintures ovales représentant des paysages, par Lermier, 1836.

« Le comte d'Artois et sa sœur », par Drouais, gravé par Beauvarlet, beau tirage du XVIII[e] siècle.

Passons maintenant aux raretés bibliographiques que nous avons pu contempler.

Le manuscrit n° 101 : *Cérémonial des Carmes Déchaussés* du couvent des Chartrons, fait en 1736, relié en maroquin rouge aux armes du Carmel, coins et charnières en argent ciselé. Il contient dix enluminures et des culs-de-lampe remarquablement peints par Rousselet (1). Cet ouvrage a figuré à l'Exposition de la Société Philomathique de 1895.

Manuscrit n° 730 : *Les Décades de Tite Live,* traduites en français par Pierre Bersuire, grand in-folio sur parchemin du XIV[e] siècle, orné d'un grand nombre d'enluminures grandes et belles, avec un encadrement tricolore caractéristique de l'École de l'Ile-de-France, dont il est un des beaux spécimens ; il a figuré à l'Exposition universelle de 1900 parmi les ouvrages exposés par le ministère de l'Instruction publique.

Les Grand et Petit Cartulaires de l'abbaye de La Sauve, renfermant les chartes des possessions de cette abbaye, s'étendant des rives de l'Humber à celles de l'Èbre, en Angleterre, Belgique, Espagne, Ile-de-France, Champagne, Orléanais et le Sud-Ouest (2).

Analyse de l'histoire militaire de la France, manuscrit du XVIII[e] siècle relié en maroquin olive aux armes

---

(1) C'est cet artiste qui a exécuté le livre d'heures offert par Louis XV à Marie Leczinska.

(2) La fameuse charnière de 1914-1918 était au centre de ses possessions de l'Ile-de-France et quelques-unes, telles que : Moulin-sous-Touvois, Tracy-le-Mont, Tracy-le-Val, Pimprez, Carlepont, La forêt de Laigue, ont eu souvent les honneurs du communiqué.

du chancelier Brulart de Sillery, gardes en soie verte. Cet ouvrage renferme de nombreux renseignements sur les effectifs des régiments à diverses époques, les uniformes, les commandants. Enfin, des résumés des campagnes des armées à l'extérieur et même des luttes intérieures.

Ordonnances et coustumes de la mer, colligées par Estienne Cleirac; manuscrit ayant appartenu à l'auteur, 621 pages de 325 × 225. Cet ouvrage, fait au XVII[e] siècle, contient sept gouaches finement coloriées, représentant un navire français et des instruments de navigation.

Mais nous arrivons maintenant aux livres imprimés et dans cette classe nous contemplons aussi de véritables chefs-d'œuvres.

Les Fables de La Fontaine, avec illustrations dessinées par Oudry, in-folio en quatre volumes tirés sur grand papier, premier tirage. Reliure en plein maroquin ancien à dentelle; un autre exemplaire en plein veau est d'un format plus restreint et les figures sont plus fatiguées.

Le choix de chansons mises en musique par M. de Laborde, ornées d'estampes par Moreau le Jeune; un des plus beaux livres du XVIII[e] siècle.

Les Odes d'Anacréon, traduites par Gay, imprimées sur vélin par Didot, musique gravée de Lesueur, Chérubini, Gossée, etc., reliure maroquin rouge avec filets et guirlandes, gardes en tabis ; la reliure est signée Bozérian.

Les Œuvres de Molière, avec figures de Boucher, reliure en plein veau aux armes de Beaujon; c'est le chef-d'œuvre de Boucher comme illustrations.

Parmi les éditions de luxe, une superbe édition chromolithographiée de *La Vie de la Vierge, Les Évan-*

giles, édition Curmer; *Les Œuvres de Jean Foucquet*, etc., etc.

Les Essais, de Michel de Montaigne (1588), à Paris, chez l'Angellier, in-4°, dernière édition parue du vivant de l'auteur. Cet exemplaire, conservé dans la bibliothèque des Feuillants et saisi sous la Révolution, est couvert de notes marginales et de nombreuses additions en vue d'une édition ultérieure (1).

Presque toutes les éditions de Montaigne figurent en beaux exemplaires.

En outre, la Bibliothèque possède une vingtaine d'ouvrages provenant de la « librairie » du grand philosophe et portant sur le titre sa signature.

Les Œuvres d'Ausone sont aussi largement représentées; les plus importantes sont, avec les commentaires d'Élie Vinet : deux volumes in-4°, publiés à Bordeaux, chez Simon Millanges (1575-1580). Exemplaire de J.-A. de Thou, historien, avec ses armes, sur maroquin rouge, un second ouvrage est sur vélin.

La plupart des autres œuvres d'Ausone sont également possédées par notre dépôt public.

Un exemplaire des *Images de tous les saints et saintes de l'année* par Jacques Callot (1636), premier tirage. Ces épreuves sont fort belles. Le titre porte les armoiries du cardinal de Richelieu.

Une série d'*albums* de J.-B. Le Prince sur des sujets et costumes russes parus de 1765 à 1768. In-folio.

Un *livre d'heures* provenant de l'archevêché; ce volume, avec miniatures, porte un calendrier relatif au diocèse d'Évreux.

Les Heures à l'usage de Rome provenant de la biblio-

---

(1) La maison Hachette a fait reproduire en phototypie toutes les pages de cet exemplaire unique.

thèque du couvent de la Merci de Bordeaux. Ce livre, qui porte le nom et la marque de Philippe Pigouchet, a été achevé d'imprimer le 22 août 1498. C'est un charmant petit in-4° gothique imprimé sur vélin, avec planches sur bois coloriées, représentant : au titre, Adam et Ève; au deuxième feuillet, l'Homme anatomique, sur le verso de cette feuille deux anges soutenant la coupe du Saint-Graal.

Les autres sujets en pleine page représentent différentes scènes religieuses : Saint Jean l'Évangéliste dans la cuve d'eau bouillante, l'arbre de Jessé, l'Annonciation, la Crucifixion, l'Adoration des bergers et des Mages, la fuite en Égypte, la mort d'Urie, Bethsabée au bain, le Jugement dernier, le Festin du mauvais riche, etc. ; des lettres ornées et coloriées sont placées en tête des chapitres, la reliure est en maroquin rouge dorée au petit fer.

D'autres *Heures à l'usage de Rome* avec almanach de 1514 à 1520, grand in-8° gothique, imprimé à Paris chez Gillet-Hardouyn, avec encadrements et figures sur bois tirés en noir. Exemplaire sur vélin, avec ais de bois et fermoir.

Les ouvrages dits *aux armes* sont fort nombreux ; on remarque entre autres :

Quelques ouvrages portent sur les plats les armes de Bordeaux ; ce sont d'anciens prix du collège de la Madeleine.

D'autres portent la devise du « Musée », fondé en 1783 par l'abbé Dupont des Jumeaux.

Cette devise « Liberté, Égalité » a servi de modèle à celle de la Révolution.

Un bel exemplaire des *Psaumes de David* traduit par Marot, aux armes d'Henri III, que la Bibliothèque nationale a voulu acquérir par voie d'échange.

Un volume des rimes du Dante portant sur les plats et le dos un semis de K, chiffre de Catherine de Médicis.

Des ouvrages aux armes de Louis XIII et Louis XIV, des Bourbons-Naples, de la duchesse de Berry, de Fénelon (les fleurs de lys semées sur les plats semblent indiquer un don de son élève le Dauphin).

Le *Miroir hystorial,* par Jean de Beauvais dont la magnifique reliure en maroquin porte les trois tours de la marquise de Pompadour. On peut présumer que les beaux yeux de la marquise n'ont pas dû contempler souvent les caractères gothiques de l'ouvrage.

Enfin des volumes aux armes des Colbert, Séguier, de Ségur, Brulart de Sillery, maréchal de Richelieu (avec les armes de Gênes), des Le Tellier, comtesse de Verrue, comte d'Hoym, etc.

Une belle série d'almanachs royaux venant de la bibliothèque de Beaujon et portant ses armes.

Quelques somptueuses reliures signées ou dans le genre de Clovis Eve, Le Gascon, etc., terminent cette présentation artistique.

Le beau recueil de phototypies : *L'œuvre d'Odilon Redon*, né à Bordeaux en 1840 et mort en 1916. Cet album reproduit l'œuvre lithographiée aujourd'hui introuvable de ce maître du genre fantastique.

Une curieuse reliure allemande revêtant la *Grammatica linguæ Amharicæ* par John Ludolf, Francfort-sur-le-Mein, 1698; vélin rouge à ramages d'ornements d'argent et d'or.

Certains minuscules dont le *Tableau de la Vie,* 1821, mesurant 27 millimètres sur 18 millimètres, etc.

Enfin quelques objets d'art tels que plusieurs biscuits de Sèvres remarquables.

Une *naissance de Bacchus* d'une belle exécution figurant de nombreux personnages.

Un autre, *Nymphe assise,* et un troisième, *Vénus et l'Amour*, sont de charmantes œuvres d'art. Ces pièces ont été données par M[lle] Roullet.

Montesquieu assis, biscuit de Sèvres ayant figuré à l'Exposition de 1895 parmi les envois de l'État et donné par lui à la Bibliothèque.

Un petit buste de Montesquieu, probablement une réplique du marbre de Houdon; une belle pendule en bronze doré Louis XVI, etc.

Les portefeuilles en maroquin ayant appartenu à Laîné, ministre d'État et président de la Chambre.

Est-il utile d'ajouter que cette visite avait été extrêmement intéressante pour tous nos collègues et qu'ils ont tenu à en remercier spécialement M. de Maupassant et ses collaborateurs pour la bonne grâce et la courtoisie parfaite apportées par eux dans la présentation des richesses confiées à leurs soins ?

M. Charrol.

CONFÉRENCE DE M. R. DE MÉQUENEM SUR LES FOUILLES DE SUSE ET LA CIVILISATION ÉLAMITE

14 juin 1921

Désireuse de répandre les découvertes récentes faites dans les régions des vieilles civilisations asiatiques, la Société Archéologique avait, de concert avec la Société Linnéenne, invité M. de Méquenem, directeur

de la mission permanente des fouilles de Suse, à venir exposer devant le public bordelais quelques-uns des résultats acquis par la mission.

Sa conférence extrêmement attachante a eu un légitime succès. Résumons-la pour ceux de nos collègues qui n'ont pu y assister.

L'emplacement de Suse est situé en Perse, province d'empire appelée Arabistan, près de la frontière de Mésopotamie. Les fouilles, commencées en 1897, se sont poursuivies chaque année pendant les mois favorables, mais tandis que certains terrains conservent indéfiniment les objets divers qui y ont été enfouis, le limon de la Chaldée chargé de sels détruit rapidement les tissus, les bois, les ossements et même les métaux, on ne peut donc retrouver que des témoins en pierre ou en terre cuite pour nous renseigner sur ces temps fort reculés.

L'époque paléolithique n'a pas été rencontrée dans les vallées, et les montagnes qui bordent au Nord la région sont habitées par des indigènes peu sociables. L'époque néolithique n'existe pas non plus et les quelques objets polis que l'on rencontre dans la Chaldée sont d'une date plus récente.

Le pays d'Élam, dont Suse était la capitale, est rarement mentionné dans la littérature antique, quelques mots dans les auteurs grecs, quelques versets de l'Écriture sainte. On sait toutefois que tout en étant vassal des princes chaldéens : Naram-Sin, roi d'Agadé, et Dounghi, roi d'Our, l'Élam avait une certaine indépendance, sa langue propre et ses dieux particuliers. Vers l'an 2280 avant Jésus-Christ, un roi élamite, Kondour-Nakhunte, envahit toute la Chaldée et s'en empare.

Une invasion des Cassites venant du Kurdistan,

ravage en 1200 les contrées de la Susiane mais, peu après Choutrouk-Nakhunte, roi de Suse, libère son territoire et prend la Chaldée après la destruction de la ville de Siparra.

L'Assyrie située sur le Haut-Tigre, allait jouer sa partie; on sait sa rivalité contre les Chaldéens. Assour-Bani Pol, roi de Ninive, envahit la Chaldée et s'empare peu après de Suse qui avait soutenu les Chaldéens. La prise de Ninive par les Mèdes lui rendit un moment sa liberté, mais un nouvel empire se fondait à proximité; c'est le Grand Cyrus, Cambyse et surtout Darius Ier, qui lui donnèrent son plus grand éclat; ce dernier en avait fait sa capitale en 519 et ses successeurs choisirent simultanément comme résidence Babylone, Suse et Persépolis.

Alexandre le Grand vint à Suse vers 300, mais après ce prince la détresse fondit sur le pays et sa décadence fut consommée.

Désormais, les ruines s'amoncelaient, canaux et barrages étaient détruits par le temps et les nomades. Le limon envahissait tout.

Cette situation dura jusqu'en 1850, où les ruines de Suse furent remarquées par deux officiers anglais chargés de délimiter la frontière turco-persane, Williams et Loftus. En 1884, M. Dieulafoy reprit les travaux de Loftus et les poursuivit avec succès. Grâce à son ministre à Téhéran, M. de Balloy, la France acquit le monopole de ces fouilles et la direction en fut confiée à M. de Morgan, ancien continuateur, en Égypte, des travaux de Mariette, qui la conserva jusqu'en 1912. M. de Méquenem lui succéda à cette date.

La ville élamite formait un quadrilatère de 1.500 mètres de côté, elle était entourée de canaux dont la place est encore fort visible. Celui de l'Ouest subsiste

seul, car il a été alimenté par la rivière le Chaour. Sur cet emplacement sont situées trois hauteurs distinctes : l'Acropole, l'Apadana et la Ville Royale. Cette dernière avait une hauteur de 25 mètres environ, tandis que l'Acropole comptait plus de 30 mètres et l'Apadana 17 seulement.

Le climat de Suse ne permet de travailler aux fouilles que cinq mois par an, cela explique la lenteur du déblaiement des ruines; la butte de l'Acropole fut attaquée la première. M. de Morgan ouvrit une tranchée qui permit de reconnaître six étages successifs de 5 mètres environ chacun. A la base furent découvertes de curieuses sépultures comprenant des séries de petits vases de terre cuite, quelques-uns décorés de peintures très fines; d'autres vases plus grands étaient frustes. On a recueilli également des colliers de perles en pierre et en terre cuite, des haches en cuivre, etc Au-dessus se trouvaient des vases de terre beaucoup plus grossière.

L'étage suivant contenait des vases peints analogues à ceux trouvés dans le nord-ouest de la Perse, à Tepeh-Moucian; de nombreuses briques gravées succédaient à ce niveau dominé lui-même par le plus important, car il contenait les restes des temples des dieux Chouchinak in Chouchinak et Nin-Har-Sag (la déesse de la montagne). Figurines de bronze, bijoux, anneaux d'or et d'argent, statuettes de diorite, de calcaire, de marbre. C'est à ce niveau que fut découvert le Code des lois de Hammourabi, en 1902.

En 1908, M. de Morgan fit attaquer la butte de l'Apadana. De nombreuses substructions mises à jour vinrent démontrer à cet endroit l'existence du palais de Darius, fils d'Hystaspe; la plus grande partie du palais fut reconnue.

Interrompues par la guerre de 1914, les fouilles ont été reprises en 1919, au nord-est du palais où avait été signalée une nécropole élamite, mais cet endroit a été utilisé bien plus récemment, puisque les tombes s'y sont succédé du XVIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'au Ve siècle de notre ère, et le point atteint jusqu'à présent accuse une profondeur de 15 mètres.

De nombreux endroits restent encore à explorer. Il sera bon de sonder sous les constructions du palais de Darius qui recouvrent probablement les vestiges des palais des rois élamites.

Que renferme aussi la butte de la Ville Royale, dont la masse représente à elle seule le double des deux autres? Plus de vingt ans seront nécessaires pour nous renseigner à ce sujet; l'avenir nous réserve des surprises.

Ajoutons que notre collègue, M. Neuville, a participé à deux campagnes de la mission, et que c'est grâce à ses instances que M. de Méquenem a bien voulu venir faire à Bordeaux sa causerie.

Nous exprimons à tous les deux les remerciements des auditeurs et les sentiments de reconnaissance de la Société.

Th. Ricaud.

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ A BOURG

29 mai 1921

Pour répondre à la bienveillante proposition de notre excellent collègue, M. François Daleau, le secrétariat avait préparé cette année une excursion à Bourg-sur-Gironde et à la Grotte de Pair-non-Pair.

Une excursion à Bourg avec le concours de la Société Archéologique est une chose toujours agréable, car les touristes sont sûrs de voir se joindre au charme particulier de cette région pittoresque l'attrait des études des monuments curieux et le rappel des histoires tirées des archives poudreuses.

Le temps plutôt maussade faillit contrecarrer cette sortie, mais pour le plus grand regret de ceux qui s'étaient laissé intimider par lui, c'est à peine s'il daigna nous atteindre d'une courte ondée au cours de cette journée vraiment très agréable.

Donc le 29 mai 1921, un fort groupe d'archéologues quittait Bordeaux par le train de l'État se dirigeant vers Saint-André-de-Cubzac où il devait être rejoint par notre excellent vice-président, M. A. Nicolaï.

Citons parmi eux : MM. Flos et M[lle], Ferbos, Maziaud, G. Dubois et M[me], Marquassuzaa, Fargeaudoux, Charrol, Bastide.

Le trajet de ce secteur est trop connu pour nous permettre aucune description inutile. A Cubzac, changement de direction pour prendre le train du Blayais, dont les wagons sont d'un type archaïque bien amusant.

Après un parcours égayé par les tableaux qui se présentent successivement : le tertre de Montalon et ses moulins, le château du Bouilh, Saint-Gervais et son antique église, Prignac, Cazelles, etc., nous arrivons enfin à Tauriac-le-Moron, point le plus rapproché de Pair-non-Pair. Notre troupe se forme en bon ordre et part à la conquête... ou à la visite de la grotte, après nous être muni toutefois de la bienheureuse clef sans laquelle notre Sésame ne se serait pas ouverte.

Saluant au passage le château du Piat, dont la belle ordonnance et la gracieuse grille d'entrée retient notre

attention, nous gravissons bientôt le routin qui mène au plateau sous lequel s'ouvre la caverne.

Mais nous y voilà, une porte fermée au fond d'une sorte de couloir naturel encombré de pierres et couvert de feuillages nous livre passage. Notre chef brandit sa clef, des lumignons s'allument et nous nous engouffrons à sa suite dans le corridor sombre.

En attendant que nos yeux s'habituent au milieu, nous visitons l'intérieur des anciennes voies d'accès, car l'entrée actuelle a été produite par l'effondrement du plafond de la voûte.

Quelques minutes d'adaptation nous permettent de retrouver facilement les gravures que M. Daleau découvrit en 1896, car, chose curieuse, ce ne fut que longtemps après le dégagement complet de la grotte qu'il reconnut les gravures de la paroi.

Ici un bouquetin, là un équidé, plus loin plusieurs animaux enchevêtrés, un éléphant, etc. En plusieurs endroits, l'artiste a utilisé la saillie de la roche pour souligner en quelque sorte d'un trait vraiment caractéristique l'animal qu'il entendait traduire. Quelques-uns des dessins sont d'une exactitude saisissante.

Reprenant notre course, nous nous dirigeons vers Bourg, car l'heure avance et le temps se couvre.

La longueur de la route est coupée par des causeries sur les anciens seigneurs du Bourgeais et les productions du pays accusées surabondamment par les superbes pampres encadrant les ceps de vignes.

Les points de vue ne manquent pas d'ailleurs et, chemin faisant, nous pouvons admirer tour à tour quelques échappées sur le haut pays vers Tauriac, Marcamps et Lansac, tandis que de l'autre côté la Dordogne se montre de loin en loin.

En arrivant à Bourg, nous nous rendons à la place

du district d'où la vue s'étend sur la rivière, le pays médocain, la citadelle et, dans le lointain, les hautes flèches de Bordeaux et les pylônes de Croix-d'Hins.

Un salut à l'hôtel de ville où nous attend notre aimable cicérone, M. Fr. Daleau, pour nous montrer les deux vétustes devants d'autel en perles, brodés, paraît-il, par Anne d'Autriche lors du siège de Bordeaux pendant la Fronde. Puis, M. Daleau nous accompagne à une vieille maison du XVIIIe siècle dans laquelle est conservée une remarquable collection de souvenirs des familles Roger et Brizard, ses ancêtres : Services en faïence locale, pièces accessoires, belles verreries, meubles divers s'échelonnant de l'époque Louis XV au Premier Empire, costumes du Directoire et de la Restauration, tableaux, gravures. La vieille demeure a conservé son caractère de jadis et son mobilier si joliment adapté au cadre.

La méridienne nous surprend admirant encore cet ensemble si rare, que nous quittons à regret, mais il faut songer au déjeuner. Quelques minutes après, notre hostellerie nous reçoit avec la bonne mine de notre hôtesse.

Nous y trouvons M. Nicolaï qui, nous ayant manqué à Cubzac pour quelques instants, nous a rejoints pédestrement, et notre nouvel associé, M. Pernet, qu'une circonstance fortuite avait empêché de prendre le train du matin. Le menu est bien ordonné, bien préparé, bien servi, arrosé mieux encore, car nos collègues de Bourg s'étaient chargés spécialement de ce soin.

Le café nous attendait servi chez MM. Daleau frères, dans le salon de l'Abbaye, à la grande surprise d'une honneste dame du temps jadis et d'un noble seigneur de l'Ancien Régime qui, du haut de leur cadre, nous regardaient d'un air à la fois sévère et hautain. Mais le Musée nous appelle et nous nous dirigeons vers le bâti-

ment érigé au bord d'une sorte de terrasse qui coupe en deux la propriété.

C'est un vrai Musée, en effet, et combien instructif. Ostéologie, paléontologie, préhistoire, archéologie, ethnographie, voilà les cinq grandes divisions de cette exhibition qui représente tout ce que le labeur d'une vie humaine bien employée a pu réunir peu à peu.

Naturellement, ce sont les trois dernières sections qui nous retiennent le plus. Le maître de céans nous en fait les honneurs avec cette affabilité qu'on lui connaît. Notre admiration est grande en face des innombrables pièces qu'il a retirées de la grotte de Pair-non-Pair, il y en a de toutes grandeurs et de toutes formes, jusqu'à une aiguille d'ivoire d'une longueur inusitée, des perles de nacre et d'os, etc. Il nous montre aussi les nombreux silex et os travaillés retirés de la grotte des Fées, à Jolias, qu'il a également fouillée, la belle collection d'outils et armes de bronze provenant des nombreuses trouvailles de Saint-Androny, du Barrail, du moulin de Prade, à Cézac, des silex de la Bertonne, à Peujard, l'inscription sur pierre de Teuillac, des pierres et sculptures diverses découvertes dans le pays, etc., etc. Notre hôte a également donné asile dans son Musée à de nombreux ustensiles et outils des métiers locaux disparus, verriers, tisserands, tuiliers, fabricants de chandelles, etc. Une section est consacrée aux jouets d'enfants, charmantes petites choses que nous voyons avec une pointe d'attendrissement.

Non moins belle est la collection d'ethnographie qui comporte une multitude de pièces, dont quelques-unes sont maintenant rarissimes : casques et coiffures diverses de chefs soudanais et néo-calédoniens, lances et javelots de tous modèles, casse-têtes et massues, cannes et insignes de commandement, c'est tout l'équipe-

ment des peuples primitifs qui défile sous nos yeux; les instruments culinaires ne sont pas bannis, et de nombreux vaisseaux en terre cuite, bois et métal, des calebasses de toutes formes; quelle leçon de choses, et combien de problèmes soulevés en quelques moments.

En quittant le Musée, nous fixons dans un dernier cliché le souvenir de cette agréable visite, comme notre hôte a tenu à conserver sur ses albums une trace durable de notre passage.

Mais le soleil baisse sur l'horizon, il faut songer au retour. Après que M. Nicolaï eut traduit au nom de tous les sentiments de gratitude des assistants pour la réception si gracieuse et si cordiale que MM. François et André Daleau nous avaient réservée, nous reprenons le chemin de la gare, encore tout éblouis des choses curieuses que nous venons de contempler.

A 7 h. 1/2, nous rentrions à Bordeaux enchantés d'une journée si bien remplie.

E. Bastide.

COMMUNICATIONS DIVERSES

LES BEAUX ARTS AU XVIII[e] SIÈCLE A BORDEAUX

Par P. FOURCHÉ.

1° Deux documents importants concernant la Place Royale (1).

En 1743, lorsque, sur un piédestal provisoire, fut inaugurée la statue équestre de Louis XV, la Place Royale n'avait pas l'aspect qu'elle présente de nos jours. Les constructions qui l'entourent étaient, pour la majeure partie, inachevées; aucun pavage n'existait sur le sol, à peine nivelé.

Quand Aubert de Tourny succéda à Claude Boucher comme Intendant de la Généralité de Guyenne, la situation n'avait guère changé; un assez vaste emplacement confinant à la rue Saint-Rémy restait encore inutilisé.

C'est cet état de choses qui motiva les lettres suivantes relevées aux Archives départementales.

---

(1) Communication faite en 1914 à la Société Archéologique.

Lettre de l'Intendant de Tourny a l'architecte Ange Gabriel (1).

A Bordeaux, ce 24 octobre 1749.

Les dernières maisons, Monsieur, à faire dans la Place Royale de Bordeaux, sont commencées ; il nous faut actuellement songer, pour les finir, à deux objets importans : l'un est le corps de batiment qui doit terminer l'arrière-plan entre la rue Saint-Remy et la nouvelle à ouvrir, l'autre est le revêtissement du piédestal.

Pour le premier, vous trouverés, Monsieur, cy-joint le plan du local suivant lequel il vous paroîtra que les deux rues n'auroient chacune que 26 pieds au lieu de 30 qu'on leur avoit d'abord destinés ; on a cru nécessaire de se réduire à cette largeur pour pouvoir l'exécuter ; d'ailleurs, il en résulte une plus grande pour le batiment du fond dont est question. Comment le jugez-vous, Monsieur, plus convenable ? Sera-ce en y formant un pavillon ou en y plaçant un obélisque ? Votre idée, m'a-t-on dit, est pour ce dernier dont vous avez fait le dessin qui est resté entre vos mains... En cas que vous y persistiez, voudriez-vous bien me l'envoyer ?

Je vous avoüe que j'aurois plus de penchant pour un pavillon, s'il eut pu être de 5 croisées comme les deux autres, mais ne pouvant être que de 3, il formerait, je crois, un objet trop maigre aux yeux, surtout par le toit...

A l'égard du piédestal, vous vous souviendrés sans doute, Monsieur, de l'espérance qui, je vous le dis le mois d'août de l'année dernière, m'avoit été donnée par M. de Tournehem de gratifier la Ville de Bordeaux du marbre blanc qui seroit nécessaire au revêtissement, marbre qu'il comptoit tirer des pirennées (*sic*) et qui resteroit icy en passant.

Je lui écris aujourd'huy pour lui en rapeller (*sic*) la mémoire

(1) Ange Gabriel avait succédé à son père, Jacques Gabriel, mort en 1742.

en lui marquant que vous voudriez bien lui fournir un état de la quantité qu'il nous faudroit. Je ne doute pas que vous n'ayez le plan de ce piédestal, mais pour vous éviter la peine de le chercher, il sera cy-joint.

Si nous avions le marbre, le sieur Francin que vous nous avez envoyé et dont je suis fort content pourroit entreprendre ce revêtissement; m'en ayant parlé, je lui dis de me faire un dessin qui auroit besoin de votre approbation.

Je joins icy celui qu'il m'a remis.

J'ai l'honneur d'être, très parfaitement, Monsieur, etc., etc.

Signé : Aubert de Tourny.

Réponse de l'architecte Gabriel.

Monsieur,

J'ay receu ce matin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je conçois l'impatience où vous estes, mais en vérité j'ay été si serré de près pour tous les projets de nos batimens cette année, que je n'ay pu rien faire autre que ces deux brouillons que je vous envoye.

Le premier est dans le goût d'un fond d'hôtel que vous désireriez, dont l'entrée seroit par la rue à costé, avec cour et étendue nécessaire; il pourroit encore servir de pignon à une salle de spectacles, si on la désiroit à Bordeaux, dont l'étendue seroit prise sur la profondeur de la rue.

Le second est une idée de fontaine d'un ordre plus mâle. Je pencherois pour le premier qui est plus analogue avec le reste de la Place.

S'il vous convient, M. Portier n'a qu'à dresser le plan de l'habitation suivant le terrain que vous voudrez qui soit pris par derrière, et en me le renvoyant avec laditte élévation, je l'établieray plus correctement et feray les changemens que je croiray plus nécessaires au plan. Je fais tracer en grand, à Paris, sur du papier, le piédestal; quand cela sera fait, je le

feray mettre dans une caisse et vous l'adresseray à Bordeaux.

J'ay l'honneur d'être avec un très respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Gabriel.

Versailles, ce 15 mars 1750.

2° Projet de décoration de la Porte du Chapeau Rouge (1).

(*Extrait des registres de la Jurade*).

Du 12 août 1751.

Devis pour deux groupes de pierre pour mettre sur les deux pilliers (*sic*) de la Porte du Chapeau Rouge, dite Porte Royale.

Deux groupes de pierre des meilleures carrières de Taillebourg, à faire par le sieur Françain (*sic*), sculpteur agrégé à l'Académie royale de Paris, pour mettre sur les deux pilliers de la Porte Royale de Bordeaux.

L'un représentera Mercure protégeant la Ville de Bordeaux, accompagné de deux figures avec des attributs qui désigneront le commerce.

L'autre représentera le fleuve de Garonne protégeant l'Amérique qui sera accompagné de deux nègres avec des attributs désignant la navigation.

Lesdits deux groupes composés dans le goût des esquisses ou petits modèles en cire présentés par ledit sieur Françain. Les huit figures que contiendront les deux groupes auront 8 à 9 pieds de proportion sur une

(1) Communication faite en 1916 à la Société Archéologique.

terrasse de 12 pieds de long et de 4 de large. Le tout ensemble portera environ 11 pieds de haut.

Le sieur Françain commencera, et au plus tôt, par faire à Paris, où il va sur deux socles, des modèles en terre de grandeur convenable à l'exécution desdits groupes, lesquels modèles seront montrés tant à M. Gabriel qu'à deux ou trois des plus habiles sculpteurs de l'Académie royale de sculture (*sic*) que M. l'Intendant priera de les examiner pour les approuver et donner leur avis.

Les pierres nécessaires pour lesdits groupes seront fournies aux frais de la Ville, ainsi que la terre pour les modèles et le bois pour les socles.

Ce sera aussi la Ville qui paiera tant le maître maçon qui se chargera d'élever la masse desdites pierres, de les appareiller et apaneller (*sic*), que le fer et le plâtre nécessaires pour les lier et assurer même le transport des modèles de Paris à Bordeaux.

Enfin, il sera construit au sieur Françain une barraque de planches autour du sommet de chaque pillier, de façon qu'il y puisse travailler en tout temps.

Il a été convenu entre M. l'Intendant et le sieur Françain que pour l'exécution desdits deux groupes aux conditions et de la manière qu'il vient d'être expliqué, il sera payé par la Ville audit sieur Françain la somme de 8.000 livres, dont 6.000 livres au fur et à mesure qu'il fera apparaître de son travail, et les 2.000 livres restantes après le tout livré et approuvé, s'obligeant, ledit sieur Françain, de ne perdre aucun temps pour mettre cet ouvrage à sa perfection et, à cet effet, de se rendre sur le lieu aussitôt que les choses seront suffisamment disposées.

Fait double à Bordeaux, le 12 août 1751.

Ainsi signé : Aubert de Tourny et Françain.

3° Quelques lettres extraites de la correspondance échangée entre l'intendant Aubert de Tourny et le sculpteur J.-B. Lemoyne (1).

Les Bordelais, auxquels est un peu familière l'histoire de leur ville pendant le XVIII° siècle, n'ont certainement pas oublié que le premier projet élaboré par Jacques Gabriel, pour la place Royale, comportait un vaste escalier à plusieurs degrés, descendant vers la rivière en face de la statue du Roi. Sur les « avancées » de cet escalier, de ce « perron », comme disent les devis établis alors, l'architecte plaçait des fontaines surmontées de groupes allégoriques en bronze que la Jurade avait demandés au sculpteur J.-B. Lemoyne, auteur de la statue équestre inaugurée en 1743.

Depuis cette date, divers empêchements financiers, matériels et autres, joints à une mésentente survenue entre la jurade et l'artiste, retardèrent l'exécution des travaux, demeurés à l'état de projet pendant les premières années de l'administration de l'Intendant de Tourny. Mais aussitôt que celui-ci eut pourvu aux nécessités les plus urgentes et amélioré la situation financière, c'est-à-dire en 1751, il se préoccupa de l'achèvement des travaux de la Place Royale et, dans ce but, il entra personnellement en rapport avec Lemoyne ainsi qu'il résulte de la correspondance conservée aux Archives.

J'extrais de ce dossier les quelques lettres où il est question des groupes :

(1) Communication faite à la Société Archéologique en avril 1919.

PREMIÈRE LETTRE DE TOURNY

Ce 8 mars 1751.

A Monsieur Lemoine, sculteur du Roy au Louvre,

L'occupation, Monsieur, que vous a donnée la statue pédestre du Roy pour la Bretagne fut un obstacle, il y a quatre ou cinq ans, à ce que vous entreprissiez, alors, les deux groupes qui doivent être placés sur les encoignures de l'avancée de la Place Royale.

A cet obstacle s'en est joint un autre, procédant de ce que vous avez changé de volonté sur le marché qui avait été fait avec vous, de vous charger de fournir à la Ville de Bordeaux ces groupes, moyennant la somme de 79.000 livres et l'abandon du bronze qui est resté entre vos mains, du reste de la fonte de la statue équestre, m'ayant proposé, au lieu d'un marché à fort fait, une entreprise par économie qui l'arrangeait de façon que, d'une part, il y aurait une personne de confiance de la ville qui, toutes les quinzaines, paierait les ouvriers que vous emploieriez, ainsi que toutes les dépenses relatives à la fonte, sur les états que vous donneriez, et que d'autre part, vous donneriez à la conduite de l'ouvrage tous vos soins et tout votre art, pourquoy la ville s'obligeroit à vous payer la gratification dont elle conviendra avec vous.

Vous sentez, Monsieur, combien un pareil parti est embarrassant pour une communauté, soit par le détail de dépenses journalières qui se doivent faire loin d'elle, soit parce qu'il est d'une bonne administration que, de toutes les dépenses auxquelles elle croit pouvoir se livrer, elle en connoisse l'étendue et les bornes afin de ne pas se trouver, par suite de ses engagements, portée au delà de ce qu'elle veut et peut.

De là, j'avois, ainsi que les Jurats de Bordeaux, grande envie que vous voulussiez bien convenir d'un marché à fort fait. Si, cependant, vous êtes absolument déterminé à ne vous y point obliger, mandez moi, par un mémoire aussi détaillé que

précis, comment vous entendez que les choses se feront et quelle gratification vous prétendez devoir vous être donnée, car de façon ou d'autre, il est résolu de mettre en train les deux groupes, afin que la Place Royale ait le dernier ornement qu'on peut trouver qui lui manque.

J'attendray votre réponse sur laquelle vous aurez ma réplique pour décision.

Je suis, Monsieur, avec bien de l'estime et de la considération, etc.

Quelle réponse Lemoyne fit-il à ces questions si pressantes? Nous l'ignorons; le dossier n'en contient aucune trace, mais il est supposable que l'artiste ne voulant pas s'engager, traîna les choses en longueur et fit la sourde oreille.

Tant et si bien que, sur les instances de Tourny, les Jurats, en date du 24 décembre suivant (24 décembre 1751), prirent une nouvelle délibération concernant l'exécution des deux groupes.

Lemoyne ignorait encore cette délibération quand, le 2 janvier 1752, il adressait à l'Intendant de Tourny la lettre suivante dont, *exceptionnellement,* nous reproduisons l'orthographe plus que fantaisiste :

LETTRE DE LEMOYNE A M. DE TOURNY

Monsieur,

Lacueille favorable dont vous mavé honoré, anime ma reconnoissance, recevez, je vous prie, mes omages dans le renouvellement de cette anée en vous la souaittant complette en tout ce qui peut vous plaire. Je me recomande à vos bonté, je népargnerai rien pour vous prouver la vénération et le profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LEMOYNE fils.

Joint à cette lettre est un brouillon de réponse de la main même de Tourny, daté du 21 janvier 1752.

En voici la teneur :

Vous m'avez fait beaucoup de plaisir, Monsieur, de me donner des marques de votre souvenir et de votre amitié à l'occasion de la nouvelle année; vous ne pouvez pas vous la souhaiter plus heureuse que je vous la désire.

Les Jurats de cette ville ont pris une délibération pour conclure avec vous le marché des deux groupes de fonte qui doivent servir d'accompagnement à la statue équestre de S. M. en les plaçant sur deux coins de l'avancée de la Place Royale sur la rivière : ainsy nous pourrons arretter (*sic*) ce marché par un écrit double quand vous voudrez et rien ne doit empêcher actuellement que vous n'alliez en avant, le plus promptement que vous pourrez, sur l'exécution de ces ouvrages; mais n'y auroit-il pas moïen de rabattre quelque chose, comme ils le désirent, des soixante et dix mille livres que vous demandez, indépendamment du bloc de bronze qui est entre vos mains? Tout le monde seroit content si vous faisiez une diminution de cinq cents pistoles.

On ne peut être, Monsieur, plus parfaitement, etc.

Cette lettre a dû être expédiée par courrier spécial, car le 28 janvier, c'est-à-dire sept jours après, Lemoyne répondait comme suit :

Paris, 28 janvier 1752 (1).

Monsieur,

Je suis bien reconnoissant de la faveur que vous me faites, de l'apparente décision que vous m'annoncez à l'égard des fontaines de la Place Royale de Bordeaux; mais comme ce que

(1) Pour la commodité du lecteur, nous donnerons aux lettres de Lemoyne, l'orthographe usuelle.

j'ai demandé est avec la plus scrupuleuse exactitude, je demande que Messieurs de la Ville veuillent bien faire régir par ceux qui sont chargés de leurs affaires à Paris, les dépenses pour l'exécution de cet ouvrage; tout mon désir est que l'on voie clair à ma conduite.

Je me remets à vous, Monsieur, du temps et de la décision du traité avec Messieurs de la ville de Bordeaux.

Que je suis heureux, Monsieur, d'être vis-à-vis de quelqu'un qui joint à l'esprit le plus fin et le plus éclairé, l'encouragement des artistes!

Si Messieurs de Bordeaux, n'acceptent pas les premières propositions, il ne m'est pas possible de diminuer sur la note que j'ai eu l'honneur de vous donner et je n'y penserai plus.

Cela m'aura toujours prouvé votre bonne volonté pour moi et m'impose une perpétuelle reconnaissance avec laquelle je serai toute ma vie avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Lemoyne fils.

Deux années se passèrent pendant lesquelles la correspondance subit un temps d'arrêt, et c'est seulement à la date du 7 février 1754 que nous relevons la lettre suivante de Lemoyne :

Monsieur,

Si j'ay attendu si tard à vous renouveler mes hommages dans les premiers temps de l'année, c'est l'assiduité qui a précédé et suivi la fonte de la statue du Roi pour Rennes.

Cette fonte a heureusement réussi et me met en état de placer l'ouvrage dans le courant de l'été prochain.

Je me souviens toujours avec reconnaissance, Monsieur, de l'espérance que vous m'avez donnée de m'excuser après ce grand ouvrage. Il sera flatteur pour moi de travailler sous vos ordres.

J'ay l'honneur d'être, avec respect, votre très humble et très obéissant serviteur. Lemoyne fils.

A Paris, au Roulle, ce 7 février 1754.

Autre lettre du même au même :

Monsieur,

Il me souvient qu'à l'un de vos voyages à Paris, vous regardâtes dans mon cabinet, le portrait du Roi, en petit, avec plaisir.

J'en ai mis un au carrosse de Bordeaux, lundi 27 mai, que je vous supplie d'accepter.

J'ai heureusement fini mon ouvrage de la statue du Roi pour Rennes et je compte partir au mois de juillet pour la placer à sa destination.

Vos bontés, Monsieur, m'ont fait espérer de m'exercer avant que la sève finisse en moi; je serai flatté, à mon retour, d'invoquer les mânes de Michel Ange et du Corrège, sous la protection de M. de Tourny.

J'ay l'honneur d'être, avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Lemoyne fils.

A Paris, ce 30 mai 1754.

Malgré le désir assez clairement exprimé par l'éminent artiste de voir les négociations se rouvrir avec la Ville de Bordeaux, les choses en restèrent là et la Place Royale demeura veuve des deux groupes de bronze qui, selon l'expression de Tourny, devaient être l'indispensable accompagnement de la statue équestre de Louis XV.

LES ORIGINES DU CRU DE HAUT-BRION-LA MISSION

par René FERBOS.

Le cru de Haut-Brion-La Mission tire son nom des prêtres de la Congrégation de La Mission ou Lazaristes, congrégation fondée en 1625 par saint Vincent de Paul qui le possédèrent de 1682 (1) à la Révolution. Les prêtres de La Mission dirigèrent le séminaire du diocèse de Bordeaux, d'abord dans l'hôtel de Monadey, rue Saint-Siméon, puis dans l'immeuble qu'ils firent construire au carrefour de la Croix de l'Épine, angle du chemin de l'Épine, aujourd'hui rue du Palais-Gallien, et de la rue Judaïque-Saint-Seurin. Ce dernier immeuble qui, par une singulière coïncidence, fut plus tard l'Hôtel des Monnaies de Bordeaux (2), est actuellement l'Hôtel des Postes.

Les prêtres de La Mission avaient remplacé à Bordeaux une congrégation locale dite des *Prêtres du Clergé de Bordeaux*, et c'est d'elle qu'ils tenaient le vignoble auquel leur nom est demeuré.

*
* *

Le commencement du XVIIe siècle fut une période de renaissance religieuse. Après les guerres de Religion,

---

(1) Acte du 15 octobre 1682, *Archives départementales*, G 991, 14.

(2) La famille de *Monadey*, dont on connait le rôle considérable à Bordeaux, tenait son nom de ce qu'elle avait possédé le monopole de la monnaie. Cf. Baurein, *Variétés bordelaises*.

il importait de remettre bien des choses en ordre; les archevêques de Bordeaux s'y employèrent et ils y furent admirablement aidés. Il s'agissait, d'une part, de réformer les abus qui s'étaient implantés dans beaucoup de monastères et même dans le clergé séculier; de l'autre, de porter la parole catholique dans les campagnes par des missions.

Jean de Fonteneil, chanoine de l'église Saint-Seurin (1), avait formé le projet de constituer une association de prêtres séculiers pour faire des missions dans le diocèse. Il réalisa ce projet par ses propres moyens dans la maison presbytériale de Saint-Seurin; puis, soit qu'il sentît le besoin d'un appui, soit qu'il tînt à s'assurer l'approbation de ses supérieurs, il demanda à l'archevêque Henri de Sourdis d'établir une *Communauté des prêtres du Clergé de Bordeaux*. Il obtint d'Henri de Sourdis, à la date du 9 juin 1643, des lettres d'établissement (2) qui lui furent confirmées le 30 novembre 1649 par l'archevêque Henry de Béthune (3). Le roi, à son tour, lui accorda des lettres patentes en décembre 1650 (4); elles furent enregistrées au Parlement de Bordeaux, le 10 juillet 1651 (5). Au mois de septembre de cette année (13 septembre 1651), Jean de Fonteneil faisait l'achat de la maison noble de Monadey, rue et paroisse Saint-Siméon « avec toutes dépendances en fiefs et rentes », pour le prix de 18.020 livres. Les prêtres du Clergé s'y établirent et leur œuvre y prospéra (6).

(1) Il fut, par la suite, grand archidiacre et grand vicaire de l'archevêque de Bordeaux.

(2) *Archives départementales*, G 991, 1 et 2.

(3) *Ibid.*, G 991, 4 et 5.

(4) *Ibid.*, G 991, 6 (signatures de Louis XIV et d'Anne d'Autriche).

(5) *Ibid.*, G 991, 8.

(6) Cf. pour tout ce qui concerne les Prêtres du Clergé, les Lazaristes

Par testament du 30 mars 1650, Mme Olive de Lestonnac, veuve d'Antoine de Gourgues, premier président au Parlement de Bordeaux, réservait une somme de 15.000 livres dont le revenu devait servir à faire des missions dans le diocèse et plus particulièrement à Margaux (1). Le 6 octobre 1654, Henry de Béthune désigna Jean de Fonteneil, directeur général de la Congrégation des prêtres du Clergé, pour recueillir le legs et en accomplir les conditions. Ce n'est qu'en 1664 qu'il devait entrer en possession de l'héritage. Par acte du 26 janvier passé au Palais archiépiscopal, en présence de l'archevêque, et retenu par Poitevin, notaire royal (2), la dame Catherine de Mullet, veuve de Pierre de Lestonnac, héritière de la présidente de Gourgues comme tutrice de ses enfants, s'obligeait à payer 17.000 livres au lieu de 15.000. A valoir et pour la somme de 10.500 livres, elle cédait « au sieur de Fonteneil, directeur de La Mission, stipulant et acceptant, toute icelle maiterie d'Haubrion située ez la parroisse de Talance, dépendant de l'hérédité de la dite Olive de Lestonnac... et une chambre basse à loger les vallets au fond et en suitte un grand chay cuvier garni d'un fouloir en pierre de taille... et vingt-deux journaux de vigne... et cinq autres ou environ de bois tailhis, le tout ez Aubrion et aux environs du dit chay, confrontant du nord au grand chemin qui va de Bourdeaux à l'esglize de Pessac... du couchant aux vignes de Monsieur le premier président de Pontac... plus ez six journaux de vigne ou environ situés aux Arregueduix (3) confron-

et le Séminaire des Ordinands; L. Bertrand, *Histoire des Séminaires de Bordeaux et de Bazas*.

(1) Trois missions par an dont une tous les cinq ans à Margaux.

(2) *Archives départementales*, G 996, 9.

(3) *Arregueduix*, *Arreguedeux*, *Arequeduix*, *Arqueduix*, *Arreguedhuis*,

tant du midy à Monsieur de Cantaut, du nord aux vignes qui appartenaient à la dite dame de Lestonnac, du couchant aux vignes de Monsieur de Pontac, premier président, du levant à Arnaud de la Ville... »

La Communauté des prêtres du Clergé était donc devenue propriétaire de vignobles dans les *hautes Graves* de Bordeaux, cru jouissant déjà d'une très ancienne réputation et dont le vin du Pape-Clément, propriété des archevêques de Bordeaux, avait fait la fortune dans le monde ecclésiastique (1). Il ne semble pas cependant qu'elle ait beaucoup contribué à la mise en valeur de ses vignes. Ce fut l'œuvre des Lazaristes.

*
* *

On peut dire que Jean de Fonteneil n'avait vécu que pour la communauté qu'il avait fondée. Il voulut encore en assurer l'existence après sa mort et son tes-

---

Arreged'huys, *Arecs-duchs*, *Le ragedieux*, suivant les textes. On retrouve sous ces divers aspects le mot *arcs* qui entre dans l'appellation de plusieurs lieux des environs : *Cournau (village) d'arcs*, *Moulin d'Arcs*, *devenu d'Ars*, et qui proviendrait de ce qu'il existait dans le pays des vestiges d'un monument à arches, probablement un aqueduc. Cf. Vinet, *Discours sur les antiquités de Bordeaux*, cité par Beaurein dans les *Variétés bourdeloises*. Ces vignes des Arreguedaix furent l'objet de procès interminables, la dame Théon, en sa qualité de propriétaire de Latour de Rostain, réclamant des droits seigneuriaux. En 1786, les procès duraient toujours et Treyssac, notaire royal, délivrait à M. Doué, supérieur de la Mission, un extrait de contrat de 1540 par lequel Arnaud de Lestonnat avait acquis le droit d'agrière et de seigneurie sur ces vignes (*Archives départementales*, G 996, 3).

(1) Il n'est pas sans intérêt, pour comprendre les motifs qui déterminèrent Jean de Fonteneil à acquérir les vignes de Haut-Brion pour la communauté des prêtres du Clergé, de remarquer qu'il était lui-même propriétaire dans le pays. La maison noble de Camponac faisait partie de son patrimoine ; il la légua, par son testament du 15 juillet 1678, à son neveu et filleul Jean de Fonteneil, écuyer.

tament du 15 juillet 1678 (1) la recommandait avec instances aux archevêques : « Je supplie très humblement Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux Henry de Béthune, dit-il, de vouloir prendre sous sa protection et bonté paternelle la dite communauté et la regarder comme sa fille spirituelle, et, après son décez, à nos seigneurs les Archevêques de Bordeaux. » Mais ce qui lui tenait surtout à cœur, c'était l'œuvre qui lui avait été assignée; aussi exprimait-il la volonté, dans le cas où la communauté viendrait à défaillir, que les biens qu'il laissait fussent transférés à la Congrégation de la Mission de Paris.

Par acte du 15 octobre 1682, l'archevêque Louis de Bourlemont à Bordeaux établit les prêtres de cette congrégation comme *Directeurs perpétuels du Séminaire de Bordeaux, tant pour le spirituel que pour le temporel* (2). Ils reçurent de ce fait tous les biens de la Communauté des Prêtres du Clergé provenant du legs Fonteneil, du duc de Saint-Simon (3), de la Présidente de Gourgues et autres bienfaiteurs. Cet établissement fut confirmé par Lettres patentes du Roi (novembre 1682), enregistrées au Parlement de Bordeaux, le 14 janvier 1683 (4), et suivant acte passé le 10 novembre 1682 devant Trayssac, notaire royal M. Simon, supérieur de la Congrégation de la Mission, prit possession des *vignes d'Aubrion et Areguedeux* (5).

Installés dans l'ancienne métairie de la famille de

(1) *Archives départementales*, G 993.

(2) *Archives départementales*, G 991, 14.

(3) Les biens provenant du duc de Saint-Simon étaient situés dans le Blayais (l'église de Notre-Dame de Montuzet, à Plassac de Blaye, était desservie par les prêtres de la Mission).

(4) *Archives départementales*, G 991, 16.

(5) Voir dans Bertrand, *Histoire des séminaires*, p. 289, de curieux détails sur cette prise de possession.

Lestonnac, les *Pères Barbiches* (1) y firent d'importants travaux et l'on distingue fort bien dans les constructions actuelles ce qui fut, à Haut-Brion, la succursale du séminaire de Bordeaux. En 1713 (2 septembre), ils passaient une police avec Étienne Buissier, maître-entrepreneur et architecte juré, pour « construire et élever un bâtiment à Haut-Brion à la place où est à présent un petit cabinet joignant leur grande salle et le petit chai »; le prix, suivant devis, était de 3.000 livres (2). Dès 1698, ils avaient fait bénir la chapelle de Notre-Dame de Haut-Brion; « le 16 aoust 1698, Monsieur le Doien, vicaire général du Chapitre (le siège vacant) (3), accompagné de Monsieur Phrenet, aussi vicaire général, et de M. le Curé de Saint-Siméon, les prêtres de la Mission et les séminaristes y assistans, a béni la chapelle d'Aubrion sous l'invocation de la Sainte Vierge et donné permission d'y confesser et communier tous ceux de la maison, les frères, les séminaristes et domestiques, et d'y dire la messe dans le tems que nous voudrons. J'ai écrit cecy pour témoignage. *A. Ruffé, à Bourdeaux* » (4).

Il semble que les Lazaristes n'aient pas trouvé le vignoble de Haut-Brion dans une situation bien prospère; ils ont pris le soin de le consigner dans leurs archives. « Il est à remarquer, y lit-on, que lesdites vignes estoient en mauvais estat et qu'on y a fait

---

(1) « Ces nouveaux colons ont longtemps été décorés du nom de *Pères Barbiches*, attendu la petite barbe qu'ils portoient à l'imitation de Vincent de Paul, leur instituteur. » (Bernadau, *Antiquités bordelaises*, p. 349).

(2) *Archives départementales*, G 998, 2.

(3) L'archevêque Louis d'Anglure de Bourlemont était mort le 29 novembre 1697. Il fut remplacé en 1698 par Armand Bazin de Bezons, mort en 1725, archevêque de Rouen.

(4) *Archives départementales*, G 991, 26.

de grandes dépenses pour le rétablir et mettre en valeur. » (1). Nous trouvons, en effet, la preuve d'efforts immédiats et soutenus. En 1683 et 1684 (2), sous l'administration de M. René Simon, leur supérieur, ils plantèrent en vignes et jardin les cinq journaux de bois dont fait mention le contrat de 1664, ce qui indique que leurs prédécesseurs, moins préoccupés qu'eux des choses de ce monde, s'étaient contentés de tenir le domaine dans l'état où il leur était échu. En 1730 (23 novembre), ils achetaient d'Arnaud Lauferte, vigneron, suivant contrat de Fournier, notaire à Bordeaux, et moyennant le prix de 1.400 livres, « deux courrèges de vigne de la contenance de trois quarts d'un journal environ enclavées dans leur vigne des Arecs-duchs » (3). L'acte d'achat est passé au nom de Claude Michel, supérieur de la congrégation; les vignes en question y sont désignées *au plantier appelé Le ragedieux* (4).

Les soins que les bons missionnaires donnaient à leur vignoble ne restèrent pas sans résultat et il leur procurait un bénéfice fort honnête pour le temps. Dans un document daté du 13 février 1729 et intitulé : « *Déclaration que donne à Messeigneurs de l'Assemblée générale du clergé de France qui se tiendra en l'année 1730, et à Messieurs du Bureau du présent diocèse de Bordeaux, Claude Michel, supérieur de la Congrégation de la Mission et du séminaire ecclésiastique de Bordeaux, des biens et revenus de la dite maison pour satisfaire à la délibération de l'Assemblée générale du clergé de France du 12 décembre 1726* », l'on peut lire

(1) *Ibid.*, G 993.
(2) *Ibid.*, G 993, 27.
(3) *Ibid.*, G 993, 36.
(4) *Ibid.*, G 996, 21.

ce qui suit au sujet de Haut-Brion : « Vingt-huit journaux de vigne dans les hautes graves de Bordeaux donnés à la dite maison pour la somme de dix mille cinq cents livres en exécution du testament de Madame Olive de Lestonnac, veuve de M. le premier président de Gourgues, en date du 30 mars 1650, sous l'obligation de faire tous les ans, gratuitement, trois missions dans le diocèse de Bordeaux, desquelles vignes il n'est pas possible de fixer le revenu, attendu qu'il est très casuel. On peut cependant, tous frais déduits, le faire monter, bon an, mal an, à quatre mille livres. » (1).

*
* *

Le 15 juillet 1789, la Congrégation de la Mission donnait à bail, pour une période de neuf années, son immeuble de la rue Saint-Siméon (2). On ignorait encore à Bordeaux la prise de la Bastille, qui n'y fut connue que le 17 juillet (3). La Révolution était commencée. Les Lazaristes restèrent encore quelque temps à Bordeaux; cependant ils durent se disperser et leurs biens furent confisqués au profit de la Nation. Le domaine de Haut-Brion-La Mission, vendu comme bien national le 14 novembre 1792, a conservé, deux siècles et demi après leur venue, le nom des fils de Saint-Vincent-de-Paul (4).

(1) *Archives départementales*, G 991, 27.

(2) *Ibid.*, G 998.

(3) Cf. Bernadau, *Histoire de Bordeaux*.

(4) L'origine du nom de La Mission-Haut-Brion est demeurée longtemps assez obscure pour qu'on lise dans *Bordeaux et ses vins*, de Ch. Coocks, 2e édit., entièrement refondue par Édouard Feret (septembre 1868) : « Ce domaine, 2e cru des graves de la Gironde, parait avoir été fondé par une congrégation religieuse dont il porte le nom. Bertrand, *Histoire des séminaires*, p. 236 et 237, l'indique : « Aujourd'hui, la terre de Hautbrion donnée en 1664 porte encore le nom de la Mission. »

NOTE SUR UN VITRAIL DE SAINT-MICHEL DE BORDEAUX

Par Henri BERTRAND.

Le nombre des vitraux anciens qui nous restent est, dans notre département, restreint. Deux vitraux splendides et quelques débris à la collégiale de Saint-Émilion, un vitrail à la Sauve, d'importants fragments et trois vitraux entiers à Saint-Michel de Bordeaux, quelques vestiges à Saint-André, à Castelnau, et c'est, je crois, à peu près tout. Si notre patrimoine est moins riche, nous devons donc en connaître plus jalousement la valeur exacte et les divers éléments.

Parmi les vitraux anciens que je viens d'énumérer, un des plus connus est celui qui, à Saint-Michel, éclaire la chapelle de Notre-Dame de Bonne Nouvelle, la deuxième après le bras nord du transept, en allant vers le chevet.

A première vue, on se rend aisément compte que ce vitrail se compose de deux parties distinctes : en haut, l'arbre de Jessé occupe les méandres de l'amortissement; quant à la scène qui remplit les quatre panneaux du bas, elle a été diversement décrite, et c'est d'elle que j'ai l'honneur, ce soir, de présenter une interprétation probablement inédite.

L'abbé Corbin, dans son consciencieux ouvrage, nous dit : « Cette verrière consacre la mémoire des de Mons, syndics et bienfaiteurs de la basilique... Ils y sont représentés avec leurs enfants et remplissent les

quatre panneaux du vitrail. Dans l'amortissement, l'arbre de Jessé. Ainsi, la génération biblique de ces familles patriarcales, que dévorait le zèle de la maison de Dieu, semble inspirer celles de Saint-Michel, ingénieux rapprochement! *In memoria æterna erit justus.* » (1).

Un auteur plus récent semble adopter la même opinion, avec toutefois moins de lyrisme biblique et non sans quelque discrète réserve :

« Vitrail du XVI[e] siècle, plusieurs fois restauré : en bas, portraits de quatre ménages, que l'on dit appartenir à la famille de Mons (remarquer le nimbe dont le peintre a gratifié les huit parents); en haut, arbre de Jessé ou arbre généalogique de la Vierge. »

Parti de la remarque faite sur le nimbe, je me suis livré à un examen minutieux de ce vitrail. Certains détails m'ont tout d'abord frappé.

Dans le premier panneau à gauche, il y a quatre enfants, quatre garçons, partagés en deux groupes de deux. Ils sont tous quatre de la même taille et semblent avoir le même âge. Le troisième, en partant de la gauche, serre la main d'un de ses frères dans un geste d'adieu. Le quatrième tient un livre dans la main gauche et fait de la droite un geste d'exhortation. La mère tient dans sa main une cassolette d'or munie d'un couvercle.

Le panneau suivant ne contient qu'une enfant, une fille, très grande, les mains jointes, la tête irradiée d'un nimbe flammiforme.

Le troisième panneau contient deux enfants, de même

---

(1) *Saint-Michel de Bordeaux. Étude historique et archéologique*, par M. l'abbé Corbin, prêtre du diocèse, Bordeaux, Imprimerie de Lanefranque, 1877, p. 75-76.

taille, deux garçons, celui de gauche tient un calice d'or, celui de droite un livre d'une main, un bâton de l'autre, sur son épaule gauche brille une coquille d'argent.

Le quatrième panneau, comme le deuxième, ne renferme qu'un enfant, qui est plus grand que les six autres garçons, mais plus petit que la petite fille. Il tient à la main un phylactère où l'on déchiffre facilement ces mots : *Ecce Agnus Dei.*

L'interprétation du vitrail réside tout entière dans l'examen de ces détails. Et l'ensemble s'avère alors d'une indiscutable unité.

Ce n'est pas la famille de Mons qu'on a voulu représenter. Le verrier, plus simpliste que l'abbé Corbin ne semble le croire, n'a point cherché de rapprochement vraiment trop ingénieux. Il n'a pas davantage voulu canoniser naïvement, en les dotant d'une auréole, les bienfaiteurs de la chapelle. Les de Mons ne sont rappelés dans ce vitrail que par la présence discrète de leurs armes au centre de la composition.

Revoyons, en effet, tous nos personnages. Un enfant plus grand que les autres et tenant un phylactère avec ces mots : *Ecce Agnus Dei,* qui pourrait-ce être, sinon saint Jean-Baptiste que l'Évangile appelle quelque part « le plus grand prophète parmi ceux qui sont nés de la femme », et qui a lui-même prononcé ces paroles : *Ecce Agnus Dei?* L'homme et la femme placés derrière lui seraient donc Zacharie et Élisabeth, cousins de la Vierge.

Rien de plus simple que l'identification des deux enfants du troisième panneau. Seul parmi tous les personnages familiers à l'iconographie chrétienne, saint Jean l'Évangéliste est représenté avec un calice, souvenir de la coupe de poison d'Aristodème (Voir *Légende*

dorée, 26 décembre) et il était le frère de saint Jacques le Majeur, auteur d'une épître célèbre et patron du pèlerinage de Compostelle, ce qui explique le livre, la coquille et le bâton que porte l'autre garçon. Dès lors, nous savons le nom de l'homme et de la femme : il s'agit de Zébédée et de Salomé dont il est dit dans l'Évangile, et plus spécialement dans les Apocryphes, qu'ils étaient parents du Seigneur.

La jeune fille nimbée et plus grande du panneau 2 est incontestablement la Vierge, entre sainte Anne et saint Joachim, elle est plus grande que tous pour symboliser sa suréminente dignité et a une auréole particulière ayant seule droit au culte d'hyperdulie.

Enfin, deux des enfants du panneau 1 sont intéressants parce qu'ils sont des apôtres, celui qui tient un livre est saint Jude, auteur d'une épître, et l'autre son frère Jacques le Mineur. Les Synoptiques et l'Évangile de saint Jean sont plus que discrets sur leur compte, les Apocryphes plus renseignés. Ils étaient quatre enfants et fils de Cléophas ou d'Alphée et de Marie, sœur de la Vierge, qui assista à la sépulture du Christ, d'où le vase de parfum qu'elle tient.

Les personnages de ce vitrail sont nimbés parce qu'ils sont sanctifiés par leur rôle dans le drame évangélique. Ils figurent la famille contemporaine de la Vierge, comme l'arbre de Jessé, dans l'amortissement, donne sa généalogie de rois et de prophètes. Ce vitrail est un commentaire harmonieux de textes évangéliques et liturgiques aussi familiers à la piété d'autrefois qu'ils sont étrangers à la dévotionnette d'aujourd'hui.

On pourra objecter que les personnages portent le costume XVIe siècle, cela ne prouve nullement qu'ils représentent des gens de cette époque. Le Christ et la Vierge seuls, et toute la statuaire même de Saint-Michel

le démontre, étaient représentés avec un costume traditionnel.

J'ajouterai que la Vierge, dans ce vitrail, a un col d'hermine, le vitrail étant, dans son ensemble, une glorification de l'ascendance royale de Marie.

Le vase que tient sur le vitrail Marie, femme de Cléophas, ressemble à s'y méprendre à celui que tient Marie-Madeleine au calvaire de la chapelle du Saint-Sépulcre qui fait suite à celle de Notre-Dame de Bonne Nouvelle.

J'ajouterai enfin que toute la nef gauche, dans les églises liturgiquement orientées, étant le domaine de la Vierge, ce vitrail qui seul éclaire cette nef s'interprète encore par sa place.

ARMES PRÉHISTORIQUES

TROUVÉES EN 1836 A VÉRAC, AU CHATEAU DE POMMIERS, ET AUTRES DÉCOUVERTES FAITES AU MÊME ENDROIT A DIFFÉRENTES ÉPOQUES

Par Pierre TRIAL.

Ces armes, deux haches en silex et trois en bronze, ont été trouvées, en 1836, au château de Pommiers, commune de Vérac, arrondissement de Libourne.

La famille de Brons, originaire du Quercy, possédait ce château depuis 1775 (1).

En 1893, mourait à Bordeaux le dernier représentant de cette famille, Léon-Philippe, vicomte de Brons. C'est de sa succession que proviennent ces armes.

Les deux silex portent des inscriptions qui permettent de fixer le lieu et la date de leur découverte; sur l'un, en effet, on peut lire ce qui suit, écrit à l'encre :

---

(1) Date du mariage de Jean-Baptiste-Antoine, vicomte de Brons, fils d'Antoine-Joseph de Brons, seigneur de Cezerac et Capdelbos en Agenois, de Laroumiginère en Quercy, etc..., avec Henriette-Charlotte de Fronsac, fille de Louis de Fronsac, seigneur de Vérac, Pommiers, Litterie en Fronsadais, etc..., et de Jeanne de Carle.

Les seigneuries de Vérac, de Pommiers et de Litterie avaient appartenu à la famille Achard, branche de Vérac. Par Catherine d'Achard, mariée en 1673 à Louis de Ballavoine (1652-1730), et sa fille Henriette (1680-1736), mariée elle-même à François-Henri de Fronsac, et mère de Louis de Fronsac (1715-1777), ces seigneuries passèrent dans la famille de Fronsac, qui possédait en Périgord les seigneuries d'Euch (ou Uch), du Cos, de La Chapelle et de Gardedeuil.

Le curé de Vérac ne nous donne pas ici la date de cette découverte, mais nous la trouvons dans l'*Histoire de Libourne*, de Raymond Guinodie, où, au tome III, page 210, en remarque, on lit ces mots : « Le terrain occupé par la maison actuelle de Pommiers et ses dépendances fut habité de longue date ; on en a trouvé des preuves en 1740, en creusant un fossé, pour protéger un parc au levant des avenues. Des tombeaux taillés dans le roc... se montrèrent... etc... » Suit une description semblable à celle déjà lue et un court résumé des découvertes postérieures dont nous trouvons le récit dans la note du curé de Vérac, que nous reprenons :

« Ces découvertes, postérieures à celles des tombeaux, ont été faites en 1776, lors des réparations que fit faire M. le vicomte de Brons dans sa seigneurie de Pommiers, et particulièrement dans les jardins, où les ouvriers, en faisant des fouilles à 7 ou 8 *piés* de profondeur, trouvèrent des parties de murailles de brique, d'une épaisseur extraordinaire et dont la construction paraissait annoncer l'ancienneté la plus reculée ; parmi les débris de ces murs, il se trouva un assez grand nombre de pièces de monnaie romaine et quelques médailles frustes, peu en argent et la majeure partie en cuivre ; la seule qui fût passablement conservée était une petite médaille d'argent d'Antonin, avec cette légende : D. ANTONINVS-AVG. et sur le revers : LIB-AVG. (Liberalitas Augusta), représentée sous l'emblème ordinaire. Madame la maréchale, duchesse de Mouchy, voulut bien accepter cette pièce ; les autres ont été envoyées à Paris où un amateur éclairé s'est chargé de les examiner et d'en donner l'explication. »

Après cette réponse au questionnaire de l'abbé Baurein, qui date de 1778, il n'est plus question pen-

dant longtemps des découvertes faites au château de Pommiers; enfin, en 1845, dans son *Histoire de Libourne,* Raymond Guinodie consacre à ce sujet une note dont une partie a été rapportée plus haut; le reste n'est que le résumé du récit du curé de Vérac.

De l'ouvrage de Guinodie, nous passons au *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux,* où nous lisons, dans le compte rendu de la séance du 4 décembre 1874 : « Monsieur le docteur Azam annonce qu'il a reçu de Monsieur Baillon, propriétaire du château de Pommiers, à Vérac, arrondissement de Libourne, de vieux fers de cheval, un vase romain, un peson, trouvés dans sa propriété et destinés au Musée. »

Dans le compte rendu de la séance du 14 juin 1878, on lit encore : « Monsieur Daleau, de Bourg, signale la découverte au château de Pommiers, commune de Vérac, arrondissement de Libourne, d'une hache, d'un percuteur en silex et d'une clef en bronze. »

En 1889, M. le Dr Berchon rappelle cette communication dans ses *Études paléo-archéologiques sur l'âge du bronze en Gironde,* ainsi que dans l'*Inventaire de l'âge du bronze en Gironde.* Il n'y parle naturellement que de la clef de bronze trouvée en 1878.

M. Émilien Piganeau, en 1896, dans son *Essai de répertoire archéologique du département de la Gironde,* écrit : « Vérac (Saint-Cibard ou Saint-Euparche). Au château de Pommiers, on a découvert des haches et des percuteurs en silex. »

Enfin, les vitrines du Musée préhistorique de Bordeaux renferment plusieurs objets provenant du château de Pommiers et donnés par M. Baillon : une hache en silex poli, la clef de bronze signalée en 1878, un croissant de bronze doré (1876), une fusaïole en terre cuite vernie et une autre en calcaire.

« Hache druidique trouvée en 1836
au château de Pommiers chez M^r le Vte de Brons
Vérac, 16 mai 1836. »

Et sur l'autre :

« Château de Pommiers au Vte de Brons
commune de Vérac 1836, Gironde. »

Ces deux pièces ne sont que des ébauches ; l'une d'elles est un silex légèrement rubané.

Les trois coins de bronze ne portent pas d'inscription ; cependant, ils ont été trouvés au même endroit et en même temps que les silex. M. de Brons, qui gardait ces objets comme souvenirs du domaine que son père avait dû aliéner, aimait à parler des circonstances de cette découverte, qui eut lieu lorsqu'il était encore enfant, et cela m'a été répété.

De ces trois haches, deux sont du type dit à double coulisse ou médocain.

La plus petite a comme longueur 189 millimètres. Sa largeur est de 53 millimètres au tranchant et de 27 millimètres au talon, où, par suite de l'usure, elle est réduite à 20 millimètres à sa partie extrême.

Son poids est de 693 grammes.

Son tranchant est très fortement ébréché ; de plus, elle présente quelques cassures et des traces d'usure sur les côtés d'une coulisse et au talon.

La plus grande a 203 millimètres de long ; ses largeurs sont au tranchant de 56 millimètres et au talon de 29.

Son poids est de 729 grammes.

Elle porte des traces d'usure, mais est en bien meilleur état que la précédente.

Toutes les deux ont été décapées et martelées après

la fonte et les bavures du moule ont été soigneusement enlevées.

La troisième pièce de bronze est une hache à talon de 153 millimètres de long, dont 71 millimètres pour le talon seul; largeur : 53 millimètres au tranchant, 20 millimètres au talon. Son poids est de 407 grammes.

L'arête médiane est à peine sensible. La patine est d'un vert clair.

Pendant les années écoulées depuis leur remise au jour, si quelqu'un de compétent a examiné ces haches, ce que j'ignore, du moins personne ne les a signalées; malgré mes recherches, je n'ai rien rencontré qui s'y rapporte.

Il n'en est pas de même pour d'autres découvertes faites à Pommiers avant et après 1836, et il paraît intéressant de réunir ici ce qui a été écrit à ce sujet.

C'est d'abord la réponse manuscrite (1) du curé de Vérac au questionnaire de l'abbé Baurein (1778).

« Des fouilles faites, dit-il, en différents temps à Pommiers et les découvertes assez singulières qui en ont été la suite, mériteraient peut-être l'attention des curieux d'antiquité. De ce nombre est une suite de tombeaux creusés dans le rocher, placés deux par deux et parfaitement alignés sur une assez grande longueur dans un lieu où il n'y a nul vestige de bâtiment... On trouva dans ces tombeaux des glaives rongés de rouille, des fragments de javelines, des vases de plusieurs formes et des ossements pulvérisés, mais on négligea peut-être un peu trop l'examen approfondi de cette singularité, qui, combinée avec les découvertes faites depuis cette époque, aurait probablement donné quelque *notte* sur l'origine du tombeau dont il est question. »

(1) A la Bibliothèque municipale de la Ville de Bordeaux.

FOUILLES GALLO-ROMAINES DES CHAMPELLANS

CÉRAMIQUES A PALMETTES

Par A. CONIL.

A la séance du 13 mai 1921 de la Société Archéologique de Bordeaux (1), nous fîmes une première communication, de prise de date, sur les fouilles des Champellans, commune de Pineuilh, près de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

A différentes reprises, nous avons reparlé de ces mêmes fouilles et, lors de l'excursion de la Société Archéologique de Bordeaux à Sainte-Foy-la-Grande, le 2 juillet 1922, nous conduisîmes nos collègues sur les lieux et leur montrâmes, au Graveron, les principaux objets recueillis aux Champellans.

Depuis ce jour, les matériaux classés étant assez importants, nous croyons le moment venu de publier le résultat de nos recherches et de signaler à l'attention des archéologues certaines céramiques intéressantes et peu connues dont nous ferons une description detaillée.

*
* *

C'est vers la fin de l'hiver de 1921 que notre collègue, M. Ch. Guillier-Dauban, nous prévint que des découvertes avaient été faites par M. C. Dumas, dans sa propriété, au lieu dit des Champellans (2), commune

---

(1) *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXXIX, 1920-1921, p. LXXIII.

(2) Sec. D du cadastre de Pineuilh, n° 378.

de Pineuilh, près du Pont de la Beauze, à 3 kilomètres de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Très aimablement, M. Dumas voulut bien attendre notre venue pour commencer des fouilles et nous accorda pour cela une entière liberté d'action (1), ce qui nous permit, avec son aide et le concours de notre collègue, M. F. Morin, auxquels s'étaient joints d'autres collaborateurs, de déblayer le terrain et de pratiquer des recherches en cet endroit, qui s'était tout d'abord signalé à notre attention par une abondante accumulation de briques à rebord, mises à jour au cours des travaux agricoles.

*
* *

Sous une couche vierge, superficielle, de 0m50 à 0m60 d'épaisseur, apparut un dépôt abondant de briques à rebord et de tuiles creuses de faîtage, qui atteignait par endroits une épaisseur de 0m30 à 0m40, sorte d'amoncellement irrégulier de ces matériaux qui, au premier abord, donnait l'impression d'un faîtage effondré, hypothèse vraisemblable (2), mais que la position presque constamment renversée des tuiles creuses et

(1) Nous sommes heureux de l'en remercier et de lui exprimer notre gratitude pour son obligeance à nous faciliter nos recherches.

(2) Plusieurs de ces briques à rebord, percées d'un ou deux trous, conservaient encore dans leur cavité les clous qui servaient communément à les fixer à la charpente. Nous nous sommes demandé aussi si, dans le cas actuel, ces briques portant encore leurs clous, au lieu d'avoir été fixées à une charpente, n'auraient pas été reliées par ces clous à des montants en bois pour former les parois de coffres funéraires ou servir à y fixer des ex-votos, comme cela a été constaté en Agenais. Boudon de Saint-Amans cite dans les *Antiquités du département du Lot-et-Garonne* (p. 186 et 201, pl. VI et XXIV) un coffre funéraire à incinération, formé de briques à rebord marquées, à l'intérieur duquel on trouva une statuette de la Fortune, fixée à la paroi de la brique par un clou.

l'absence de tout bois de charpente (bien que ce dernier ait pu disparaître par l'humidité) rend cependant problématique.

En connexion et immédiatement au-dessous de cette première assise, nous nous trouvâmes en présence d'un nouveau dépôt irrégulier, très dense, de 0m 60 à 0m 70 d'épaisseur, composé comme le précédent de briques à rebord, mais où les tuiles creuses faisaient défaut ou presque; ces briques à rebord, très nombreuses, étaient associées à des tessons de poteries diverses et à des restes importants de faune, en général assez bien conservés pour pouvoir être déterminés. Au niveau inférieur de cette assise et jusqu'au gravier de la terrasse alluviale, Pleistocène, qui constitue le soussol en cet endroit, il n'a été trouvé que des briques à rebord qui semblaient avoir été placées là, à plat, plus ou moins irrégulièrement, dans le fond de cette fosse. Les sondages pratiqués à 0m 40 de profondeur, dans l'épaisseur de la grave sous-jacente, entamée par endroits sous forme de poches, ne nous ont donné que de simples tessons de céramique engagés dans le gravier à une faible distance de la surface.

La zone fouillée embrasse une superficie de 6 mètres carrés environ, sur une profondeur de 1m 80 à 2 mètres.

Au Nord et au fond de l'excavation, en contact avec le lit de gravier de base, nous avons noté la présence d'une sorte d'hémicycle, de 1m 30 de diamètre, circonscrit par des blocs de calcaire quartzeux, Oligocène, provenant du coteau voisin (volume 80 centimètres cubes) et de gros galets quartzeux originaires de la gravière même. Ces blocs avaient toute l'apparence d'avoir été placés là, en cercle, intentionnellement.

Cet amoncellement de matériaux mélangés à des débris de faune nous fit tout d'abord croire que nous

étions en présence de l'orifice d'un puits funéraire, dans le genre de ceux du Bernard, en Vendée, décrits par MM. Baudry et Ballereau (1), ou de sépultures analogues, comme celles du Mas d'Agenais, fouillées par M. le comte de Luppé et M. Nicolaï (2). Cependant, aucune trace de puits proprement dit n'ayant été relevée, nous avons pensé que cette excavation devait plutôt être assimilée à une de ces fosses à offrandes dont parlent les mêmes auteurs et qui, vraisemblablement, servaient dans les cimetières de ce genre à enfouir les débris des offrandes après les cérémonies funéraires. Cette interprétation paraît d'autant plus plausible qu'à peu de distance de là on a constaté l'existence de puits funéraires dont un nous a livré un assez riche mobilier avec une statuette en bronze, d'Isis Fortune, que nous avons décrite dans ce même bulletin (3).

Les restes de faune, assez abondants (4), se rencontrent exclusivement dans toute l'épaisseur de la couche n° 2 et placés de telle sorte entre des briques à rebord, gisant horizontalement, qu'on a nettement l'impression que ces ossements ont été jetés là en même temps que les briques à rebord sur lesquelles on les retrouve. Cela fait souvenir d'un passage d'Ovide où il est ques-

---

(1) *Les puits funéraires du Bernard*, par Baudry et Ballereau, 2e édit., 1873.

(2) *Le Mas d'Agenais*, par A. Nicolaï, *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XX.

(3) *La Fortune de Pineuilh*, *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXXVI, 1919.

(4) Comprenant : cerf, sanglier, cochon, bœuf, mouton, chien et lièvre. Vu le mauvais état de beaucoup de ces spécimens anatomiques et d'autres ayant été égarés, nous ne pouvons songer à en dresser la liste. Il y avait des mâchoires, des côtes, des vertèbres, des os longs, des omoplates. Sur une brique, nous avons trouvé, presque en connexion anatomique, plusieurs os de bœuf : humérus, omoplate, vertèbres et côtes, ce qui représente un demi-quartier de bœuf.

tion du rôle que jouaient les « tegulæ » dans les usages funéraires. Nous sommes en droit d'admettre ce rôle quand nous entendons le poète nous dire, pour prouver la commisération des dieux infernaux, qu'ils se contentaient de l'offrande d'une briqûe couverte de guirlandes tressées en couronnes (1).

Non avidos Styx habet ima Deos
Tegula projectis satis est velata coronis.

C'était là, sans doute, l'offrande du pauvre ?

Ce texte expliquerait la présence de toutes ces briques chargées de débris d'animaux au sein de la couche 2 où, comme nous l'avons déjà fait remarquer, on ne rencontre presque pas de tuiles creuses demi-rondes de faîtage. La proximité de puits funéraires en ces lieux semblerait de même confirmer et légitimer cette assertion.

Dans l'épaisseur de la couche 2, on constate aussi, par endroits, des traces de charbon disséminées en îlots peu épais et de faible étendue, tout comme si on avait versé des débris de foyer en même temps que les briques et autres objèts.

*
* *

Nomenclature des objets recueillis.

Céramiques : Tessons de céramiques fines, lisses, à glaçure rouge; pâte rouge bien cuite, se rayant un peu à l'ongle; vernis rouge brillant.

Plusieurs vases lisses, communs, de forme spéciale, à glaçure rouge, couleur sanguine plus ou moins foncée ; pâte moins fine et homogène que la précédente, cou-

(1) *Les puits funéraires du Bernard*, déjà cité, p. 341.

leur rouge brique, bien cuite, avec quelques grains de quartz et paillettes de mica, se rayant difficilement à l'ongle.

Ces céramiques (fig. 2, pl. II) seraient, croyons-nous, d'origine locale ou régionale. Notre opinion est basée sur la comparaison que nous avons faite de leur forme, couleur et pâte, bien différentes des produits classiques des ateliers d'Arezzo, de la Graufesanque, de Lezoux et de Banassac.

Dans cet ordre d'idées, nous sommes portés à admettre que, dès le IIe siècle et peut-être avant, les potiers de notre région s'étaient déjà approprié le procédé de la glaçure rouge. Au IIIe siècle, ces mêmes potiers surmoulaient les décors lédosiens pour les vases à décor d'applique et pratiquaient sur certaines pièces le procédé du décor surajouté à la barbotine. Les deux poinçons matrices trouvés à Montcaret, que nous avons publiés (1), ne semblent pas laisser de doute à ce sujet. Telle était aussi l'opinion du regretté M. Déchelette à qui j'avais communiqué les originaux et le résultat de mes observations d'alors. Dans une de ses lettres (2), il se montre très affirmatif et se demande même au sujet d'un vase publié par lui, sous le n° 92, dans son recueil sur *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (t. II, p. 219), si ce dernier n'aurait pas été fabriqué en Aquitaine : « Il serait possible, en raison de la proximité de la Dordogne et de la Vendée, que le vase du Bernard provienne non de Lezoux, mais de l'atelier périgourdin qui copiait les produits arvernes. La volute d'un des médaillons serait bien la preuve que ces

(1) *Note sur deux poinçons matrices de potier gallo-romain, Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXXI, 1911.

(2) Déjà citée.

poinçons ont été surmoulés sur des vases de Lezoux, car dans les originaux lédosiens de ce type, ces ornements étaient obtenus à la barbotine. »

3° Poteries à glaçure noire très fines, comparables aux meilleurs spécimens italiques ;

4° Poteries noires lustrées, communes, ne rappelant en rien les types précédents (fig. 1 et 7, pl. II) et de forme caractéristique, peut-être de fabrication indigène.

Ce genre de céramique commune, lustrée noir, à pâte bien cuite, résistante, plus ou moins homogène, parfois sableuse, garde un air de parenté avec certaines productions gauloises de l'époque de la Tène et s'en rapproche surtout par sa technique. Cette technique des poteries noires lustrées a d'ailleurs peu varié dans notre région depuis l'époque du bronze jusqu'en pleine période gallo-romaine. Ce devaient être là des céramiques d'un usage courant, ainsi que semble l'attester, aux Champellans comme ailleurs, le nombre des tessons de ce genre ;

5° Poteries grises, à pâte bien cuite, du type courant gallo-romain ;

6° Poteries blanches, à pâte bien cuite souvent feuilletée. Ces céramiques semblent se rapprocher de certaines productions de l'Allier, communes en Gaule au IIe siècle ; certains tessons seraient peut-être attribuables à l'atelier de Primi (Lezoux) ; une panse de petit vase brisé à anses ressemble beaucoup aux « guttus » du Ier siècle de Saint-Rémy-en-Rollat, décrits par Déchelette (1) ;

7° Poteries communes : A côté des spécimens que nous venons d'énumérer, nous avons trouvé tout un

(1) *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. I, p. 29.

stock de poteries plus grossières provenant de fragments d'objets pour usage courant; certaines de ces poteries très frustes ne sont que des survivances des vieux types gaulois de la Tène. C'est là une constatation courante que l'on peut faire dans la plupart des fouilles de l'époque gallo-romaine. Le type n° 4 peut, en quelque sorte, être rattaché au n° 7 (pl. II, fig. 3 à 6, 8 à 10, 13 à 23).

8° Briques à rebord de faîtage « tegulæ » (dimension courante 0m43 × 0m36); pâte bien cuite et très résistante faite avec des argiles locales, Eocènes, de couleur rouge, blanchâtre, jaunâtre ou de teinte verdâtre. Certainement ces briques, pour être aussi résistantes, devaient être fabriquées suivant le procédé indiqué par Vitruve (1); ce qui tendrait à le prouver, du moins dans le petit coin de province que j'explore avec patience, c'est que celles de la fin de l'époque romaine et des temps mérovingiens, jusqu'au VIIe siècle où elles étaient encore couramment employées, faites avec les mêmes argiles, sont beaucoup moins solides et se désagrègent plus facilement.

Plusieurs de ces briques sont percées d'un ou deux trous (pl. II, fig. 14) et portent, au revers, des strigilles faites au peigne et d'un dessin varié; d'autres, parmi ces briques, sont munies de pieds ronds absolument comparables comme forme aux ustensiles destinés dans les cafés à presser les citrons. Nous savons que ce genre de briques à pieds servait, dans les tombeaux, à protéger les parois des cercueils, en bois ou en plomb, comme ceux qui ont été découverts, à Terre-Nègre, par M. de Mensignac : un de ces cer-

---

(1) Dessiccation à l'ombre pendant deux ans et quinze à vingt jours de cuisson avec un feu vif très soutenu à la fin.

cueils en plomb est conservé au Musée Lapidaire de Bordeaux; une des briques qui le protégeait se trouve dans les vitrines du même musée.

La plupart des briques à rebord sont anépigraphes; cependant nous en avons retrouvé treize marquées d'estampilles de potiers : six avec la marque ATTV; six avec la marque RES et une autre poinçonnée d'un R précédé d'un trait horizontal avec un jambage supplémentaire visible à la boucle inférieure de l'R (pl. II, fig. 24).

Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre de l'épigraphie.

Tuiles demi-rondes, épaisses, de faîtage : imbrices (0m43 de long et 0m16 de coude) qui servaient à jointer les bords des briques à rebord dans la confection des toitures; quelques-unes portent des gouttières (fig. 15, pl. II).

Quarts de cercle, en briques épaisses, destinés à entrer dans la construction des colonnes.

Grosses briques de dallage de 0m055 d'épaisseur. Ce genre de pavage était usité à Rome depuis Sylla; en Gaule, il ne devint commun que vers la fin de l'époque romaine et surtout pendant le Mérovingien.

Cubes en terre cuite de 2 à 3 centimètres de côté, servant à confectionner des mosaïques grossières de pavage. Cet usage s'est conservé en Périgord et en Agenais, mais avec des cubes semblables en calcaire, jusqu'à la Renaissance. On peut en voir un curieux spécimen au château de Bellevue, près de Sainte-Foy.

Vases en forme de pot de fleur avec trou à la base (pl. II, fig. 23).

Cols, bouchons et panses d'amphores de dimensions variables.

Pesons en terre cuite, en forme de pyramide tron-

quée. Contrairement à l'opinion courante sur ces objets, connus sous le nom de poids de tisserands, nous y voyons plutôt, avec MM. Marteau et Leroux (1), de véritables poids à peser (pl. II, fig. 3).

Fragments d'anses rondes, plates ou à gouttière (pl. II, fig. 17 à 19).

Cols de vases de diverses formes.

Fragment d'ampoule, en verre blanc grisâtre assez translucide, appartenant à la catégorie la plus ancienne de ces petites ampoules en forme de chandelier, obtenues par moulage.

Cols et fragments de cruches à bec trifolié, en terre noire, jaunâtre et blanchâtre (Pl. II, fig. 9, 10).

Morceaux de briques cassées, de forme triangulaire ou en ogive, munis de trous à la partie supérieure. On a l'impression que ces objets ne sont que des fragments de briques à rebords, brisés ainsi intentionnellement, car le hasard ne saurait reproduire aussi souvent la même forme en ménageant toujours le trou du clou au sommet de cette sorte de triangle. Serait-ce là un rite? Ce genre de brique ne représenterait-il pas une manière d'ex-voto (pl. II, fig. 22) ?

Briques plates à rebord vitrifiées par excès de cuisson et blocs d'argiles trop cuits passant à la vitrification; fragments de briques épaisses composées d'une brique ordinaire encastrée entre deux revêtements d'argile très cuite et en partie vitrifiée. Ces témoins indiqueraient le voisinage d'un four de potier, de même que la proportion importante des briques marquées trouvées dans un si petit rayon.

Objets en fer : Plusieurs morceaux de fer très rouillés et d'un usage indéterminable Gros clous en

(1) *Les fins d'Annecy-Boutæ*, par Marteau et Leroux.

fer forgé, carrés et à tête plate ; clous carrés, coudés, à tête ronde ; plusieurs, nous l'avons déjà dit, étaient encore engagés dans leur logement sur les briques à rebords (pl. II, fig. 11, 12).

* * *

Vase à palmettes : Ce petit vase, de forme bi-conique, avec paroi médiane verticale, est décoré de palmettes estampées ; ses rebords sont évasés ; son pied, composé d'une gorge et d'un boudin, mesure à peu près le tiers de la largeur du vase. Hauteur : 98 millimètres ; épaisseur des parois : 2 millimètres. Pâte blanche, fine, homogène, très résistante, cuisson poussée presque jusqu'au stade de vitrification.

La paroi extérieure est enduite d'un vernis noir passé au pinceau ; l'épaisseur de cette couche est variable suivant les endroits et même assez faible par place pour laisser voir par transparence la couleur de la pâte sous-jacente et donner à certaines parties de la surface une teinte grise, comme marbrée. La figure (pl. I, fig. 1) ci-contre, qui représente ce petit monument, nous dispense d'une plus longue description qui n'ajouterait rien d'essentiel à la clarté du sujet.

Sur la surface lisse du col, on remarque un graffite dont les traits profondément entaillés se profilent en blanc sur fond noir. On peut lire en lettres engagées CVOMA ou CVONA (pl. I). Le sens de cette inscription, comme l'a remarqué M. Camille Jullian à qui nous avons communiqué l'original, paraît assez problématique. Cependant, à côté des traits profondément entaillés, on distingue d'autres traits plus légers qui ont à peine égratigné la surface du vernis noir et qui,

vus à la loupe, relient les deux premières lettres en les complétant par un jambage supplémentaire qui donne alors au groupe CV l'apparence d'un R de cursive. On aurait alors ROMA. Bien que cette seconde interprétation soit possible, nous préférons nous en tenir à la version CVOMA ou CVONA, avec lettres bien visibles, quoique son sens nous échappe entièrement (pl. I).

Conditions de découverte : Ce petit vase fut trouvé, à la base de la couche n° 2, en compagnie d'autres céramiques : à glaçure rouge, fines ; à glaçure rouge, communes ; à glaçure noire ; poteries grises ; céramique à pâte blanche, dure, rappelant certains spécimens de l'Allier ou de Lezoux. Cet ensemble est, comme on le voit, nettement gallo-romain, sans aucun mélange rappelant de près ou de loin l'époque des invasions. C'est à ce même niveau qu'appartiennent les autres céramiques communes que nous avons énumérées, ainsi que les treize briques marquées signalées précédemment.

La présence de ces marques fut pour nous le point de départ de constatations intéressantes. En effet, la première marque ATTV qui a été publiée (1) aurait été trouvée précisément dans les déblais provenant du puits funéraire, tout proche de notre fouille, où fut découverte l'Isis Fortune que nous avons datée du IIe siècle (2). Il y a lieu d'ajouter que ce mode de sépulture paraît communément avoir été usité dans notre région à partir du Ier siècle jusqu'au IIIe environ.

Tout dernièrement encore, en pratiquant des sondages au-dessous des mosaïques de la villa gallo-

---

(1) *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXX et XXXI, pl. III, fig. 6, et t. XXXVI.
(2) Déjà cité, t. XXXVI.

romaine du Canet (Dordogne), distante seulement de 500 mètres des Champellans, sur la rive droite de la Dordogne, nous avons retrouvé deux exemplaires de la marque RES. A ce niveau, on a recueilli les céramiques suivantes : à glaçure rouge brillante réfractant la lumière comme un miroir, type caractéristique de la Graufesanque; à glaçure rouge; sigillées, type de Lezoux n° 29; un fond de petit vase arétin marqué ATEI : Cn. Ateius était contemporain d'Auguste (1); à glaçure jaune rouge orangé, sur pâte blanche, rappelant les productions caractéristiques de l'officine, Primi, de la fin de Lezoux; blanches ordinaires à pâte bien cuite et parfois feuilletée, étroitement apparentées aux céramiques de l'Allier du IIe siècle et à certaines pâtes blanches de Primi-Lezoux (2). Faute de marque de fabrique pour ces dernières, il est à peu près impossible d'être plus affirmatif.

Ces constatations sont d'autant plus significatives qu'au-dessus de la mosaïque les tessons de poterie sont très différents. A ce niveau, les belles céramiques qui rappellent La Graufesanque, Lezoux ou les ateliers de l'Allier font absolument défaut. On sait que les ateliers de la Graufesanque ont fonctionné entre l'an 25 et 110 de notre ère; ceux de Lezoux, de 40 à 259; cette dernière date peut aussi s'appliquer à la fin des exportations des officines de l'Allier.

Dans les fouilles gallo-romaines de Montcaret (Dordogne), nous avons pu faire la même observation et dans des conditions identiques, quant à la présence, toujours au-dessous des mosaïques, des poteries classiques que nous venons d'énumérer. Or, dans ces deux

---

(1) *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, par Déchelette, t. I

(2) Déchelette, déjà cité.

fouilles, qui sont en quelque sorte la réplique l'une de l'autre, le niveau de découverte coïncide avec celui des substructions de villas antérieurement ruinées sur l'emplacement desquelles on jeta les fondements des nouvelles villas à mosaïques que nous explorons actuellement (1). En nous appuyant sur les faits constatés au cours de ces recherches, nous sommes amenés à admettre que les deux villas primitives, du Canet et de Montcaret, auraient été ruinées vers la fin du IIIe siècle, probablement lors de l'invasion des Alamans, de 275.277 qui, au dire des chroniqueurs, dévastèrent Burdigala, Vesone et 68 autres villes ou bien encore au moment des Bagaudes.

La présence de ces mosaïques nous permet donc d'établir la stratigraphie de deux niveaux d'occupation bien distincts : l'un antérieur à la fin du IIIe siècle, et l'autre plus récent allant jusqu'au VIIIe siècle. Ces observations, basées sur la céramique, sont très significatives.

De cet ensemble de faits, concordant et se contrôlant mutuellement, on peut, par déduction, conjecturer d'après les dates limites que nous donnons :

1° Que le vase à palmettes des Champellans est antérieur à la fin du IIIe siècle, puisque la marque RES, commune aux Champellans et au Canet, ne se trouve dans cette dernière station qu'au-dessous de la mosaïque;

2° Qu'il serait antérieur au IIIe siècle (époque limite pour les sépultures à incinération dans les puits funéraires) si la marque ATTV a été retrouvée simultanément dans une sépulture de ce genre et dans la fosse des Champellans;

(1) Fouilles archéologiques en cours, faites sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

3° Qu'il remonterait à la première moitié du IIe siècle, et probablement au temps d'Hadrien, d'après l'âge que nous avons cru devoir assigner à l'Isis Fortune recueillie dans le puits funéraire des Cabauzes avec la marque ATTV.

* * *

L'âge de ce décor à palmettes étant encore très discuté par les archéologues, il est utile pour la clarté du sujet et afin de bien étayer notre thèse de résumer l'état de nos connaissances sur ce décor à palmettes, qui a donné lieu à bien des controverses et dont l'historique n'est pas encore entré dans le domaine de la classification exacte. A notre tour, sans avoir la prétention de trancher la question, nous essaierons simplement, en signalant un fait nouveau, d'apporter notre modeste contribution à l'étude de ce genre de céramiques assez rares et encore mal connues en France. Bien entendu, la valeur des constatations qui vont suivre ne saurait sans danger être trop généralisée et il serait aussi prématuré de vouloir tirer d'un cas isolé des déductions d'un ordre trop général. Ceci bien posé, passons à l'examen des faits principaux qui se rapportent à notre sujet.

* * *

Parenteau, en 1861, publia, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, deux fragments de vases vernis noir, ornés d'un médaillon représentant deux chiens poursuivant un cerf avec croisette et palme, motif à caractère chrétien. Ces tessons furent trouvés avec des briques mérovingiennes et des monnaies de Justinien, ce qui conduirait à attribuer cet ensemble au VIe siècle.

A la suite de cette découverte, on ne parla plus des poteries chrétiennes de la Gaule à dessins estampés jusqu'en 1876. A cette date, M. Girault inséra dans le *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux* une importante monographie (1) sur les poteries chrétiennes estampées de croix, chrismes, ancres, croisettes et animaux, qui avaient été trouvées à Bordeaux. M. Girault les date du IV° au V° siècle.

M. Camille Jullian, à son tour, revenant sur ce travail (2), les considère du VI° au VII° siècle, frappé qu'il est de la ressemblance des caractères et autres motifs estampés avec ceux des monnaies de cette époque.

Par ailleurs, M. Vassits a recueilli des fragments de cette poterie estampée de palmettes, de fabrication indigène, en pratiquant des fouilles à Viminiacum (Mœsie supérieure) (3) : « J'ai, dit-il, de nombreux motifs pour les dater en toute certitude du II° siècle de notre ère. » D'après M. Vassits, cité par Déchelette, « ce genre d'ornements à palmettes est assez commun à Vienne, tandis qu'ils sont rares à Gratz (1 spécimen) et à Larbach (rosette et palmes) »; cette technique manque à Trente et à Aquilée; la vallée du Danube, dit-il, constitue la zone d'expansion de cette céramique.

Dans les sépultures de Prame Longue, on découvrit un plat dont le décor est apparenté aux précédents avec des monnaies de Valérien et d'Arcadius, par conséquent du V° siècle.

M. Pagès-Allary (4) a décrit, dans le *Bulletin de la*

---

(1) *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. III, 1876.

(2) C. Jullian, *Inscriptions romaines*, t. I, 1887, et t. II, 1890, et Déchelette, déjà cité, t. II.

(3) Déchelette, déjà cité, t. II.

(4) Pagès-Allary et Guebhard, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. VII.

Société préhistorique de France, des céramiques analogues, provenant de Chastel-sur-Murat, en Auvergne, et des tessons estampés de palmettes qu'il attribue à l'époque des invasions barbares.

M. Delart signale ce même décor à palmettes dans les nécropoles mérovingiennes de Chalenargues, près de Saint-Flour, et à Narbonne (1).

M. Albert Naef cite un fragment avec chrisme, trouvé dans la couche d'incendie du Castrum romain d'Yverdon (Vaud), attribué au début du v° siècle (2).

Comme on le voit, d'après ce résumé qui ne contient que l'essentiel sur cette question, ces poteries noires estampées de palmettes, chrismes et croisettes sont mentionnées depuis le II° siècle jusqu'au VI° et même le VII° siècle, c'est-à-dire s'échelonnant pendant une période de près de cinq cents ans. Quelle conclusion tirer de cette documentation en apparence contradictoire ?

Assez embarrassé dans le début de nos recherches, nous avons pensé que le meilleur procédé à employer serait de nous en rapporter autant que possible aux originaux pour la comparaison et d'étudier simultanément le décor, la pâte et la technique de fabrication de ces poteries en faisant appel aux conseils de personnes compétentes, notamment à ceux de notre collègue de la Société préhistorique M. Pagès-Allary, dont les connaissances en la matière sont de tout premier ordre.

Pour cela, j'ai examiné avec soin les pièces décrites par M. Girault, dont la plupart sont conservées au Musée Lapidaire municipal et quelques autres au Musée du vieux Bordeaux, qui peuvent servir de type et, suc-

(1) Déchelette, déjà cité, t. II.
(2) Déchelette, t. II.

cessivement, nous avons étendu nos observations aux spécimens de notre collection et à ceux vus ou décrits ailleurs. Cette manière de procéder, par comparaison et élimination, nous a amené à formuler des conclusions que nous développerons plus loin. Mais d'abord, décrivons très exactement les caractéristiques de ces poteries chrétiennes de Bordeaux, avec chrisme, croisettes, palmes et palmettes, qui ont servi de point de départ à nos observations. Pour cela, nous ne saurions mieux faire que de reprendre les termes mêmes employés par les auteurs qui les ont déjà décrites avec une parfaite exactitude à laquelle nous ne saurions rien ajouter (1).

« Ces poteries noires ont généralement une grande épaisseur, variant de 6 à 12 millimètres. Formées d'une argile gris clair cendré, bleuâtre, verdâtre, quelquefois jaunâtre, rappelant la couleur de la pierre lithographique, plus rarement gris foncé ou noir d'ordinaire, d'une pâte fine serrée, bien homogène, avec quelques paillettes de mica; elles ont une grande sonorité et présentent une cassure rectiligne à arêtes vives. Quelquefois cependant, la terre moins cuite a sa surface altérée pendant le séjour dans le sol. Toutes ces poteries sont revêtues d'un vernis noir lustré plus ou moins, qui est parfois assez translucide pour laisser apercevoir la couleur de la terre et lui donner alors une nuance noir gris comme bronzé et quelquefois marbré, mais l'aspect général est plutôt noir. » « ... Ce vernis a dû être posé au pinceau, en une ou deux fois, comme l'indique une répartition inégale laissant des taches là où il est plus épais et où il a coulé, il a été attaqué sur quelques pièces peu cuites. » J'ajouterai qu'au point de

(1) Déchelette et C. Jullian, déjà cités.

vue technique et surtout de la cuisson, beaucoup de ces pièces sont des merveilles de fabrication, qui dénotent de la part de l'ouvrier une maîtrise particulière de son art. La cuisson de la pâte est obtenue sans doute lentement et de telle sorte qu'elle a été poussée suffisamment jusqu'au stade voisin de la vitrification. Il est impossible, avec un peu d'habitude, de confondre les productions de cette sorte avec celles franchement gallo-romaines qui relèvent d'une technique différente : l'apparence, la sonorité, la dureté, l'homogénéité de la pâte sont tout autres.

Comme j'ai pu m'en convaincre au cours de mon enquête, ces caractéristiques sont constantes pour la plupart des céramiques noires à palmes, palmettes, croisettes et chrismes, en un mot chez celles dites chrétiennes, de Bordeaux, d'Auvergne, de la Narbonnaise et de Nantes dont nous avons parlé et qui peuvent être classées du v[e] au vii[e] siècle.

L'opinion de M. Déchelette, d'après laquelle cette nouvelle technique aurait été importée par les Wisigoths au v[e] siècle, nous paraît vraisemblable, car c'est surtout et presque exclusivement dans l'étendue des territoires wisigothiques qu'elle se rencontre. Il n'en reste pas moins vrai que d'autres céramiques noires, préchrétiennes, estampées et décorées de palmettes, sans chrisme, palmes, croisettes ni animaux, ont été trouvées, nous l'avons déjà vu, par M. Vassits, à Viminiacum (Mœsie supérieure), dans des fouilles du ii[e] siècle; en Hongrie, dans plusieurs stations d'Allemagne, même en Angleterre et à Malte, on a fait des découvertes semblables dans des gisements attribués à des époques bien antérieures au christianisme et à l'expansion wisigothe.

Alors se pose cette question : ces dernières cérami-

ques noires, décorées de palmettes et antérieures au v° siècle, sont-elles bien de même nature que celles de Bordeaux dont nous avons donné la description?

Si nous comparons le petit vase des Champellans aux céramiques précitées de Bordeaux, d'Auvergne, de la Narbonnaise et d'ailleurs, nous constatons à la fois des ressemblances de facture et des différences dans la forme des vases, leur décoration et surtout dans la composition de la pâte, différences qui suffisent, croyons-nous, pour permettre de diversifier les deux types.

Les céramiques chrétiennes avec palmes, palmettes, chrismes, croisettes et animaux, possédant cette ornementation complète ou simplement réduite à l'un de ces ornements, qui se rencontrent en France dans les régions que nous avons mentionnées à partir du v° siècle et à l'époque mérovingienne, présentent une forme particulière (gros plats à bords épais, vases à base conique avec bords droits, en forme de soupière) (1), avec des parois toujours épaisses; leur aspect est très particulier et ne rappelle en rien le galbe léger, gracieux du vase des Champellans, décoré de palmettes, et dont la pâte est blanche avec vernis noir.

L'ornementation estampée du vase des Champellans ne contient que des palmettes comme dans les types anciens du Danube, à l'exclusion des autres motifs qui n'apparaissent que plus tard avec le christianisme. Nous sommes donc autorisé à admettre qu'antérieurement aux invasions wisigothes du v° siècle l'Aquitaine II° a connu, vers le II° siècle, ce même décor à palmettes, importé sans doute des provinces danubiennes où il était commun à cette époque. MM. Déche-

(1) Déchelette, déjà cité, t. II.

lette et Vassits le considèrent, en effet, comme d'origine essentiellement celtique.

A Lamothe (Gironde), près d'Arcachon, sur les bords de la Leyre, le docteur Peyneau a fait une découverte semblable à celle des Champellans. J'ai pu voir dans sa collection un fragment de vase noir, qui avait été trouvé par lui en pleine couche gallo-romaine et qui est identique comme forme et dimension au nôtre; le décor seul est différent; à la place de palmettes la panse est estampée de traits verticaux; ce genre de vase comportait donc différentes sortes de décoration. Comme il n'est pas, à Lamothe pas plus qu'aux Champellans, de fabrication indigène, il est permis de croire que ces céramiques étaient importées par les galères phéniciennes qui faisaient le trafic avec les ports du littoral gascon.

Par la suite, c'est cette même technique de fabrication qui nous est revenue modifiée dans le midi de la France, au v[e] siècle, avec les Wisigoths. Dès lors, les potiers indigènes, en incorporant aux palmettes d'autres motifs, comme on le voit d'après les spécimens de Bordeaux, de Nantes et d'Yverdon, réalisèrent ce type spécial de poteries, dites chrétiennes, qu'il ne faut pas confondre avec les premières, mais qui seulement en dérivent. Il y aurait, croyons-nous, filiation dans les procédés de fabrication entre les poteries chrétiennes de Bordeaux et celle des Champellans, et cette dernière trouverait l'explication de son origine dans l'appropriation par les Celtes d'une technique d'origine hellénique (1).

A l'appui de ces assertions nous citerons d'autres observations faites, cette année, au cours des fouilles

(1) Déchelette, *op. cit.*, t. II.

de Montcaret. Nous avons exposé qu'à cet endroit on constatait la présence de deux niveaux séparés par un plancher de mosaïques : l'inférieur, qui ne paraît pas dépasser la fin du IIIe siècle, et le supérieur, au dessus de la mosaïque, qui lui est postérieur, IVe au VIIe siècle. Au Canet, comme à Montcaret, nous avons rencontré à ce dernier niveau une série de tombes à inhumation, du Ve au VIIe siècle, dans des sarcophages ou entre des murets bâtis, que nous avons pu dater grâce au mobilier qui s'y trouvait. Or, à Montcaret, comme ailleurs du reste, nous avons trouvé, associées à des poteries barbares, des céramiques à pâte grise et glaçure noire comme celles de Bordeaux, estampées de chrismes avec l'α et l'ω; l'une de ces dernières était en contact avec un pot à bec en argile grossière, blanche, sableuse, du type du début des invasions (1) dans notre région, c'est-à-dire du Ve siècle.

Au Canet et à Montcaret, le décor à arêtes de poisson sur céramique barbare grise serait contemporain, du Ve au VIIe siècle, des poteries chrétiennes de Bordeaux avec chrisme. Certains spécimens sont imprimés sur une argile identique et de même fabrication. Ceci nous conduit à faire une digression au sujet des poteries à glaçure rouge chrétiennes de Bordeaux et à rappeler que M. Girault a noté qu'à côté des poteries noires lustrées avec chrisme, il y en avait d'autres, à glaçure rouge, portant des décors analogues (2). Le Musée Lapidaire de Bordeaux en possède quelques spécimens. C'est même une des raisons qui ont influé

(1) A. Conil, *Sépultures franques et mérovingiennes de Saint-Nazaire, de Loubès et de Cournol*, extrait du *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXXII, 1912.

(2) Girault, déjà cité, pl. IX, p. 19 à 26.

sur l'esprit de M. Girault pour vieillir le plus possible ces poteries chrétiennes dans l'attribution de la date qu'il leur donne.

Ceci prouve, d'une manière irréfutable, qu'après la disparition des ateliers de Lezoux, au milieu du IIIe siècle, les officines de Burdigala, tout au moins, continuèrent à produire de ces céramiques à glaçure rouge jusqu'au Ve siècle si nous adoptons la chronologie de M. Girault et pendant le VIe et même le VIIe siècle en admettant le point de vue de M. Camille Jullian sur l'âge des céramiques chrétiennes de Bordeaux (1)

ÉPIGRAPHIE

6 briques à rebords marquées : ATTV.

6 briques à rebords marquées : RES.

1 brique à rebords marquée : R.

1 brique à rebords marquée : L en creux (je ne crois pas qu'il faille interpréter cet L comme une marque particulière de potier)

De la marque ATTV, nous connaissons sept exemplaires, tous trouvés aux Champellans (2).

Dimensions du cachet des Champellans : 75mm × 30mm.

La marque RES n'a été signalée jusqu'ici qu'en Entre-deux-Mers (3) : un exemplaire (4) (collection

(1) Le fait de la survivance des poteries à glaçure rouge jusqu'au Ve siècle, tout au moins en Aquitaine, après la disparition des ateliers Lédosiens, ne laisse aucun doute dans notre esprit. Il serait facile de l'établir, de même que l'existence d'ateliers céramiques régionaux indigènes fabriquant ce genre de poteries rouges.

(2) Collections Guillier-Dauban et F. Morin.

(3) *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXX et XXXI, pl. III, fig. 6.

(4) *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXX et XXXI et XXXVI.

J. Labrie); aux Champellans : six exemplaires estampés avec deux cachets de dimensions différentes : $80^{mm} \times 40^{mm}$ et $60^{mm} \times 37^{mm}$; au Canet : deux exemplaires pareils aux précédents.

La prédominance du nombre de ces marques réunies dans un si petit espace aux Champellans, dans le voisinage de gisements importants d'argile à ciel ouvert, la présence de fragments vitrifiés, nous porte à croire que les officines des potiers qui les fabriquaient ne devaient pas être très éloignées du lieu de nos fouilles.

La troisième marque se compose d'un R précédé d'un trait horizontal à gauche et de deux jambages supplémentaires se raccordant avec la boucle inférieure de la lettre (pl. II, fig. 24) ; dimension : $45^{mm} \times 29^{mm}$. Un seul exemplaire. Estampille inédite.

Cet ensemble de lettres engagées peut se lire sans tenir compte du trait qui est à gauche (ce dernier, croyons-nous, ne doit pas être pris pour une lettre, mais plutôt interprété dans le sens d'un signe distinctif au même titre que le point qui paraît figurer sur quelques exemplaires de la marque RES) et suivant les préférences de chacun : RV, RAV ou RI. Au Canet, deux briques trouvées par M. Morin sont simplement marquées : R. Ce dernier poinçon n'est peut-être qu'une abrévation du potier RES.

Le graffite du petit vase des Champellans porte en lettres engagées (fig. 2, pl. I) CVOMA ou CVONA.

Nous bornons là nos observations, renvoyant le lecteur à nos précédentes publications et à celles de l'abbé J. Labrie sur le sens probable des marques ATTV et RES.

IMPORTANTE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE 2 ET 4, RUE DU PONT-DE-LA-MOUSQUE A BORDEAUX

Par Camille de **MENSIGNAC.**

NOTES PRÉLIMINAIRES

Au mois dernier, la Société Archéologique de Bordeaux étant en vacances, je signalais, par la voix de la presse (1), une importante découverte archéologique, celle d'une minime portion du soubassement nord de la muraille gallo-romaine de Bordeaux. Cette mise à jour s'était produite à la suite de la démolition des immeubles 2 et 4, rue du Pont-de-la-Mousque, pour l'édification de l'annexe de la Bourse de Bordeaux.

Aujourd'hui, je viens vous tenir au courant de l'état de démolition de ce mur antique et des autres découvertes occasionnées par ces travaux.

Ces diverses notes se rapportent :

I. A l'article du journal annonçant cette importante découverte ;

II. A la disparition des derniers vestiges de l'*Oustau* d'Arssac ou d'Arsac, hôtel d'Arsac ;

III. A la démolition de la portion du soubassement de la muraille gallo-romaine de Bordeaux, mise à jour fin août dernier ;

IV. Aux fouilles exécutées en arrière de cette partie du mur antique.

---

(1) *La Petite Gironde* du 17 septembre 1921.

I

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE A BORDEAUX

Pendant les derniers jours du mois d'août 1921, au cours de la démolition des immeubles 2 et 4, rue du Pont-de-la-Mousque, pour l'agrandissement de l'hôtel de la Bourse, les ouvriers ont mis à découvert, au niveau du sol de cette rue, sur une longueur de 6 mètres environ, le soubassement des remparts gallo-romains de Bordeaux, côté nord de la première enceinte de cette ville, édifiée probablement à la fin du III[e] siècle de notre ère.

Cette muraille, chantée par l'illustre Ausone, « et dont les tours altières », au dire du poète latin, « s'élevaient si haut que leurs sommets entraient dans les nuages », avait la forme rectangulaire. Orientée de l'Est à l'Ouest, elle mesurait, selon les Élie Vinet, les Jouannet et les Léo Drouyn, de l'Est à l'Ouest, 720 à 725 mètres, et du Sud au Nord, 450 mètres, soit un périmètre de 2.340 à 2.350 mètres. Elle enfermait ainsi une superficie de 324.000 à 326.000 mètres carrés, qui était celle de la seconde ville romaine de Bordeaux.

Les divers auteurs qui ont décrit la muraille gallo-romaine de notre cité sont tous d'accord pour affirmer que son soubassement, formé de plusieurs assises d'un blocage sans ciment ni mortier, d'une épaisseur de 4 à 7 mètres, comme nous l'avons constaté nous-même, se composait d'inscriptions, de pierres de grand appareil, d'architraves, de frises, de corniches, d'entablements, de colonnes, de pilastres, de chapiteaux, de cippes funéraires, de tombeaux et autres fragments d'architecture ayant appartenu à de splendides monuments

antérieurs à son érection, édifices qui avaient décoré Bordeaux du Ier à la fin du IIIe siècle.

Ville ouverte, comme la plupart des cités gallo-romaines de son époque, la Burdigala romaine, saccagée par les barbares qui envahirent les Gaules (275-277), fut restaurée et rempardée probablement à la fin du IIIe siècle de notre ère. Réduite alors de plus des trois quarts, comme l'indique notre plan de « l'Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Ier à la fin du IIIe siècle » (1), les ruines des édifices publics et privés existant en dehors de la nouvelle enceinte furent rasées, et leurs nombreux matériaux, employés comme pierre de libage, servirent à la construction du soubassement de la muraille gallo-romaine de Bordeaux, dont on retrouve aujourd'hui, rue du Pont-de-la-Mousque, une très faible parcelle du côté nord.

Cette découverte est d'autant plus intéressante pour l'histoire de la Burdigala romaine du Ier à la fin du IIIe siècle que c'est dans le soubassement de ce mur de la première enceinte, dont la partie supérieure était construite à petits appareils avec rangées de briques, qu'on a recueilli à diverses époques les 600 à 625 monuments romains enfermés dans notre dépôt d'antiques, et qui assignent à notre Musée Lapidaire de la rue Mably, un des plus beaux de France, la quatrième place pour la période gallo-romaine.

La portion du soubassement de la muraille romaine de Bordeaux, côté nord-est, mise à jour en août 1921, ne peut être que celle découverte en 1835, lors de la reconstruction de l'immeuble faisant l'angle de l'hôtel de la Bourse et de la rue du Pont-de-la-Mousque, mas-

(1) Voir *Société Archéologique de Bordeaux*, t. VII, pl. V.

sif laissé intact lors de cette bâtisse, duquel on arracha seulement à sa partie supérieure un petit chapiteau, dont le travail, au dire de F. Jouannet, le savant archéologue bordelais, « en était remarquable et du bon temps ». Malgré les pressantes sollicitations de cet érudit auprès de l'entrepreneur, afin que ce beau morceau de sculpture devînt la propriété de la Ville, il fut donné à un architecte bordelais et « porté par cet homme de l'art dans un jardin, près du Sablonat ».

Jouannet, dans une relation adressée le 6 août 1835 à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, fait connaître qu'en édifiant l'immeuble désigné ci-dessus, « quatre assises des fondations du mur antique furent mises à jour seulement sur la face extérieure et sur une longueur d'environ 4 mètres, et que cette muraille se prolongeait sous la Bourse ». Il ajoute « qu'à l'extrémité opposée, ce mur se lie à une tour moitié engagée, dont la base repose aussi sur des fondements antiques, mais que toute la construction extérieure de cette tour est moderne. Le seul objet recommandable sorti des fouilles, ce chapiteau, qui aurait dû entrer dans le musée de la ville, est d'autant plus remarquable qu'il est de la même pierre, du même style et du même faire que l'énorme et beau pilastre angulaire, dont la base et le chapiteau furent trouvés, l'année dernière (1834), rue du Pont-de-la-Mousque, dans le prolongement du mur antique, à deux ou trois pas de l'endroit même où s'est rencontré le débris que nous regrettons. Il m'a semblé que ce petit chapiteau, maintenant perdu pour nous, dut faire partie d'un ordre intérieur de quelque grand édifice, dont l'énorme pilastre décorait le frontispice ».

Ce qui viendrait donner raison à Jouannet, c'est que dans la première assise de cette muraille qui vient

d'être enlevée avec beaucoup de soin, ce dont nous félicitons la Chambre de commerce de Bordeaux, l'architecte chargé de la construction, ainsi que l'entrepreneur et ses aides, on a déjà recueilli une superbe frise admirablement sculptée et de très bonne époque, un énorme fragment d'architecture de 1m90 de longueur sur 0m55 de hauteur et 0m50 d'épaisseur, un morceau de corniche avec tête en relief et caisson, malheureusement dégradé, une base de colonne ronde avec partie de son fût cannelé, une assise de pilastre cannelé et d'autres pierres moulurées, le tout ayant appartenu à un monument important du second siècle de notre ère. Ces divers motifs d'architecture font supposer qu'ils ont fait partie d'un édifice de 9 à 10 mètres de hauteur, et beaucoup plus élevé si la base de ses colonnes reposait, comme celle du Temple des Piliers de Tutelle, sur un double stylobate.

Parmi les gros blocs formant la seconde assise de cette muraille gallo-romaine émerge la base d'un élégant chapiteau qui pourrait bien avoir fait partie, comme celui désigné par Jouannet, du même monument romain.

Il serait très utile, croyons-nous, pour l'histoire romaine de Bordeaux et principalement pour celle des beaux-arts, dans notre ville, du Ier à la fin du IIIe siècle, que MM. le Président et les Membres du bureau de la Chambre de commerce, dont la sollicitude a toujours été grande pour toutes les questions qui intéressent notre histoire locale, donnent l'ordre de faire enlever jusqu'au fond, avec beaucoup de soin, les diverses assises de la portion de la muraille gallo-romaine de Bordeaux qui vient d'être mise à jour.

II

VESTIGES DE L'ANCIEN HÔTEL D'ARSAC

Un autre événement bordelais dû à cette démolition est la disparition des restes de l'*Oustau* d'Arssac ou d'Arsac, une des plus anciennes maisons nobles du Bordeaux moyenâgeux.

Sur le plan de « Bordeaux vers 1450 », dressé par M. Léo Drouyn en 1874, l'*Oustau d'Arssac* y figure adossé à la paroi interne de l'angle nord-est de la muraille romaine. Il s'appuyait dans la partie est de ce mur de ville sur une longueur de 16 à 17 mètres et de 35 mètres de long dans la portion nord. Ce bâtiment occupait une superficie de 400 à 425 mètres carrés environ.

Cette demeure seigneuriale portait dans les titres et actes bordelais les dénominations de : *Oustau d'Arssac, Tor d'Arssac, Aula d'Arssac, Grand-sala d'Arssac, Domus domini de Arsaco, Tour d'Arssac ou d'Arsac, Maison d'Arssac ou d'Arsac* (1).

Un titre gascon de 1393 lui donne le nom de *Taula* (la Taule) *d'Arsac,* c'est-à-dire maison noble d'Arsac. Cet acte est relatif à un emplacement situé dans la paroisse Saint-Rémi, près de la tour d'Arsac, « loquau confronte d'una part a la taula deu senhor d'Arsac, per dabant a la carreyra communau et per darrey à la ruetta d'Arsac » : Lequel confronte d'une part à la Taule du seigneur d'Arsac, par devant à la voie publique et par derrière à la ruette d'Arsac.

(1) Abbé Baurein, *Variétés bourdeloises*, 1re édit., t. II, p. 274, 275; nouv. édit., t. I, p. 388, 389; Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 339-340.

Du Cange, dans son inestimable *Glossaire de la moyenne et basse latinité,* fait connaître au mot *Sala* (1) que ce terme signifie une grande maison, un palais, un château : « Domus ædes quæris, ampla tamen et instructa *palatium, castrum* curtis præcipua. » Vers la fin de cet intéressant article, ce savant indique qu'à son époque (XVII[e] siècle) on désignait, dans la basse Navarre et dans la Gascogne, sous le nom de *Sales;* les maisons nobles « sed et hodie in inferiore Navarra, feu Vasconia, salas vocant nobilium domos ». C'est donc pour cette raison que l'hôtel des seigneurs d'Arsac portait le titre de *grand-sala.*

Quant à la désignation de *Tor d'Arssac* appliquée à cette maison noble bordelaise, elle lui venait, d'après l'abbé Baurein (2), « parce qu'il existoit dans les dépendances de cet hôtel une tour qu'on appeloit la tour d'Arsac ». Léo Drouyn prétend que ce savant abbé commet une erreur en affirmant, sans preuves, que cette tour existait dans les dépendances de cette maison. Il ajoute que cette tour n'était que la tour ronde romaine fortifiant l'angle nord-est de la première enceinte de Bordeaux. De plus, qu'il croyait que cette tour, rebâtie ou restaurée peut-être « par un seigneur d'Arssac, avait fait donner à la maison qui y était adossée le nom de tour d'Arssac et que cette tour, appelée, en 1362, *Tor neba de Tropeyta,* était antérieure à cette maison » (3).

Cette tour pourrait être aussi bien la demi-tour romaine dont nous retrouvons aujourd'hui le soubasse-

(1) T. IV, col. 73.

(2) *Variétés bourdeloises,* 1[re] édit., t. II, p. 275, et nouv. édit., t. I, p. 389.

(3) *Bordeaux vers 1450,* p. 439, 440.

ment dans la démolition de la maison, 4, rue du Pont-de-la Mousque Cette demi-tour, distante d'une vingtaine de mètres de la grosse tour angulaire, était adossée, comme l'autre, à l'hôtel d'Arsac. De plus, au dire du savant archéologue bordelais F. Jouannet, qui avait examiné cette demi-tour avant sa démolition, en 1834, ses substructions étaient antiques, mais sa partie supérieure avait été complètement reconstruite (1).

La facture et la composition des matériaux de deux des murailles primitives de cet hôtel bordelais, qu'on vient de démolir, indiquent que le bâtiment auquel elles appartenaient avait été édifié au XIIIe siècle et probablement dans le courant de la première moitié de ce siècle.

Ce qui vient le confirmer, c'est que cette maison noble existait déjà en 1262, ainsi que le fait connaître le paragraphe suivant de la « Décision des quatorze commissaires relativement aux padouens de Bordeaux », procès-verbal du 29 octobre 1262, publié aux pages 365 à 373 du *Livre des Bouillons :* « Item, dicimus quod » juxta domum Arnaldi-Guilhelmi deus Paus, prope » portam deus Paus, est quedam rueta publica et com» munis que ducit a magna carreria deus Paus usque ad » *aulam d'Arssac,* et nullum debet poni impedimentum » in ea. »

De cette pièce officielle il ressort que la grande maison d'Arssac avait son entrée au fond de cette ruelle, qui prit, plus tard, le nom de *Ruella d'Arssac,* aujourd'hui impasse Douhet, et, de plus, qu'elle en fermait complètement l'issue.

Dans la démolition de ces deux vieux murs, on a

(1) *Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux,* 1835, p. 190.

rencontré, employée comme pierre de libage, une très intéressante colonnette avec sa base de la seconde moitié du xve siècle.

Particularité intéressante : c'est que les fondations du mur nord primitif de l'*oustau d'Arssac* reposaient directement sur le soubassement de la muraille gallo-romaine qu'on vient de mettre à jour. Cet empiétement d'une partie du mur de la première enceinte par les propriétaires dont les immeubles y étaient adossés, usurpation que cette démolition nous permet de constater dès le xiiie siècle, s'est continué les siècles suivants. Ainsi, de 1865 à 1869, lors de la démolition complète du côté sud de la première enceinte de Bordeaux, M. Pierre Sansas, le savant archéologue bordelais, avait constaté que les propriétaires riverains avaient taillé, à diverses époques, à droite et à gauche dans l'épaisseur (5 mètres) de cette muraille romaine pour agrandir leurs logements, former des cages d'escalier et établir des murs de refend.

Le rasement de l'hôtel d'Arsac nous fait également connaître que cette maison seigneuriale bordelaise avait été fortement remaniée aux xviie et xviiie siècles, ainsi que l'indiquaient sa façade impasse Douhet, 10, et une grande partie de son intérieur. De plus que dans la construction d'un gros mur de refend du xviie siècle, on a rencontré, servant de pierres de libage, plusieurs fragments romans du xiiie siècle, dont l'un est décoré de trois feuilles sculptées en relief. Ces intéressants débris avaient sûrement fait partie de l'ornementation d'une des fenêtres de l'*oustau* primitif d'Arsac.

Comme le fait connaître Thomas Rymer, le grand historien anglais de la seconde moitié du xviie siècle, aux tomes I et II de son Recueil, aux xiiie et xive siècles, sous la domination anglaise en Aquitaine, les seigneurs

d'Arsac jouèrent un certain rôle dans les guerres anglo-françaises, guerroyant pour le compte des Anglais. Ainsi, en 1242, Pierre d'Arsac fut convoqué, avec d'autres seigneurs du Bordelais, par Henri III, roi d'Angleterre pour se rendre à Pons (Charente-Inférieure) (1). Il assista à la fameuse bataille de Taillebourg où Louis IX, roi de France, remporta une célèbre victoire contre les Anglais et leurs partisans.

Cet historien, dans le tome II, partie IV, page 101, colonne 1, de son savant Recueil, rapporte également qu'un Bernard d'Arsac, descendant de Pierre d'Arsac, déjà cité, servit dans les armées d'Édouard III, roi d'Angleterre. Il fut un des seigneurs de la Guienne, dont en 1341, on paya les gages pour le temps qu'il avait passé au service de ce roi. En conséquence, il dut prendre part aux escarmouches du début de la guerre de Cent ans.

La Seigneurie d'Arssac ou d'Arsac, une des plus anciennes du Médoc, remonte au commencement du XII[e] siècle. Elle a été l'apanage des d'Arsac jusqu'au décès de Gaston d'Arsac, survenu dans le courant du dernier tiers du XVI[e] siècle, laissant pour unique héritière sa fille, Jacquette d'Arsac, épouse de Thomas de Montaigne, écuyer, frère de Michel de Montaigne, l'immortel auteur des *Essais*. Elle resta dans cette branche de la famille de Montaigne de 1590 à 1624. De 1625 jusqu'aux premières années du XVIII[e] siècle, elle passa à la famille d'Arrerac d'Alesme d'Arsac, dont Henry d'Arrerac d'Alesme d'Arsac fut jurat de Bordeaux en 1703. Durant le XVIII[e] siècle, elle fut la propriété des Ségur (2).

---

(1) Rymer, t. I, part. I, p. 141, col. 1.

(2) Abbé Baurein, *Variétés bordelaises*, nouv. édit., t. I, p. 385-386.

Il découle de tout ce que nous venons de dire que l'ancienne maison noble bordelaise d'Arssac ou d'Arsac a duré près de sept cents ans.

L'hôtel d'Arsac, qui vient de disparaître, est la dernière des quatre demeures seigneuriales adossées à l'intérieur de la paroi septentrionale de la première enceinte de Bordeaux. Les trois autres, démolies depuis longtemps, étaient le château de Puy-Paulin, la maison noble de Duras et la Commanderie du Temple.

III

MURAILLE GALLO-ROMAINE DE BORDEAUX, PREMIÈRE ENCEINTE DE CETTE VILLE

Le côté septentrional de la muraille romaine de Bordeaux, dont on extrait en ce moment, 2 et 4, rue du Pont-de-la-Mousque, une bien minime portion de ses substructions, avait servi de rempart à cette noble cité de la fin du IIIe siècle de notre ère jusqu'aux premières années du XIVe siècle, date de la construction de la troisième enceinte de Bordeaux. Il avait donc protégé et défendu notre ville pendant un millier d'années.

Des découvertes archéologiques importantes avaient déjà été faites dans les fondements nord de la muraille romaine de Bordeaux en 1564, 1595, 1756, 1780, 1793, 1801, 1804, 1812, 1818, 1826, 1828, 1831, 1833, 1848, 1851, 1860, 1863, 1884 et 1885 (1).

Le soubassement de ce mur antique, mis à jour fin août 1921, sur une longueur de quelques mètres, et

(1) Camille Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, de p. 309 à 329.

aujourd'hui sur 15 mètres environ de long, a, à cet endroit, une épaisseur de plus de 5 mètres. Son parement extérieur se trouve à 5 mètres en arrière du côté méridional de la rue du Pont-de-la-Mousque; sa paroi interne est à 6 mètres de la fermeture de l'impasse Douhet. Il se compose, comme le fait connaître une partie de sa démolition, de plusieurs assises d'un blocage, sans ciment ni mortier, formé par la réunion de gros blocs de pierre taillés, moulurés et sculptés, tels que fûts de colonnes cannelées, tambours de colonne cannelée, chapiteaux, pilastres, pilastres avec fausses arcatures, architraves, frises, corniches, et nombreuses pierres de grand appareil provenant sûrement d'un temple ou autre grand édifice romain de l'ordre corinthien et du second siècle de notre ère. Cet important monument, qui a décoré la première ville romaine de Bordeaux du Iᵉʳ à la fin du IIIᵉ siècle, avait probablement été édifié, comme le temple des Piliers-de-Tutelle, sur un des côtés du Forum de cette grande et magnifique ville, dont la population, à l'époque, devait être de 60.000 à 70.000 âmes. Cette place publique, ainsi que je l'ai indiqué sur ma carte « Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Iᵉʳ à la fin du IIIᵉ siècle », carte dressée par moi en 1882 (1), qui se trouvait à peine à 100 mètres de l'endroit où sont enfouis ces intéressants membres d'architecture antique, embrassait toute la place de la Comédie actuelle et aboutissait en largeur et en ligne droite jusqu'à la rue Saint-Rémi.

Comme tous les forum, celui de la première Burdigala devait être entouré des principaux édifices publics, curie, archives publiques, basiliques, temples et spacieuses colonnades d'un ou de plusieurs étages, dans

---

(1) *Société Archéologique de Bordeaux*, t. VII, pl. V.

lesquels les marchands, les banquiers, etc., avaient leurs comptoirs et pratiquaient leurs trafics.

On a déjà retiré de la fouille une quarantaine d'importants monuments moulurés et sculptés, parmi lesquels de grands tambours de colonnes cannelées et adossées de 0m 80 de diamètre. Plusieurs de ces tambours avaient été fortement retaillés sur plusieurs faces afin de rendre régulières les assises du blocage dans lesquelles ils entraient comme pierres de libage. Un pareil fait s'est rencontré souvent dans la démolition des substructions du mur de la première enceinte de Bordeaux ainsi qu'en ont fait mention F. Jouannet et Pierre Sansas et comme je l'ai constaté moi-même deux ou trois fois.

Quelques-uns des gros blocs de ce blocage étaient calés au moyen d'épais carreaux en terre cuite.

Lié à cette portion du mur antique se rencontre le soubassement d'une demi-tour circulaire, d'une saillie de 4 mètres environ. Ces substructions sont édifiées, comme celles de la première enceinte de Bordeaux, avec des membres d'architecture de grands monuments antérieurs à leur érection. Le circuit de cette tour ainsi que son blocage intérieur étaient formés par plusieurs assises d'énormes blocs de pierre taillés et moulurés.

Ce qui frappe surtout dans le ou les édifices romains dont on retrouve actuellement les débris, ce sont les pierres énormes qu'on retire de la démolition de ce soubassement. Citons-en quelques exemples : une cymaise de 2m 30 de longueur sur 0m 70 de largeur et 0m 32 d'épaisseur; une architrave de 1m 90 de long sur 0m 55 de haut et 0m 50 d'épaisseur; enfin des pierres de grand appareil, taillées d'un seul côté, de 1m 40, 1m 50, 1m 60, 1m 70 et 1m 95 de long sur 0m 60 de haut et 0m 50 d'épaisseur. La plupart des pierres de grand appareil portent la profonde empreinte du scellement et des

crampons, ainsi que les trous de louve qui avaient servi à les monter

L'état actuel des démolitions et des fouilles me permet d'affirmer que le mur mitoyen Est de la maison n° 6, rue du Pont-de-la-Mousque est construit à cheval sur la muraille gallo-romaine. De plus, que, lors du creusement de la cave de la maison n° 4 de la même rue, on a enlevé, sur une largeur de 4 à 5 mètres, trois assises des substructions de la demi-tour que nous rencontrons et du mur antique y attenant. Deux des assises restent encore à extraire. Au dire de M. F. Jouannet (1), c'est de cette partie de la muraille romaine qu'on a retiré, en 1834, lors de la reconstruction de cette maison, « un énorme et beau pilastre angulaire, avec base et chapiteau ayant décoré le frontispice d'un ordre intérieur de quelque grand édifice ». Cet énorme fragment de sculpture, qui figure avec honneur dans les collections romaines du Musée Lapidaire, rue Mably, est, comme tous les membres d'architecture que nous rencontrons actuellement, de l'ordre corinthien et a dû appartenir au même édifice que celui dont nous retrouvons les débris.

A 1m50 environ de la paroi extérieure Est de cette demi-tour, la portion externe du soubassement de la muraille antique avait été fortement entamée par la construction de la cage circulaire d'un escalier de cave de 1m75 de diamètre et un peu plus loin par le creusement d'un petit puits.

D'après la loi romaine, étaient considérés comme sacrés, les temples, les tombeaux et les murailles qui rempardaient les villes. « Cependant, aux termes de

(1) *Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1835, p. 190.

cette loi, la ville une fois prise par l'ennemi, les monuments sacrés cessaient de l'être et l'on pouvait en employer la pierre à toute espèce d'usage (Jac. Gutherii, *De jure manium*, lib. III, p. 427 : « Cum loca ab hosti- » bus capta sunt, desinunt omnia religiosa esse... » ideoque lapides inde sublatos in quemlibet usum » convertere possumus »).

» Cette même loi voulait également que, le calme rétabli, on consacrât de nouveau les monuments religieux. » (1).

C'est en vertu de cette loi que la malheureuse population de la ville romaine de Bordeaux, qui avait échappé, à la fin du IIIe siècle, aux affreux désastres de l'invasion germaine de 275-277 et à la terrible insurrection des Bagaudes (280-287), paysans gaulois révoltés qui mirent les Gaules à feu et à sang, afin de se protéger contre de nouvelles invasions remparda sa ville en la réduisant de plus des trois quarts, comme je l'ai indiqué sur mon plan « Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Ier à la fin du IIIe siècle » (2), et en employant à la construction du soubassement de cette enceinte les pierres des temples, des basiliques, des portiques, des fontaines, des tombeaux et autres monuments publics ou privés dont les ruines existaient en dehors de la nouvelle enceinte. En les faisant servir à l'édification de ses remparts, elle les sanctifiait à nouveau puisque leur muraille était sacrée : « Muri et portæ civitatum quodammodo divini juris sunt » (Jac. Gutherii, *De jure pontificio,* lib. III, p. 292).

La croyance romaine à la sainteté des remparts qui

---

(1) F. Jouannet, *Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1827, p. 129.

(2) Voir *Société Archéologique de Bordeaux*, t. VII, pl. V.

défendaient leurs villes s'est perpétuée au moyen âge et était encore des plus vivaces à Bordeaux au commencement du XIV[e] siècle, comme le fait comprendre une des ordonnances bordelaises enfermées dans les *Établissements de la ville de Bordeaux,* publiés le 31 janvier 1303, pendant la mairie d'Arnaud Calhau. Cette ordonnance punissait, sans aucune miséricorde, de la perte d'un de ses pieds, tout personnage étranger ou de la ville qui au lieu d'entrer et de sortir, par les portes de la cité, passait soit de jour, soit de nuit pardessus les fossés, les murailles et les barbacanes de la ville, à moins qu'il ne l'ait fait en péril de mort.

Ce cri ou arrêté de droit pénal jurandal bordelais, pris par le maire, les jurats et les prudhommes de Bordeaux, immédiatement après l'édification de la troisième enceinte de cette ville, rédigé en langue gasconne, comme cela se pratiquait à Bordeaux et dans le Bordelais depuis le XII[e] jusqu'à la première moitié du XV[e] siècle, et publié à son de trompe et à cri public à travers les cantons, carrefours et places publiques de cette noble cité, ainsi que le comportait l'usage, était ainsi conçu : « Establit es estat per lo mager, e per los » juratz, e per los prohomes perdurablement, a tos temps, » e defendut e cridat ab trompas que nulhs hom ni » fempna, estrani ni privat, d'assi en avant no sia tant » ardit que intre ni salhe per sobre los murs neus deus » brocs ni per sobre barbacana, ni batalheira, de jorns » ni de nuytz, per deguna causa, si no era perilh de mort, » mas que intren e salhen per las portas degudas, en » pena de perdre lo pe, sens tota merce, ad aquet e » aquera que fara lo contrali d'assi en abant. » (1).

« Il est établi par le maire et par les jurats et par les

(1) *Livre des Coutumes*, p. 185.

prud'hommes, pour durer tout le temps, il est défendu et crié à son de trompes que nuls homme ni femme, étrangers ou de la ville, dorénavant ne soit si hardi d'entrer ni de sortir de jour et de nuit, pour aucune cause, en passant par-dessus les fossés, les talus des murailles, les barbacanes et les murs de défense de la ville, sinon en péril de mort, mais qu'ils entrent et qu'ils sortent par les portes sous peine de perdre le pied, sans aucune merci, pour celui ou celle qui, dorénavant, fera le contraire. »

Cette violation des murailles de la ville était considérée aussi par nos ancêtres des XIII[e] et XIV[e] siècles comme une offense des plus graves, une sorte de sacrilège envers la commune bordelaise.

Il ne faut pas perdre de vue que la commune de Bordeaux, à cette époque du moyen âge, « n'est pas » sans doute une personne divine, comme la cité des » Bituriges-Vivisques, mais c'est au moins une per» sonne morale, presque un être religieux, dont tous » les membres, jurats et bourgeois, sont unis par le » serment prêté devant Dieu. » (1).

En conséquence, ses murs et ses remparts, considérés durant la domination anglaise à Bordeaux ainsi qu'une chose sacro-sainte, étaient reconnus par ses bourgeois comme l'affirmation extérieure de sa personnalité quasi divine. De là ce règlement des plus sévères contre toutes les personnes qui, de jour ou de nuit, escaladaient les murailles de la ville.

---

(1) Bordeaux, *Aperçu historique. Des origines jusqu'en 1789*, t. I, p. 34.

IV

FOUILLES EXÉCUTÉES EN ARRIÈRE DU MUR ANTIQUE — DÉCOUVERTE DES RUINES D'UNE HABITATION ROMAINE DU Iᵉʳ SIÈCLE DE NOTRE ÈRE

Immédiatement en arrière du mur antique qu'on vient de mettre à jour, on rencontre les ruines d'une habitation romaine détruite par un violent incendie. La couche de déblais calcinés, composée de cendres, de charbons et d'une grande quantité de moellons, de grands et épais carreaux de terre cuite et de tuiles à rebords et à recouvrement, atteint, à cet endroit, une épaisseur de $1^{m}50$ environ. Un mur de refend, construit en moellons avec rangées de briques dont on aperçoit l'extrémité nord, se poursuit sous l'impasse Douhet. Un passage, maçonné avec de larges et épais carreaux en terre cuite, prend de l'extrémité de ce mur pour aboutir, quelques mètres plus loin, à une petite citerne édifiée en pierre et voûtée en briques.

Dans les déblais d'incendie, on a recueilli quelques débris de bronze et un grand bronze de l'empereur romain Trajan qui a régné de 98 à 117 de J.-C.

Cette pièce de monnaie, bien conservée, indique que cette habitation, détruite par incendie, est antérieure au règne de ce prince et, par conséquent, du Iᵉʳ siècle de notre ère.

La plus grande partie des ruines de cette maison romaine doit exister encore, ainsi que l'indiquent les fouilles, sous le sol de la maison 6, rue du Pont-de-la-Mousque, de l'impasse Douhet et sous celui des immeubles côté ouest de ce cul-de-sac.

Il serait à souhaiter, dans l'intérêt de notre histoire

locale et de nos collections municipales romaines, que MM. le Président et les Membres de la Chambre de commerce de Bordeaux, dont la sollicitude a toujours été grande pour tout ce qui peut contribuer à augmenter le patrimoine commercial, artistique et scientifique de notre noble cité, fassent don à la ville de Bordeaux, pour son magnifique Musée Lapidaire, de ces intéressants monuments romains extraits ou à extraire de cette portion du soubassement de la première enceinte de Bordeaux. Ces fragments viendraient compléter ceux déjà recueillis en 1834, lors de la reconstruction de la maison n° 4, rue du Pont-de-la-Mousque et qui faisaient partie eux aussi des substructions de ce fragment de mur antique dont on démolit aujourd'hui les fondements.

Il est vraiment regrettable que nos antiquités lapidaires locales, dont on découvre assez souvent des fragments, quoique tombant quelquefois en excellentes mains soient dispersées au lieu d'être réunies. Comment les hommes de goût et les artistes ne sentent-ils pas que disperser ainsi les antiquités d'une ville, c'est travailler à leur oubli. Généralement, à la mort de celui qui les possède, elles tombent, la plupart du temps, entre les mains d'héritiers qui, s'en souciant fort peu, les détruisent ou les vendent. Qu'également ces sculptures et membres d'architecture antiques, quoique installés artistement et avec soin dans de vastes jardins, exposés à toutes les intempéries des saisons, se détériorent rapidement et quelques années après, méconnaissables, sont utilisés comme pierre de libage. De toute façon, ces antiquités lapidaires, des plus précieuses pour l'histoire de notre ville dont elles ont fait l'ornement, sont à jamais perdues pour la science et les arts de notre belle cité.

L'enlèvement du ciment qui recouvrait le sol des caves de la maison portant le n° 2, rue du Pont-de-la-Mousque, nous a permis de constater que la première assise des fondations de la muraille gallo-romaine de Bordeaux existait encore sous ce revêtement. De plus, comme les autres assises du soubassement de la première enceinte de Burdigala, elle avait une hauteur de 0m60 et reposait sur les gravois du sol. Elle se composait, elle aussi, d'énormes blocs de pierre moulurés et sculptés (colonnes, chapiteaux, corniches, bas-reliefs et autres fragments architectoniques), ayant appartenu à un grand et beau monument antérieur à l'érection de cette antique muraille.

Particularité intéressante, les fûts de colonnes avaient été équarris sur deux côtés pour rendre l'assise régulière, et la sculpture des bas-reliefs reposait directement sur la terre.

Tous ces faits avaient été déjà constatés par le savant archéologue, Pierre Sansas, lors de la démolition du côté sud de la première enceinte de Bordeaux.

Il est vraiment surprenant que lors de l'édification de la maison, 2, rue du Pont-de-la-Mousque, Jouannet, le consciencieux érudit bordelais, n'ait pas signalé dans aucun de ses ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, la disparition, à cet endroit, de cette partie de la muraille romaine de Burdigala, pour la construction des caves de cet immeuble ; il se peut cependant que ces travaux n'aient été exécutés qu'après la mort de Jouannet, survenue en 1845.

L'enlèvement des gros blocs de pierre composant les substructions de la demi-tour romaine a révélé que, sous le mur mitoyen formant l'angle est-nord de la façade de la maison, 6, rue du Pont-de-la-Mousque, se trouve, encore en place, une inscription romaine com-

posée de très grandes lettres. Cette inscription, qu'on n'a pu extraire vu le grand danger qu'aurait occasionné son extraction, risque imminent qui nous a empêché de la relever, faisait partie du mur ouest du soubassement de cette demi-tour.

Ce mur antique, d'une longueur de 22 mètres sur une largeur de 5 mètres et d'une hauteur de 2^{m}40, reposait à 2^{m}50 en contre-bas du pavement de la rue du Pont-de la-Mousque, profondeur indiquant, à cet endroit, le niveau du sol de la Burdigala romaine du Iᵉʳ à la fin du IIIᵉ siècle de Jésus-Christ.

La mise à jour, 2 et 4, rue du Pont-de-la-Mousque du soubassement de la muraille gallo-romaine de Bordeaux, première enceinte de notre ville, nous permet d'affirmer que le tracé nord de ce mur antique, figuré sur notre plan de « Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Iᵉʳ à la fin du IIIᵉ siècle » (1), plan dressé par nous en 1882, passait *exactement* à l'endroit découvert. Que celui établi par M. Camille Jullian, le savant épigraphiste, à la planche IX du tome II des *Inscriptions romaines de Bordeaux*, se trouvait plus sensiblement en arrière de la façade de la rue du Pont-de-la-Mousque, que le démontre cette découverte.

La démolition et l'enlèvement des gros blocs de pierre taillés, moulurés et sculptés, composant les diverses assises du soubassement de cette muraille gallo-romaine, ont duré environ cinq mois (du 21 août 1921 à courant janvier 1922).

L'extraction des divers fragments architectoniques composant cette antique muraille gallo-romaine, ainsi

---

(1) Camille de Mensignac, Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Iᵉʳ à la fin du IIIᵉ siècle, *Société Archéologique de Bordeaux*, t. VII, pl. V.

que les fouilles de ce vaste emplacement ont été exécutées avec le plus grand soin par MM. Balineau frères, entrepreneurs, et Amblar, appareilleur, sous l'habile direction de M. Ernest Lacombe, architecte des Monuments Historiques et de la Chambre de commerce de Bordeaux.

DEUXIÈME PARTIE

De la démolition des diverses assises composant cette bien faible partie des soubassements de la muraille gallo-romaine de Bordeaux, côté nord, et de la demi-tour y étant adossée, tour dont la saillie était de 4 mètres, on a retiré plus de 150 gros blocs de pierre taillés, moulurés et sculptés (colonnes, chapiteaux, corniches, frises, entablements, frontons, bas-reliefs, etc., etc.). 77 de ces monuments lapidaires romains, décorés de belles moulures, d'élégantes et riches sculptures, ont été mis de côté par les soins vigilants et éclairés de MM. le Président et les Membres de la Chambre de commerce de Bordeaux. Tous ces fragments, à l'exception de l'autel de la déesse tutelle *Boudiga,* qui est en grès, sont en belle pierre de Taillebourg, calcaire de la Charente-Inférieure. La plus grande partie des fragments mis à jour, dont plusieurs ont des dimensions énormes, pèsent plus d'une tonne et certains atteignent 1.100, 1.200, 1.400, 1.500, 1.600 et même 2.800 kilogrammes.

Il est indubitable que sous l'empereur Hadrien et les Antonins, ses successeurs, la Burdigala romaine, comme les autres cités de la Gaule, s'embellit et se couvrit de beaux édifices, tels que temples, basiliques, portiques, arcs de triomphe, théâtre, cirque, bains, amphithéâtre

et riches habitations, ainsi que l'indiquent non seulement les beaux fragments architectoniques et sculpturaux qu'on vient de mettre à jour rue du Pont-de-la-Mousque, dans le soubassement de la muraille gallo-romaine, mais encore dans les 600 à 625 monuments romains enfermés dans notre riche Musée Lapidaire municipal, fragments extraits, comme ceux qu'on vient de découvrir, des fondements du mur antique de la première enceinte de Bordeaux.

C'est sûrement alors que dut se manifester le bon goût de nos architectes, sculpteurs et artistes bordelais, assez nombreux à cette époque. Le cippe funéraire du sculpteur Amabilis, que possèdent nos collections gallo-romaines, nous montrent le portrait de cet artiste représenté sculptant lui-même son tombeau. Ce monument, des plus curieux comme pose, dessin et mise au point, prouve que son auteur était un fort et habile praticien.

Enfin, tout dénote dans ces divers fragments d'architecture et de sculpture décoratives gallo-romaines, motifs aux formes amples, souples, élégantes et harmonieuses, que la Burdigala romaine possédait, au second siècle de Jésus-Christ, de maîtres architectes, d'habiles dessinateurs et peintres décorateurs, ainsi que d'excellents sculpteurs capables d'exécuter ces beaux dessins et de leur donner la vie artistique.

Tout indique aussi dans cette richesse d'ornementation que les artistes bordelais de cette époque, tout en suivant les principes en cours dans la capitale du monde romain, apportèrent dans la décoration des colonnes cannelées et imbriquées, des chapiteaux, des corniches, des frises, des bas-reliefs, ainsi que dans le modelage des personnages, l'arrangement et l'élégance des draperies qui les couvrent et dans le fini et la vérité

des objets qui les entourent, le génie et l'art gaulois.

Voici la nomenclature sommaire des 77 remarquables monuments romains qui ont été mis de côté par la Chambre de commerce de Bordeaux.

1° Les premiers monuments romains extraits de cette muraille antique, intéressants fragments moulurés et sculptés se composaient d'une magnifique frise à rinceaux, malheureusement en deux morceaux, aux enroulements élégants et gracieux, indiquant la bonne époque de l'art gallo-romain à Bordeaux, d'un énorme fragment d'architrave de 1^{m}90 de longueur sur 0^{m}55 de hauteur et 0^{m}50 d'épaisseur, d'une base de colonne ronde avec une partie de son fût cannelé, d'une assise de pilastre cannelé, et enfin d'un fragment de petite corniche avec têtes de profil en relief et caissons. Plusieurs exemplaires de ce genre de corniche figurent avec honneur dans les collections du Musée Lapidaire de Bordeaux et ont déjà été publiés.

2° De nombreux fragments d'entablements, décorés de larges et jolies moulures d'un élégant profil et d'un beau galbe, mesurant de 1^{m}30 à 0^{m}70 de long sur 1^{m}75 à 0^{m}55 de large et de 0^{m}80 à 0^{m}50 de haut.

3° Plusieurs morceaux d'architrave et une jolie rosace.

4° Quelques fragments de belles et grosses corniches avec caissons et ornements sculptés de 0^{m}95 à 0^{m}75 de long sur 1^{m}15 à 0^{m}80 de large et 0^{m}77 à 0^{m}50 de haut.

5° Très belle corniche double richement décorée, composée de sept fragments, faisant une longueur de 6 mètres environ. Elle devait reposer à cheval sur un mur de 0^{m}55 de large. Les modillons qui l'ornent représentent les uns des décorations végétales et les autres des têtes de Gaulois menaçantes, féroces et terribles dont les cheveux, les sourcils et les moustaches sont

représentés sous la forme de feuillages. Telle les artistes romains figuraient la physionomie de ces guerriers gaulois, de ces vaincus, au regard perçant, qui tinrent dix ans en échec César et toute la puissance romaine. Dans les caissons placés entre chaque modillon, on remarque des casques et des boucliers de diverses formes, des masques, des dauphins, des murènes, des oiseaux, etc. La partie supérieure de la corniche, la doucine, qui n'existe que sur un seul des sept fragments, détruite sur les six autres pour rendre régulières les assises du soubassement de la muraille dans laquelle ils entraient comme pierre de libage, représente un lièvre les pattes de devant étendues, la tête et le museau allongés et les oreilles bien en arrière et collées le long du crâne. Les pattes de derrière et la queue sont en forme de feuillages (1).

Cette figuration des plus curieuses fait regretter la disparition des autres parties saillantes de cette double corniche.

---

(1) Le lièvre était connu dès la plus haute antiquité des anciens Égyptiens, Grecs, Étrusques et Romains. Il entrait dans la nourriture de ces divers peuples. Sa chair, très appréciée, était regardée comme un des mets les plus exquis. Il est très souvent représenté dans les fresques qui décoraient les salles à manger et les cuisines d'Herculanum et de Pompéi. La chasse aux lièvres était en grand honneur chez les anciens, ainsi que l'indiquent les peintures à fresque, les vases peints et les sculptures. Cet animal figurait aussi dans les jeux de l'amphithéâtre, ainsi que le fait connaître Martial dans plusieurs de ses épigrammes et comme le montrent certains reliefs décorant de nombreux vases romains en terre cuite.

Quelques exemples de lièvres apprivoisés sont mentionnés par les auteurs grecs et latins. De très nombreux vases peints représentent des scènes familières, soit dans l'intérieur des habitations, soit au bain ou à la palestre, où des lièvres sont constamment figurés conduits en laisse, comme un petit chien, par de jeunes garçons, ou bien tenus dans les bras ou sur les genoux de jeunes femmes et de jeunes gens. Comme chez les Grecs et les Romains, le lièvre étant consacré à Vénus, cet animal était un des plus grands présents d'amour qu'on pouvait faire à une femme.

Les acteurs sont quelquefois accompagnés d'un lièvre, ainsi que le montrent certains reliefs grecs. Comme le lièvre, animal consacré à Vénus, était un des symboles de l'ardeur érotique (Philostrate le Jeune, Imag., I, 6, 5-6), il pourrait bien représenter, ainsi figuré sur cette corniche théâtrale, le symbole des obscénités qui, dans la comédie antique, étaient toujours en possession de faire rire les spectateurs.

Les têtes feuillues ne figurent que d'un seul côté, probablement sur la partie intérieure du monument auquel elles appartenaient.

Tout dénote, dans les sujets qui la décorent (têtes feuillues, lièvre, boucliers, casques, dauphins, masques, etc.), qu'elle a fait partie d'une corniche intérieure de la scène d'un théâtre de Burdigala au second siècle de notre ère.

Enfin, toute cette décoration est d'un très riche effet, la composition en est heureuse et de bon goût et les sentiments décoratifs, comme dessin, affirment le talent des artistes et sculpteurs locaux de cette époque dans les œuvres architectoniques et sculpturales.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette corniche.

D'autres corniches simples avec têtes de Gaulois feuillues existent parmi les collections gallo-romaines de notre Musée Lapidaire et ont été découvertes, elles aussi, dans les soubassements ouest et sud du mur gallo-romain de Bordeaux.

6° On a retiré également des fouilles des bases, des fûts et des tambours de colonnes cannelées de diverses dimensions. Nombre de ces intéressants fragments étaient retaillés sur deux côtés pour leur donner l'assiette et placés côte à côte dans le sens de l'épaisseur du mur c'est-à-dire du Midi au Nord.

7° Plusieurs beaux chapiteaux corinthiens, ainsi qu'un

très intéressant chapiteau carré sculpté sur trois faces.

8° Magnifique colonne imbriquée avec chapiteau y attenant de $1^{m}55$ de longueur, $0^{m}70$ de largeur et $0^{m}67$ de hauteur.

9° Énorme assise de pierre, de $1^{m}35$ de long, $0^{m}90$ de large et $0^{m}68$ de haut, avec chapiteau mutilé sur la face.

10° Très forte assise de pilastre cannelé.

11° Énorme partie d'un fronton de $1^{m}75$ de longueur, $0^{m}70$ de largeur et $0^{m}95$ de hauteur. Il montre du côté gauche, sculpté en relief, un beau génie ailé, et de l'autre côté les denticules de la corniche qui encadrait le tympan du fronton. Ce magnifique fragment de sculpture de l'époque des Antonins, le plus gros bloc qui ait été extrait de cette fouille, pèse près de 3 tonnes.

12° Un bloc de pierre de 1 mètre de long sur $1^{m}50$ de large et $0^{m}72$ de haut figure, sur la face principale, de jolies et élégantes draperies.

13° Magnifique fragment de sculpture romaine avec masque de théâtre suspendu à un arbre, longueur $0^{m}95$, largeur $0^{m}70$ et hauteur $0^{m}65$.

14° Fragment d'arceaux aveugles séparés par un pilastre. Plusieurs autres morceaux semblables ont été retirés du soubassement de la demi-tour, mais non conservés vu le mauvais état des pierres.

15° Partie inférieure de deux personnages sculptés en relief sur un énorme bloc de pierre et dont les vêtements sont admirablement drapés.

16° On a retiré également du soubassement de ce mur antique d'intéressants et curieux bas-reliefs.

1° *Bas-relief à plusieurs personnages.* — De ce bas-relief, qui se déroulait sûrement sur plusieurs longues et larges pierres, il ne reste que deux fragments, dont un bien mutilé. La scène se passe dans un pays agreste,

aux arbres rabougris et au milieu de rochers. Sur le plus grand de ces deux fragments, on remarque, à droite, un homme assis sur un banc de rocher, le dos complètement nu et la partie inférieure du corps enveloppée d'une draperie aux plis élégants et harmonieux. Il tient de la main gauche une rame et empoigne de sa puissante main droite un arbre qu'il serre fortement. La tête tournée de plus de trois quarts porte une chevelure drue. Il est barbu et sa physionomie a l'aspect terrible et farouche. A gauche de cet homme, probablement le principal personnage du sujet de la scène représentée, on voit debout, appuyée contre un rocher, une femme vêtue d'une longue et large draperie qui lui couvre les épaules et le dos et, admirablement plissée, enveloppe la partie inférieure du corps, à l'exception du pied droit. Ce pallium la laisse à découvert jusqu'aux cuisses, de manière à faire ressortir toute la nudité supérieure de ce joli corps. Elle a la jambe droite légèrement croisée sur la gauche. Le pied paraît chaussé. Nu-tête, tournée légèrement à droite, le bras droit appuyé sur le haut du rocher et retenant de la main gauche son pallium, elle parle à une personne placée à sa droite et dont on n'aperçoit que la main et le bras gauches. L'état de ce fragment de sculpture indique que cette scène devait se développer à droite et à gauche.

2° Le second bas-relief mesure 0m85 de longueur sur 0m90 de hauteur. Le personnage représenté, dont il ne reste que la main droite et le bras gauche, est figuré, vu à mi-corps derrière un rocher. A l'extrémité droite, on remarque un arbre et du côté gauche figure une personne, vue de dos, et dont le coude droit s'appuie sur le haut du roc. L'état de la pierre de ce bas-relief, horriblement mutilé, indique soit le commencement,

soit la fin de l'important et curieux thème dont il faisait partie.

Le sujet de ce tableau de pierre, qui sûrement devait se développer sur plusieurs mètres de longueur, a appartenu à la frise d'un monument très important de l'époque des Antonins.

Comme on ne possède que deux fragments de ce bas-relief, qui, probablement, devait en comporter cinq ou six, il est très difficile, sinon impossible, d'interpréter avec sagacité la scène qui devait se dérouler sur cette gracieuse frise et dire à quel sujet mythologique ou autre se rapportait ce tableau.

Il est probable que les autres fragments sculptés sur lesquels se déroulaient le reste de cette importante frise ont dû être détruits à l'époque de la construction des caves de la maison, 2, rue du Pont-de-la-Mousque.

3° *Bas-relief double de 1 mètre de longueur sur 0m60 de largeur et 0m65 de hauteur.* — Sur cette sculpture en relief figure, d'un côté, la jambe et le pied gauches d'un personnage, grandeur naturelle, ainsi qu'un énorme coffre en bois de forme rectangulaire avec couvercle et serrure. Ce meuble, dont un des côtés se prolonge en un long et large éperon triangulaire, a ses pieds en forme de boule. Ce genre de coffre se rencontre très rarement aux époques grecque et romaine. C'était dans de grandes caisses rectangulaires que les anciens habitants de la Grèce et de l'Italie renfermaient l'argent, les vêtements et tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Elles furent pour ces anciens peuples ce qu'étaient chez nous, au moyen âge, les coffres, les bahuts, les huches, faciles à transporter quand on se déplaçait, et qui, dans la maison, faisaient office de sièges.

De l'autre côté de ce bas-relief, on remarque égale-

ment le pied et la jambe droits d'une personne grandeur naturelle, et la partie inférieure d'une forêt.

17° Autel en grès dédié par Lunaris à la déesse *Boudiga.*

Parmi les derniers monuments retirés de la démolition du mur antique découvert 2 et 4, rue du Pont-de-la-Mousque, se trouve un important autel religieux en grès de forme quadrangulaire. Il mesure actuellement 0m98 de hauteur sur 0m80 de largeur à la base et a une épaisseur de 0m70. Ce monument religieux, malheureusement mutilé, dédié par Lunaris à la déesse *Boudiga,* la victorieuse, probablement abréviation de *Boudicca,* déesse tutélaire des Bretons, est fait d'un seul bloc de grès du Limousin ou du département du Lot, contrées possédant encore des carrières de grès semblables à celui de cet autel. Il faisait partie du mur mitoyen est des maisons 4 et 6, rue du Pont-de-la-Mousque. C'est grâce à MM. Ernest Lacombe, architecte de la Chambre de commerce de Bordeaux; Balineau frères, entrepreneurs, et Amblar, appareilleur, bien secondés aussi par les ouvriers, qu'on a pu, après de grands efforts, extraire ce monument de cette mitoyenneté.

Cet autel se compose actuellement d'un dé, d'une base moulurée, d'un entablement et d'un bas-relief. Au-dessus de ce membre d'architecture se trouvait la cavité ou cuvette où l'on brûlait les victimes et où se versaient les libations. Malheureusement, toute la partie supérieure a été détruite.

Sur la face principale du dé figure une inscription gravée sur huit lignes, mentionnant que Marcus Aurelius Lunaris *sevir augustalis* de la ville d'*Eboracum* (1)

(1) Eboracum est la ville où en revenant de la guerre contre les Britanniques, Septime Sévère fut atteint de la maladie qui l'emporta.

(York) avait élevé, dédié et consacré cet autel à la déesse tutelle *Boudiga* (invoquée avant son départ de la ville d'York), en reconnaissance de lui avoir permis de faire sans danger le voyage d'York et de Lincoln à Burdigala.

Cet autel, daté des consulats de Perpetuus et de Cornelianus, est de l'année 237 de Jésus-Christ et de la troisième année du règne de Maximin Ier, empereur romain.

On doit la lecture et l'interprétation de cette inscription, dont nous reproduisons ci-dessous le texte, à M. Camille Jullian, le savant épigraphiste :

DEAE·TVTELE BOVDIG
M·AVR LVNARIS III III
VIR·AVG·COL·EBOR·ET
LIND·PROV·BRIT·INF·
ARAM·QVAM·VOVER
AB EBORACI·AVECT
V·S·L·M·

PERPETVO ET·CORNE

Deae Tutel(a)e Boudig(ae) / M(arcus) Aur(elius) Lunaris se / vir Aug(ustalis) col(oniarum) Ebor(aci) et / Lind(i) Prov(inciae) Brit(anniae) Inf(erioris) / Aram quam vover(at)/ ab Eboraci avect(us) / V(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) / Perpetuo et Corne(liano consulibus).

Immédiatement au-dessus du tableau où se trouve l'inscription formant frise, figure un petit relief, bien mutilé, représentant une scène de sacrifice. Le sujet se compose, en allant de droite à gauche, d'un person-

nage debout devant un autel carré, d'une femme assise tenant une corne d'abondance, probablement la déesse tutelle à qui est offert le sacrifice, une autre personne debout et enfin le pope (popa) conduisant l'animal qui devait être sacrifié.

Dans cette scène religieuse, on pourrait y voir Marcus Aurelius Lunaris sacrifiant à la déesse *Boudiga*, déesse tutélaire des Bretons, une victime (victima) en reconnaissance des bienfaits qu'elle lui avait accordés en lui permettant d'accomplir heureusement son voyage de Bretagne à Burdigala.

Sur la face latérale droite, dans le haut, figure, vu de profil, un sanglier reposant sur un socle. Ce relief mesure $0^{m}20$ de hauteur sur $0^{m}30$ de largeur.

Dans la représentation de cet animal symbolique, on pourrait peut-être voir les armes parlantes de la ville d'York (Eboracum ou Eburacum, ville des Brigantes en Bretagne qui en celtique signifie le sanglier), ou bien encore qu'un tel emblème est ainsi figuré sur l'autel pour rappeler le sacrifice de cet animal dû à la déesse celtique. Nous laissons à d'autres le soin de trancher cette intéressante question.

Sur le côté gauche de l'autel, dans le bas, on remarque un joli relief montrant un dieu fleuve barbu représenté assis, nu jusqu'à la ceinture, regardant à gauche, le cuisses et les jambes recouvertes d'une élégante draperie aux plis harmonieux, le bras droit appuyé sur une urne penchée d'où s'échappe l'eau bienfaisante qui alimente son cours et tient de la main gauche une ancre renversée. Cet instrument ainsi représenté devait sûrement figurer la fin du voyage, l'arrivée au port.

Faut-il voir dans la fiction de ce sujet la figuration

personnifiée, comme on l'a déjà dit, du fleuve Garonne (1)? Nous ne le pensons pas.

Cependant, s'il nous était permis d'émettre une hypothèse, ce bas-relief pourrait bien figurer ici la personnification allégorique du port intérieur de Burdigala au IIIe siècle de notre ère Ce magnifique hâvre intérieur, établi dès le Ier siècle à l'embouchure de l'important ruisseau la Devèse (car alors le cours du ruisseau du Peugue n'existait pas dans l'intérieur de la ville romaine, ses eaux se perdant dans les marais à l'ouest de Bordeaux), ayant été creusé et établi de main d'homme, comme nous en avons les preuves (2), à la fin du IIIe siècle pour défendre le côté sud des remparts gallo-romains de Bordeaux, ce port, disons-nous, avait été creusé de main d'homme et ses quais construits sous le règne prospère d'Auguste, comme nous l'avons déjà démontré (3).

Ce port était compris, de l'Est à l'Ouest, de l'église Saint-Pierre à la hauteur de la rue des Piliers-de-Tutelle, et du Sud au Nord, de la rue du Cancera au côté méridional des rue et place du Parlement. De forme rectangulaire, comme nous l'avons indiqué sur notre plan « Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Ier à la fin du IIIe siècle » (*Société Archéologique de Bordeaux,* t. VII, pl. V), il mesurait 225 mètres de long sur 90 mètres de large et embrassait une

(1) M. H. de La Ville de Mirmont, professeur à l'Université de Bordeaux, *Fouilles de la Bourse,* note parue dans le journal *La Petite Gironde* du 7 janvier 1922.

(2) Camille de Mensignac, *Notes sur le port intérieur de Bordeaux du Ier au Xe siècle,* mémoire en cours d'étude.

(3) *Société Archéologique de Bordeaux,* t. XXXV, « Poignard roman du XIe siècle et lame de poignard de même époque dragués dans le lit de la Garonne », p. 113.

superficie de plus de 21.000 mètres carrés. Très profond, ainsi que l'indiquent les sondages que nous avons fait pratiquer en 1884 (la sonde est descendue à 19 mètres sans rencontrer le fond), il pouvait recevoir les plus forts navires de guerre et de commerce qui fréquentaient le vaste emporium des Bituriges-Vivisques.

Voici comment le poète Ausone décrit Bordeaux et son port intérieur (1) : « Bordeaux est mon pays, Bordeaux où le ciel est doux, où le sol largement arrosé prodigue ses richesses, Bordeaux aux longs printemps, aux courts hivers, aux coteaux chargés de feuillage ! Son fleuve qui bouillonne imite le flux de la mer. L'enceinte carrée de ses murs élève si haut ses tours superbes que leur sommet perce les nues du ciel. On admire au dedans ses rues élégantes, l'alignement de ses maisons, la largeur de ses places dignes de ce nom et les portes qui répondent en droite ligne aux carrefours, *et au milieu de la ville le lit du fleuve qu'alimentent les fontaines et qui, à l'heure où l'Océan, père des dieux, ramène ses flots, offre le spectacle d'une mer immense arrivant chargée de flottes.* »

C'est donc dans ce beau port intérieur aux quais larges, entourés de vastes magasins, de marchés et de temples, que Marcus-Aurelius Lunaris, en arrivant d'York à Bordeaux, a fait son entrée à Burdigala. C'est sans doute en souvenir de l'impression favorable et grandiose produite sur son esprit par la vue de ce beau bassin intérieur rempli de navires marchands, de bâtiments de transports romains, bretons, grecs et autres nations avec lesquelles la Burdigala romaine était en relations d'affaires suivies depuis deux siècles, ainsi

---

(1) *Œuvres complètes d'Ausone*, trad. de F. Corpet, t. I. Bordeaux, p. 249.

que l'indiquent les nombreuses inscriptions romaines funéraires d'étrangers décédés à Bordeaux, épitaphes enfermées dans notre Musée Lapidaire, et le remarquable et savant mémoire de M. P.-Charles Robert, *Les étrangers à Bordeaux. Étude d'inscriptions de la période romaine portant des ethniques* (1), que Lunaris a fait exécuter ce bas-relief allégorique sur le côté gauche de l'autel qu'il élevait et consacrait à cette déesse tutelle qui avait si bien favorisé son voyage de Bretagne à Burdigala.

Enfin, ce relief ne figure ici que comme ex-voto au port de Bordeaux où Lunaris avait abordé lors de son arrivée dans cette opulente cité maritime et commerciale.

La face de derrière de cet autel, complètement lisse, sans base ni corniche, laisse supposer que ce monument religieux était adossé à une muraille, au-dessus duquel, enfermée dans une niche ou bien peinte sur la muraille, devait probablement figurer la statue de cette déesse tutelle *Boudiga*, invoquée par notre Breton romanisé.

L'inscription de ce monument est d'autant plus intéressante qu'elle indique qu'au IIIe siècle de Jésus-Christ Bordeaux était en relations commerciales suivies avec les villes d'York et de Lincoln.

L'inscription de cet autel, qu'on vient de découvrir, est la quatrième inscription romaine bordelaise trouvée dans le soubassement de la première enceinte de Bordeaux qui soit datée. Les trois autres figurent au Musée des Antiques de Bordeaux; elles ont été mises à jour dans notre ville à diverses époques. L'une, celle du piédestal du dieu tutélaire officiel de Bordeaux, est

(1) *Société Archéologique de Bordeaux*, t. VIII, p. 17 à 118.

de l'an 224, ainsi que l'indiquent les consulats d'Appius Claudius Julianus et de Caius Bruttius Crispinus; celle de Gordien l'Ancien de l'an 238, et la troisième, celle de Domitiæ, citoyenne de Trèves, n° 61 des Inscriptions romaines de Bordeaux, qui porte le premier consulat de l'empereur Postume, date donc de l'année 258 de Jésus-Christ.

Enfin, dans la démolition des murs de l'« Oustau d'Arsac », on a recueilli une colonnette et deux fragments de sculpture du moyen âge, débris gothiques employés comme pierres de libage, dans l'édification d'une grosse muraille de cette ancienne maison noble.

TROISIÈME PARTIE

Comme nous l'exprimions plus haut, il serait désirable dans l'intérêt de notre histoire locale et de nos belles collections lapidaires romaines que MM. le Président et les membres de la Chambre de commerce de Bordeaux fassent don à la ville de tous les intéressants monuments romains extraits du soubassement de la muraille nord de la première enceinte de Bordeaux, nous sommes heureux de constater que notre vœu a été pris en considération et que la plus grande partie de ces monuments romains ont été offerts à la ville de Bordeaux par cette honorable administration.

Sur les 77 fragments romains mis de côté par les soins éclairés de M. Étienne Huyard, président de la Chambre de commerce de notre ville et les membres de cette honorable assemblée, 61 ont été offerts à la ville de Bordeaux pour son Musée Lapidaire.

On ne saurait trop remercier M. le Président et les membres de la chambre de commerce du précieux don qu'ils viennent de faire à notre Musée des Antiques.

Jamais le Musée Lapidaire ne s'était enrichi d'une aussi grande quantité de monuments romains depuis 1885, époque où M. Félix Dubois léguait, par testament, à la ville de Bordeaux, sa nombreuse collection épigraphique et lapidaire, exposée dans le vestibule et le jardin de son habitation de la rue Ségalier.

Nous souhaitons et désirons ardemment que cet élégant et utile geste soit suivi à l'avenir par tous ceux qui sont susceptibles de rencontrer dans le sous-sol de notre ville des monuments semblables, fragments des plus précieux pour l'histoire de Bordeaux et celle des Beaux-Arts et des Arts décoratifs de notre belle cité pendant les trois premiers siècles de notre ère.

Quant aux 17 monuments qu'a gardés la Chambre de commerce de Bordeaux (autel avec inscription, bas-relief dont la scène se déroule parmi les rochers, la jolie et élégante frise, les deux chapiteaux corinthiens, les huit tambours de colonnes cannelées, la corniche avec têtes en relief, etc., etc.), ils ont été installés par les soins de M. Ernest Lacombe, architecte de la Chambre de commerce de notre ville, dans l'intérieur de la Bourse, au pied du grand escalier, sur le palier du premier étage et dans la salle Nicolas-Beaujon.

Les deux planches qui accompagnent ce travail sont dues à l'habileté de notre excellent ami, M. Marcel Charrol, que nous sommes heureux de remercier ici.

La première représente les dernières assises du mur, composé de fragments de sculptures et de chapiteaux (pl. III); la seconde (pl. IV) marque la place qu'occupait dans le mur l'autel dédié à la déesse Boudiga.

TABLES

DES

COMPTES RENDUS, RAPPORTS, MÉMOIRES, NOTICES

ET PLANCHES

du XXXIXe volume du Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux.

Table des procès-verbaux et mémoires.

Table des planches.

40.380. — Bordeaux, Imprimerie Cadoret, 17, rue Poquelin-Molière.



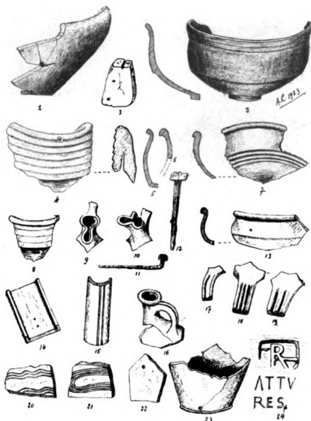
Cl. A. Conil.

Vase à palmettes trouvé aux Champellans

PLANCHE II

Désignation des figures.

Nos 1. — Grand vase lustré noir : haut., 0,17; épaisseur moyenne, 8mm.
2. — Vase lustré rouge : haut., 0,09; diam., 0,20; épaisseur, 6mm.
3. — Poids en terre cuite.
4. — Petit col d'amphore rabattu.
5-6. — Profils de vases.
7. — Grand vase lustré noir : haut. du tesson, 0,09.
8. — Petit col d'amphore.
9-10. — Cols de cruches à bec trifolié.
11-12. — Clous en fer, tige carrée, tête plate et tête ronde.
13. — Petit vase commun, pâte grise sableuse.
14. — « Tegula » avec deux trous.
15. — Tuile demi-ronde avec gouttières.
16. — Col d'amphore.
17 à 19. — Fragments d'anses.
20-21. — Briques avec strigiles.
22. — Type des briques trouées affectant une forme ogivale ou triangulaire.
23. — Pot en terre avec trou.
24. — Trois marques de potier.



Dessin A. Conil.

Fragments céramiques divers



Bas-relief allégorique (p. 144).



Base du mur gallo-romain de la Bourse.

Cl. Bastide et Charrol.



Mur gallo-romain, autel de la déesse Boudiga (l'autel est encore engagé dans la muraille, au-dessus de la petite croix).

Cl. M. Charrol.